la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
20 DÉCEMBRE
2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 110e ANNÉE, N° 254

latribune.ca

1,02 $ taxes en sus
PP40011259

FUSION SUR LE RADAR

Les services policiers de Sherbrooke et de Memphrémagog discutent d'un projet de regroupement

PAGE 3

PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Star Wars — L'Ascension de Skywalker
Une bouillabaisse fade
PAGE 18

Budget de Sherbrooke
4,7 M$ consacrés à des projets désignés «au fur et à mesure»
PAGE 5

Paniers de l'espoir
Jour de réjouissance pour 2275 familles sherbrookoises
PAGE 12

Kim Boutin
«J'ai envie de gagner. Je le pense et je le crois. Je l'assume.»
PAGE 30

FORFAIT SOLEIL
COURT SÉJOUR
À PARTIR DE SEULEMENT
50 $* PAR JOUR
INCLUANT LES 3 REPAS

À la recherche du *cadeau* parfait ?
Offrez un certificat cadeau tout inclus aux *Résidences Soleil !*
residencessoleil.ca • 1 800 363-0663

* Valide dans toutes *Les Résidences Soleil !* Soins et services disponibles à la carte. Forfait Soleil exclusif aux Résidences Soleil, sujets à des changements sans préavis, certaines restrictions s'appliquent.
0019491

MAISON AUBE-LUMIÈRE

Christian Gagnon prend les commandes

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Connu dans le monde de l'éducation et du sport à Sherbrooke, Christian Gagnon revient chez lui en acceptant un mandat tourné vers l'humain en prenant la barre de la maison Aube-Lumière.

Christian Gagnon s'est vu confier le mandat de directeur général la maison Aube-Lumière à la suite de l'annonce du départ à la retraite de Marie Bécotte. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

L'homme de 56 ans s'est vu confier le mandat de directeur général la maison de soins de fin de vie à la suite de l'annonce du départ à la retraite de Marie Bécotte.

Le conseil d'administration de la maison Aube-Lumière a entériné la nomination de Christian Gagnon, mercredi soir, lors d'une assemblée où il n'y avait que ce seul point à l'ordre du jour.

« Je suis bien content de revenir à Sherbrooke. C'est une belle opportunité sur le plan humain de me joindre à la maison Aube Lumière », indique Christian Gagnon.

Marie Bécotte quitte l'organisation qu'elle a dirigée pendant six ans et demi avec le sentiment du devoir accompli.

« La maison va bien et le taux de satisfaction de nos bénévoles et de notre personnel est très élevé. J'ai fini ma carrière dans la plus belle place au monde. Et je souhaite le meilleur à Christian Gagnon. L'attraction et la rétention de nos employés et bénévoles resteront un défi important », signale M^me^ Bécotte.

Celui qui a déjà occupé le poste de directeur du Centre sportif de l'Université de Sherbrooke entend utiliser son réseau de contacts sherbrookois pour poursuivre également le défi de financement de la maison Aube-Lumière.

« Je suis honoré du défi qui m'est confié. Tant sur le plan humain que de la représentation pour l'autofinancement, je vais pouvoir travailler à l'avancement de cette belle organisation qu'est la maison Aube-Lumière. J'entreprends mon mandat dans la continuité de M^me^ Kérouac puis de madame Bécotte », indique Christian Gagnon.

Ce dernier est aussi connu à Sherbrooke pour avoir occupé le poste de directeur général, de la pédagogie et des finances du Mont-Sainte-Anne, de 1997 à 2002.

Après un passage à l'Université de Sherbrooke de 2003 à 2012, il avait occupé des fonctions similaires au Service des activités sportives à l'Université Laval, de 2012 à 2017.

Christian Gagnon avait été embauché par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 2018 où il y a occupé le poste de directeur adjoint du Service de l'activité physique et sportive, pour le volet Patriotes.

GCM : pas de décision avant lundi

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — Les employés des six journaux de Groupe Capitales Médias devront attendre au moins jusqu'au lundi 23 décembre pour savoir si la cour accepte le plan de sauvetage ou si elle le rejette pour préserver tous les droits de poursuite des retraités. À moins que le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure n'invente une solution mitoyenne…

« Je suis conscient que ce serait une tristesse incroyable la disparition des journaux alors qu'il y a une possibilité de continuer, a dit le juge Dumais, avant de prendre le dossier en délibéré pour quelques jours. Ça ouvrirait la porte à quoi, à une absence de concurrence? »

Le juge Dumais est face à une situation délicate, toujours en raison de la présence au plan de sauvetage de quittances visant à protéger les administrateurs, les syndicats, leurs centrales et les comités de retraite de poursuites pour avoir procédé à la terminaison des régimes de retraite. Les retraités pourraient poursuivre, mais seulement s'ils peuvent alléguer une faute lourde ou une fausse représentation.

D'un côté, les avocats du contrôleur financier et de la coopérative plaident que 40 % du financement de 21 millions $ des coopératives pourrait être compromis car certains prêteurs, encore non identifiés, font des quittances une condition à leur participation.

De l'autre, les retraités font valoir que même sans quittance, les coopératives de journaux pourront demeurer en affaires.

Pour l'avocat du contrôleur PriceWaterhouseCoopers, le juge n'a pas le pouvoir de modifier un plan qui lui est soumis pour homologation : la Cour doit approuver ou rejeter le plan. L'avocate des retraités est de l'avis opposé, mais n'avait pas d'exemple à soumettre. « Le droit est quelque chose qui évolue constamment », a fait remarquer le juge Dumais, ouvrant la porte à un moyen terme.

« COMPROMIS RAISONNABLE ET VIABLE »

M^e^ Alain N. Tardif, l'avocat du contrôleur, est conscient que le plan de sauvetage des six journaux de GCM est loin d'être parfait. « Mais il représente un compromis raisonnable et viable », plaide-t-il.

La Cour a le pouvoir de mettre à l'abri des poursuites des tiers qui ont joué un rôle clef dans la réorganisation, comme les syndicats, dit M^e^ Tardif.

S'ils ont agi de bonne foi, les syndicats et les membres des comités de retraite n'ont rien à craindre d'une poursuite, soumet le juge Dumais.

Une poursuite, même frivole, peut tenir les parties devant les tribunaux durant des années, rétorque M^e^ Tardif.

Les employés des six journaux de Groupe Capitales Médias devront attendre au moins jusqu'au lundi 23 décembre pour savoir si la cour accepte le plan de sauvetage ou si elle le rejette pour préserver tous les droits de poursuite des retraités. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, STÉPHANIE VALLIÈRES

« Les avocats des syndicats, est-ce qu'ils ont le goût de prendre le risque? Ça fait 10 ans qu'ils sont dans *White Birch*! », ajoute-t-il, faisant référence au litige récemment entendu en Cour d'appel entre les retraités et leur syndicat affilié à Unifor.

L'avocate des retraités, M^e^ Estelle Tremblay, soutient qu'un plan d'arrangement ne peut pas priver un tiers de son droit de poursuivre d'autres tiers. Et surtout pas dans la situation douloureuse des retraités de GCM qui, comme les employés actifs, perdront 30 % de leur rente. « Ce n'est pas *fair*, ce n'est pas juste et ce n'est pas vrai qu'un tribunal peut faire quelque chose comme ça! s'emporte l'avocate. On a passé le rouleau-compresseur sur des gens et on ne leur a pas donné de contrepartie en échange de leur quittance. »

Si le plan échoue et que les journaux ferment, les retraités n'auront rien de plus, lui fait remarquer le juge Dumais.

L'avocate des retraités estime qu'aucune preuve n'a été présentée au tribunal qu'un retrait des quittances ferait échouer le projet. « On a seulement des allégations », dit-elle.

Et si ça produit? insiste le juge. « Le problème ne réside pas sur les retraités, mais sur des gens qui se cachent », répond M^e^ Tremblay, en faisant référence aux institutions prêteuses.

SERVICE DE POLICE DE SHERBROOKE ET RÉGIE DE POLICE MEMPHRÉMAGOG

Pourparlers de fusion

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des pourparlers de fusion sont entrepris depuis plusieurs mois entre le Service de police de Sherbrooke et la Régie de police Memphrémagog.

Le directeur du SPS Danny McConnell a confirmé à *La Tribune* que les deux organisations discutent de la possibilité de regrouper leurs services dans un horizon rapproché.

« L'efficience et la modernité des services de police passent par des fusions. C'est quelque chose qui est évoqué depuis des années. Je confirme qu'avec Guy Roy, le directeur de la Régie de police Memphrémagog, nous avons déjà parlé en ce sens là. Nous attendions le dépôt du livre vert par le ministère de la Sécurité publique et de ses orientations pour pousser un peu plus cette idée-là », soutient Danny McConnell.

Ce dernier assure que la volonté de regroupement entre les organisations policières municipales de Magog et Sherbrooke est bel et bien présente.

« Il est évident que cette idée de regrouper les deux organisations est efficiente. Lorsque tu te fusionnes, tu ne fais pas de gain d'argent la première année. Il y aura cependant des gains sur une évaluation de cinq ans. La révision de tout ça et la réorganisation sous forme de régie, il y aurait des gains tant sur le plan des effectifs, de la perspective de carrière des employés que du combat contre la criminalité », soutient Danny McConnell.

Danny McConnell, directeur du SPS : « Il est évident que cette idée de regrouper les deux organisations est efficiente. Lorsque tu te fusionnes, tu ne fais pas de gain d'argent la première année. Il y aura cependant des gains sur une évaluation de cinq ans. La révision de tout ça et la réorganisation sous forme de régie, il y aurait des gains tant sur le plan des effectifs, de la perspective de carrière des employés que du combat contre la criminalité. » — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

Le directeur du SPS signale que la collaboration avec les deux organisations lors de la mise en place d'Accès-Cannabis en octobre 2018 au moment de la légalisation de la marijuana a jeté les bases à ramener le projet de regroupement des deux organisations policières municipales.

COLLABORATION

Les deux services de police ont joint leurs forces pour appliquer la nouvelle loi sur le cannabis en maximisant les effectifs dans la lutte aux infractions criminelles. Trois enquêteurs, deux de Sherbrooke et un de la Régie de police Memphrémagog, sont payés par un budget du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP).

« Accès cannabis est la seule unité régionale de ce type au Québec », rappelle Danny McConnell.

Les deux organisations ont aussi collaboré à maintes reprises au cours des dernières années au sein des Escouades régionales mixtes.

Danny McConnell explique que cette démarche de regroupement s'inscrit dans le contexte du livre vert déposé, mercredi, par la ministre de la Sécurité publique du Québec, Geneviève Guilbault, concernant la modernisation des services de police au Québec.

Le document « Réalité policière au Québec : modernité, confiance et efficience » servira de point de départ au comité consultatif qui pilotera la réflexion pour revoir le modèle policier au Québec. Ce comité sera dirigé par l'ancien maire de Sherbrooke Bernard Sévigny.

Sans qu'elles soient ciblées, certaines pistes de réflexion émanent du livre vert du MSP soulèvent la question qui a été discutée entre les organisations de Sherbrooke et Magog.

« Devrait-on privilégier le regroupement de corps de police pour créer des organisations aux capacités accrues? Le modèle de corps de police spécialisé devrait-il être appliqué pour certains types d'enquêtes spécialisées et de soutien à celles-ci? Y aurait-il plutôt lieu de permettre des regroupements et des partages de ces services entre différents corps de police? Comment atteindre un meilleur équilibre entre les attentes envers la police et la capacité de payer des contribuables? », soulève le document de réflexion gouvernemental.

« L'efficience et la modernité des services de police passent par des fusions. Nous attendions le dépôt du livre vert par le ministère de la Sécurité publique et de ses orientations pour pousser un peu plus cette idée-là. »

— Danny McConnell

« Je ne commenterai pas officiellement le livre vert. Les grands titres de modernité, confiance et efficience sont les valeurs qu'ils se sont données, mais les services de police n'ont pas encore été consultés à ce jour. Je crois que le livre vert sera l'introduction d'une grande réflexion à venir », croit Danny McConnell.

Le directeur du SPS estime qu'il est temps que la loi sur les niveaux de service des corps de police soit modernisée.

L'adolescent accusé contestera le meurtre au premier degré

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'adolescent accusé du meurtre de Thomas Cameron à Sherbrooke contestera l'accusation de meurtre au premier degré déposée contre lui.

Le corps de Thomas Cameron, 18 ans, a été découvert le 3 août dernier vers 21 h 30 au parc Adrien-Cambron.

L'accusé maintenant âgé de 18 ans, mais qui avait 17 ans au moment des gestes allégués, était de retour au palais de justice de Sherbrooke, jeudi, en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

L'avocate de la défense Me Kim Dingman a mentionné qu'elle contesterait l'accusation de meurtre lors de l'enquête préliminaire, qui se déroulera sur quatre jours en mai 2020.

Le procureur aux poursuites criminelles Me François Houle a déposé une nouvelle accusation de possession d'arme prohibée en lien avec les évènements de l'été dernier.

En octobre, l'accusé avait renoncé à sa liberté pour la durée des procédures judiciaires. Dès le début des procédures judiciaires, la poursuite a demandé que le jeune homme, qui est accusé de meurtre prémédité, soit assujetti à une peine pour adulte.

Une preuve par prépondérance des probabilités devra être faite à ce sujet si l'adolescent est reconnu coupable de l'accusation portée contre lui. La peine maximale pour un mineur est de 10 ans pour un meurtre au premier degré, alors que la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans est celle imposée pour la même accusation au tribunal adulte.

Me Dingman a réitéré le choix de procès devant juge et jury en Cour supérieure, mais avec des règles de droit de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec. Option qui pourra être révisée au besoin.

Une adolescente de 15 ans est aussi accusée dans cette affaire. Elle est accusée du meurtre au deuxième degré de Thomas Cameron.

Les deux accusés adolescents restent en garde fermée dans deux centres jeunesse distincts depuis leur arrestation. Des interdictions de contact et de se trouver au même endroit avaient été émises dans leurs dossiers respectifs.

Le Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec ainsi que le Service de police de la Ville de Sherbrooke ont mené une enquête commune dans ce dossier.

SOMMAIRE

météo 22
affaires 15
annonces classées 22
arts et spectacles 18
décès 24
horaire télé 23
horoscope 21
jeux 20
loterie 28
monde 26
opinions 10
sports 27

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Payés pour des C.A. où ils ne siègeront plus

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

Les conseilleurs municipaux qui quitteront la présidence de Destination Sherbrooke et de Commerce Sherbrooke continueront de toucher la prime de 10 730 $ associée à cette fonction. Cette situation se défend par leurs nouvelles responsabilités au sein du comité qui pilotera la réorganisation des organismes paramunicipaux, fait valoir Annie Godbout. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, FRÉDÉRIC CÔTÉ

SHERBROOKE — Une fois la réforme de la gouvernance en matière de développement économique en marche, les conseilleurs municipaux qui quitteront la présidence de Destination Sherbrooke et de Commerce Sherbrooke continueront de toucher la prime de 10 730 $ associée à leur fonction. Si une réflexion est en cours sur la rémunération attribuée dans les comités, les élus interrogés ne se disaient pas inconfortables avec le principe.

La directrice générale adjointe de la Ville de Sherbrooke, Marie-France Delage, annonçait lundi une réorganisation des organismes paramunicipaux. Les élus ne siégeraient plus aux conseils d'administration de ces organisations, mais un comité de pilotage composé du maire Steve Lussier, de Nicole Bergeron, d'Annie Godbout, de Rémi Demers et d'Évelyne Beaudin sera créé. La rémunération des élus ne changera pas pour autant, confirmait M^me^ Delage.

Annie Godbout, présidente de Destination Sherbrooke, encaissera donc encore sa prime. « Dans les faits, on peut comprendre que je ne serais plus présidente de Destination Sherbrooke, mais au cours des prochaines années, il y aura un transfert de tâches. Les gens au comité de pilotage n'auront pas une moins grande charge de travail qu'à la présidence des paramunicipales. »

M^me^ Godbout admet que si ses tâches n'étaient pas transférées, il serait insensé de maintenir les primes. « Pour les deux prochaines années au moins, dans le dossier du développement économique, il y aura beaucoup de travail à abattre. Est-ce que ça vaut 10 730 $? De toute façon, une réflexion est entamée sur les responsabilités et les charges de travail aux comités. »

La conseillère s'interroge d'ailleurs sur la présence des élus aux paramunicipales alors que ces organisations gèrent des budgets moins importants que plusieurs services municipaux où les élus ne participent pas aux discussions.

DEMERS N'Y TIENT PAS

Rémi Demers, président de Commerce Sherbrooke, n'est pas mal à l'aise de continuer à encaisser sa prime, mais n'y tient pas mordicus. Il ne se battra toutefois pas pour la garder si le débat était amené à la table du conseil municipal. « Toute la réforme de la gouvernance en matière de développement économique implique de nombreuses réunions. On parle d'une transition de trois à six mois. Qu'il y ait une rémunération d'associée ne me pose pas de problème, mais je ne voudrais pas me placer en conflit d'intérêts. Je ne participerais pas au débat s'il y en avait un. Le salaire des élus est toujours un sujet extrêmement sensible. »

M. Demers rapporte que la rétribution associée ou non à un comité ne constitue pas un incitatif à sa participation. Il lève d'abord la main en fonction du sujet traité, comme ce fut le cas pour l'Office municipal d'habitation, où il occupe la présidence sans toucher de prime.

Il rapporte également qu'une réflexion se tiendra en cours d'année par rapport au nombre de comités et à la rémunération qui y est associée.

Évelyne Beaudin sera aussi du comité de pilotage. Elle ne reçoit pas de prime pour sa présence à des conseils d'administration d'organismes paramunicipaux. « Je suis tout à fait à l'aise que les élus conservent le même niveau de rémunération. Quand on les nomme pour la durée du mandat, ça vient avec une rémunération et ils prennent leurs décisions financières en fonction de cette rémunération. J'ai toujours dit que j'étais à l'aise avec le niveau de rémunération actuel des conseillers municipaux. Je trouve important qu'on puisse réfléchir à la meilleure gouvernance possible sans avoir à penser au salaire qui vient avec. Il commence à être urgent qu'on arrive avec une réforme des comités. On dirait que les comités se multiplient depuis qu'on s'est fait dire qu'il y en avait trop. Mais en toute honnêteté, nous n'avons pas parlé des salaires quand nous avons formé le comité de pilotage. »

Le maire Steve Lussier confirme qu'une réforme des comités devrait être présentée en janvier, « en février au plus tard ».

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

PANACÉE, *nom féminin*

Définition – Remède universel, pouvant guérir toutes les maladies. [PAR EXTENSION] Formule, solution, mesure que l'on croit capable de tout résoudre.
Étymologie – Du latin *panacea*, 'plante imaginaire censée tout guérir' ; des éléments grecs *pan-*, 'tout', et *akos*, 'remède'.
Cooccurrences – véritable panacée, panacée infaillible, panacée miraculeuse ; panacée à tous les maux, panacée aux problèmes ; trouver la panacée, présenter comme la panacée, vendre comme la panacée...

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien lePrograès laVoixdel'Est

«DEMANDES ADDITIONNELLES»

Silence sur les projets ciblés

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans son budget de fonctionnement adopté lundi, la Ville de Sherbrooke prévoit consacrer 4,7 M$ pour des « demandes additionnelles », des projets nouveaux que les élus ont acceptés. Quels sont ces projets? Impossible d'en avoir une liste détaillée, si ce n'est qu'un regroupement selon des thèmes génériques.

Annie Godbout
— PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MAXIME PICARD

Évelyne Beaudin
— PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MICHELLE BOULAY

Vincent Boutin
— PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, FRÉDÉRIC CÔTÉ

On apprend donc que 500 000 $ seront injectés pour des mesures environnementales. On prévoit aussi 600 000 $ pour les sports, la culture et la vie communautaire. Nulle part dans les documents présentés lors de la séance du conseil municipal a-t-on précisé, par exemple, que dans le budget réservé aux sports, 100 000 $ serviront à améliorer les installations de SherGym, à l'Édifice d'Expo-Sherbrooke. Le président du comité sport et plein air, Vincent Boutin, l'a néanmoins confirmé.

À la demande officielle de détailler les dépenses projetées par la Ville dans son budget de fonctionnement, qui prévoit une hausse de taxes moyenne de 5,92 % pour les Sherbrookois, le Service des communications répond : « Les détails des demandes additionnelles ne sont pas disponibles. Comme ces projets peuvent changer en cours d'année, être modifiés ou remplacés par d'autres, nous préférons parler plutôt de grandes sphères d'intervention. »

Les projets inscrits au plan triennal d'immobilisation, donc les interventions qui nécessiteront des emprunts au cours des trois prochaines années, sont pourtant rendus publics même s'ils doivent tous être réapprouvés à la pièce par le conseil municipal.

Interpellé sur la situation, le maire Steve Lussier s'est d'abord montré surpris. « Je vais m'informer, parce que c'est l'argent du public. C'est partie intégrante du budget. Je serais surpris que les projets adoptés soient remplacés par d'autres. J'ai demandé qu'on fasse des vidéos explicatives pour tenir les gens au courant tout au long de l'année des projets. Je veux expliquer aux gens, pour chaque projet, ce qui en est. J'ai senti pour la première fois que les citoyens veulent voir ce qui est attaché aux chiffres du budget. Je suis un maire transparent. Le plus souvent qu'on est capables de donner des informations, on va le faire. »

« AU FUR ET À MESURE »

Vérification faite, l'attaché de presse du maire, Sylvain Vessiot, fournit la même réponse que le Service des communications. « Ce sera annoncé toujours au fur et à mesure en fonction des projets tel que les années passées! »

La conseillère Annie Gobdout, qui exige des outils de suivi des dépenses budgétaires depuis plusieurs années, s'est montrée surprise des réponses obtenues par *La Tribune*. « Il faut faire preuve de transparence. Il y a plusieurs choses qu'on aurait pu mieux expliquer aux citoyens par rapport au budget. Je suis très déçue de l'ensemble des communications autour du budget et je l'ai exprimé à mes collègues. Ce n'est plus suffisant de dire que je veux des outils d'aide à la décision, il faut maintenant que j'arrive à nommer précisément ce que je veux, parce qu'on ne semble pas savoir comment nous y prendre. »

Vincent Boutin comprendrait qu'on refuse de divulguer les demandes additionnelles des services qui ont été rejetées par les élus. « Celles qui ont été acceptées, je n'ai aucun malaise à les rendre publiques parce que l'argent des citoyens sert à de nouveaux projets. Je trouve curieux que ce ne soit pas fait et on devrait le faire. »

Évelyne Beaudin tient des propos semblables. « C'est un problème d'accès à l'information important. Je ne comprends pas comment on peut se permettre de refuser cet accès à l'information. Il y a des projets réguliers qui vont bouger en cours d'année. Ce n'est pas une excuse, selon moi, pour bloquer l'accès à l'information. Les gens ont le droit de savoir quelles demandes nous avons eues et pourquoi elles ont été acceptées ou rejetées. Si les débats sur le budget étaient publics comme je l'ai demandé il y a un an, peut-être n'aurions-nous pas à faire toutes ces démarches pour obtenir une information cruciale à la population. »

100 000 $ pour SherGym

SHERBROOKE — Des améliorations seront apportées à l'Édifice d'Expo-Sherbrooke. Les 100 000 $ approuvés au budget de fonctionnement par le conseil municipal permettront d'aménager des fosses d'entraînement pour le club de gymnastique SherGym.

« La demande était double. Le projet total est d'environ 200 000 $. SherGym met 80 000 $ de son côté. La Ville met 100 000 $ en budget de fonctionnement et 25 000 en immobilisations », résume le président du comité sport et plein air à la Ville de Sherbrooke, Vincent Boutin.

Les fosses d'entraînement seront mobiles et pourront être déménagées si le club devait changer de bâtiment. « Nous sommes en train de travailler avec le club sur les plans finaux de ces constructions pour voir comment ce sera développé. Nous pourrons aller de l'avant au courant de l'hiver. C'est une bonne nouvelle de pouvoir sécuriser les entraînements. Nous pourrons aussi revoir l'espace à l'intérieur pour que ce soit plus convivial, moins conscrit, dans l'optique de déposer un projet pour des subventions dans le courant de l'année. »

À court terme, il est donc question de sécuriser le bâtiment. La Ville se tournerait ensuite vers l'entente bilatérale intégrée, un programme financé par Québec et Ottawa qui permet d'investir dans des infrastructures municipales comme l'Édifice d'Expo-Sherbrooke. « C'est très intéressant parce que nous pourrions donner une cure de jeunesse à ce bâtiment en n'en payant que le tiers. Il faut déposer un projet d'ici le 21 février. Nous sommes en train de peaufiner tout ça. »

1800 MEMBRES

Vincent Boutin explique que la pratique de la gymnastique nécessite une grande superficie et des plafonds hauts. « C'est la raison pour laquelle Expo-Sherbrooke demeure l'endroit de prédilection. En plus, ça nous permet de consolider le pôle sportif du plateau Sylvie-Daigle. C'était important de ne pas travailler dans le vide. Nous avons travaillé pour que les aménagements puissent être déplacés si nécessaire. »

Les planchers devraient par ailleurs être nivelés pour que les appareils au sol soient droits.

La gymnastique à Sherbrooke compte 1800 membres affiliés.

La Ville avait déjà déposé une demande de subvention en 2018. Il était alors question d'un agrandissement à même le périmètre existant pour l'ajout de blocs sanitaires avec vestiaires. Le stationnement et l'éclairage extérieur devaient être refaits dans de ce projet. La rénovation, qui devait allonger la durée de vie du bâtiment de 40 ans, devait prendre 12 mois. Le projet de la Ville n'avait toutefois pas été retenu.

La rénovation complète de l'Édifice d'Expo-Sherbrooke nécessiterait des investissements de 6 M$.

JONATHAN CUSTEAU

Demandes additionnelles acceptées au conseil municipal

- Amélioration de la gouvernance 0,3 M$
- Programme d'atténuation (travaux au centre-ville) 0,3 M$
- Mesures environnementales 0,5 M$
- Plan de relève 2020 et santé et sécurité 0,7 M$
- Sports, culture et vie communautaire 0,6 M$
- Relation avec la communauté 0,2 M$
- Relocalisation : Grandes-Fourches et cour municipale 0,8 M$
- Déneigement 0,3 M$
- Entretien des infrastructures municipales 0,3 M$
- Programmes d'amélioration et adaptation de domiciles 0,7 M$

ENFANT MORDU DANS UNE GARDERIE

La proprio a un mois pour se conformer

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le ministère de la Famille du Québec a remis un « avis préalable à l'évacuation » à la propriétaire du service de garde en milieu familial dans lequel un enfant de quatre ans a été mordu, à Orford, en novembre dernier.

Selon les informations offertes par le ministère de la Famille, une inspection réalisée le 11 décembre a permis de constater que Jane Howell ne respectait pas l'ensemble des conditions d'exploitation édictées à l'article 6.1 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Il semble que le nombre d'enfants et l'âge de ceux-ci étaient conformes aux règles établies lors de l'inspection effectuée le 11 décembre. Mais une partie des autres conditions d'exploitation n'était pas respectée.

Entre autres, les propriétaires de service de garde en milieu familial non subventionné sont obligés de posséder une assurance responsabilité civile, d'avoir suivi un cours de secourisme et de ne jamais avoir été déclarés coupables d'infraction ayant « un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire » pour garder des bambins.

Les parents des enfants qui fréquentent le service de garde en question, lequel est situé en bordure du chemin Alfred-Desrochers, ont déjà été avisés par lettre de la situation.

NOUVELLE VISITE

La propriétaire du service de garde a été informée qu'elle a un mois pour se conformer aux règles. À compter du 16 janvier, elle serait susceptible de recevoir à nouveau la visite d'un inspecteur du ministère de la Famille. Et, s'il fallait que le changement demandé n'ait pas été apporté, elle perdrait son droit de garder des enfants à la maison.

Porte-parole du ministère de la Famille, Alexandre Noël note qu'il arrive parfois qu'un délai plus court encore soit accordé lorsqu'un manquement aux conditions d'exploitation a été constaté.

Le service de garde de Jane Howell est situé au 1476 du chemin Alfred-Desrochers, à Orford. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

« Notre intervention a pour but d'assurer la santé et la sécurité des enfants. C'est important. Par contre, il n'y a pas de danger imminent ni d'urgence à retirer les jeunes de là. Et on ne veut pas causer de rupture de service si ce n'est pas nécessaire », indique M. Noël.

La Tribune a réussi à joindre Jane Howell jeudi en après-midi. Cette dernière a nié avoir reçu un avis du Ministère et a laissé entendre qu'elle avait l'intention de poursuivre ses activités normalement.

Rappelons que cette dame a d'abord reçu une amende de 646 $ après qu'un de ses chiens ait mordu au visage un enfant fréquentant son service de garde le 12 novembre dernier. Par la suite, le bureau coordonnateur du Centre de la petite enfance L'Enfant-Do lui a retiré sa reconnaissance, ce qui l'empêche désormais de profiter des subventions gouvernementales.

La Société protectrice des animaux de l'Estrie a évalué le comportement du chien impliqué dans l'incident du 12 novembre et elle a jugé qu'il n'était pas dangereux. Néanmoins, elle a fixé des conditions pour encadrer l'animal et son propriétaire.

SELON DANY SÉVIGNY

Jean Charest a tous les atouts

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Jean Charest offre toutes les qualités pour devenir le futur chef idéal pour prendre la tête du Parti conservateur.

C'est l'opinion qu'exprime Dany Sévigny, ancien candidat de la formation politique dans Sherbrooke lors des élections fédérales du 21 octobre dernier, quand on lui demande de réagir aux dernières nouvelles concernant la course à la chefferie du PC.

À la fin novembre, M. Sévigny avait dit souhaiter que le chef Andrew Scheer démission et laisse la place à un autre politicien, lors d'une entrevue accordée à *La Tribune*.

« J'avais demandé que M. Scheer soit remplacé par une personne bilingue, qui connaît bien le Québec et le Canada et qui soit en plus progressiste. Je considère que M. Charest répond à ces exigences », énumère Dany Sévigny.

Jean Charest pourrait faire un retour sur la scène fédérale en se présenterait à la chefferie du Parti conservateur. Candidat aux dernières élections dans Sherbrooke, Dany Sévigny voit cette éventualité d'un bon œil. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MAXIME PICARD

« Ça va prendre quelqu'un qui est capable de toucher davantage le cœur des gens de l'est du Canada. »

Le nom de l'ex-premier ministre du Québec et député de Sherbrooke, Jean Charest, a fait surface mercredi pour la course à la direction du Parti conservateur. M. Charest songe sérieusement à se porter candidat à la succession d'Andrew Scheer, a-t-on appris.

Jean Charest a été chef du Parti progressiste-conservateur de 1993 à 1998. Il a quitté la scène politique fédérale en 1998 pour prendre la tête du PLQ.

PRÊT À CÉDER SA PLACE

Il a été premier ministre du Québec de 2003 à 2012. En 2013, le Sherbrookois se joignait au cabinet McCarthy Tétrault, à Montréal. La même année, il devenait président du conseil des gouverneurs de l'Idée fédérale, un groupe de réflexion sur le fédéralisme canadien.

Rappelons que M. Scheer a remis sa démission la semaine dernière. Il n'avait pas le choix, ajoute M. Sévigny. La pression était trop forte. « Il n'avait plus l'appui de son monde », dit-il.

« M. Scheer a seulement 40 ans. Il aura l'occasion s'il le veut de se représenter un jour. Ça s'est déjà vu. »

« Il aura le temps de changer de vision, le temps d'apprendre de nouvelles choses. »

Plusieurs noms de candidats potentiels à la succession de M. Scheer ont circulé. Le gouvernement minoritaire libéral peut avoir une certaine influence, convient Dany Sévigny. « C'est intéressant de voir que plusieurs sont intéressés. Ce sont les membres du parti qui vont choisir », souligne-t-il.

« Mais ça me dit aussi que lors de la prochaine élection, le Parti conservateur a bien des chances de prendre le pouvoir. »

Dany Sévigny serait-il disposé à laisser sa place à Jean Charest, advenant qu'il souhaite se présenter dans Sherbrooke? « Je n'ai pas décidé encore si j'allais me représenter à une prochaine élection », répond-il.

« Si le prochain chef du parti, peu importe c'est qui, veut se présenter dans Sherbrooke, je vais lui laisser la place. »

0027176

FAUTE D'ACCORD AVEC LA VILLE

Les sentiers de motoneige restent fermés

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les motoneigistes ont épuisé leurs recours pour obtenir l'ouverture des sentiers dans le secteur du chemin Laliberté. La Ville, qui devait étudier des mesures pour inciter les propriétaires de terrains à accorder des droits de passage, ne changera finalement pas ses façons de faire.

Rappelons que des propriétaires de terrains réclament que la Ville revienne au zonage commercial pour les terres qu'ils possèdent en bordure de l'autoroute 10. La fermeture des sentiers de motoneige constitue un moyen de pression pour provoquer un compromis. En novembre, le comité exécutif disait vouloir discuter d'une solution potentielle.

Marc Lachance, vice-président au développement des sentiers du Club de motoneige Harfang de l'Estrie, rapporte que tous les recours sont épuisés. « Il n'y aura pas de nouvelles mesures de la part de la Ville. Nous avons rencontré le maire [Steve] Lussier la semaine dernière. La position de la Ville était claire : il n'est pas question de rétablir la zone commerciale. »

M. Lachance souligne que les propriétaires concernés avaient fait preuve d'ouverture en permettant le passage des motoneiges au cours des deux dernières années. « Cet hiver, les sentiers seront fermés sur le chemin Laliberté, à la hauteur du chemin Hamel également, et dans le secteur Katevale. Les propriétaires au bout de la rue Bergeron nous demandent aussi de nous relocaliser. Nous avons essayé d'acheter une bande de terrain, mais ce n'était pas possible. »

Vice-président au développement des sentiers du Club de motoneige Harfang de l'Estrie, Marc Lachance rapporte que tous les recours sont épuisés. « Il n'y aura pas de nouvelles mesures de la part de la Ville. Nous avons rencontré le maire [Steve] Lussier la semaine dernière. La position de la Ville était claire : il n'est pas question de rétablir la zone commerciale. » — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Marc Lachance rapporte que le sentier entre le lac Brompton et la route 249 sera surfacé, mais qu'il sera fermé par la suite, forçant un détour par Saint-François-Xavier-de-Brompton. « Et les gens de Magog ne pourront plus rentrer à Sherbrooke. »

Le maire Lussier confirme que la Ville n'ira pas plus loin dans le dossier. « J'aurais préféré que les propriétaires nous laissent travailler à nouveau, mais nous sommes pris en otage. Je pense que c'est leur dernier recours aussi, mais ce n'est pas la façon de faire. Imaginez que je dise oui à ces gens-là, par la suite, qu'est-ce qui va arriver avec les autres propriétaires? Ils vont nous prendre en otage. On doit aller plus loin dans cette réflexion. J'ai suggéré que les motoneigistes aillent eux-mêmes louer les droits de passage. »

M. Lussier rappelle l'importance économique des motoneigistes à Sherbrooke. « Je demande haut et fort [aux propriétaires de terrains] d'ouvrir les pistes. »

La CNESST accorde un délai à la Ville

SHERBROOKE — La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) accorde une prolongation à la Ville de Sherbrooke pour qu'elle dépose son nouveau plan des mesures d'urgence en cas d'inondation. La Ville a maintenant jusqu'au 31 janvier pour proposer des correctifs au plan appliqué lors des inondations du 1er novembre.

Rappelons que la Ville avait été l'objet d'une plainte à la suite de sa gestion des inondations au garage municipal au début du mois de novembre. La CNESST avait demandé une révision du plan des mesures d'urgence pour que soit déterminé un niveau d'eau auquel une évacuation devenait nécessaire. Le processus de transfert des employés doit aussi être réévalué. Une chargeuse sur roue ne pourra plus être utilisée pour le déplacement d'employés en cas d'inondation. **JONATHAN CUSTEAU**

COMPTOIR
PIZZA MAISON
DE WINDSOR

Publireportage

PIONNIER DE LA PIZZA
NON CUITE EN ESTRIE

Depuis 24 ans, des gens de partout se rendent à Windsor pour s'y procurer *LA meilleure pizza!* Souvent imitées, mais jamais égalées, les pizzas cuisinées avec amour par Huguette Maheu sont préparées à partir d'ingrédients de première qualité et selon ses propres recettes, dont sa célèbre sauce à pizza qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Comptoir Pizza Maison se démarque par son concept *« cuisez à la maison »*. Chaque pizza est ainsi élaborée devant vos yeux – ou environ une demi-heure avant que vous ne veniez la chercher pour les commandes téléphoniques. Vous la faites ainsi cuire au moment désiré pour une pizza toujours bien chaude et pleine de saveurs!

À ces pizzas inégalables s'ajoutent d'autres mets aussi délicieux. *« On est à l'écoute de nos clients qui nous demandaient d'autres plats cuisinés maison, comme des sous-marins, de la lasagne, etc. Je souhaitais également leur faciliter l'heure du repas en leur offrant tous les à-côtés comme des sauces à salade, dont notre fameuse sauce césar, extrêmement appréciée, sans oublier nos douceurs sucrées, comme la pizza dessert et le sucre à la crème »*, explique Mme Maheu, toujours aussi passionnée par son métier.

« J'adore cuisiner! Et quand on aime ce qu'on fait, les gens s'en rendent compte. Plusieurs me disent d'ailleurs qu'ils n'ont jamais goûté d'aussi bonnes pizzas que les miennes. Ça fait évidemment plaisir! » ajoute celle qui a transmis son amour de la cuisine à son fils Keven qui travaille avec elle avec le même souci de qualité. « *Ce sont les petits détails qui font la différence. Par exemple, on brosse nos champignons un à un.* »

L'ambiance chaleureuse qui règne dans le petit local contribue aussi au succès du Comptoir Pizza Maison qui compte sur des clients fidèles depuis... 24 ans! *« Les gens se sentent bien accueillis chez nous, comme au sein d'une grande famille. »*

1 SEULE ADRESSE
8, RUE PRINCIPALE N., WINDSOR 819.845.9115

0025219

ENTREPÔT pour lui

LES PROMENADES KING
2265, RUE KING OUEST, SHERBROOKE
819 821-4419
boutiquepourlui.com
facebook.com/entrepotpourlui

BOXING DAY

AVANT NOËL

60%* de rabais

sur toute la collection automne-hiver en magasin à prix régulier

DÈS MAINTENANT JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 2019

* SAUF LES ACCESSOIRES

DKNY DONNA KARAN NEW YORK
MODANGO MILANO
hörst
Polifroni MILANO CHEMISES INFROISSABLES
BLACK BULL APPAREL
FELLOWS UNITED
et beaucoup d'autres collections

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi 9 h 30 - 17 h 30
Jeudi et vendredi 9 h 30 - 18 h
Samedi 9 h 30 - 17 h
Dimanche 12 h - 16 h

0027574

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Vive... la politique!

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

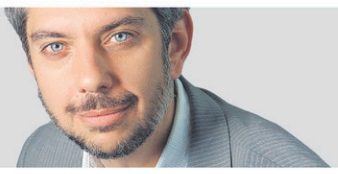

Il y a la petite politique, celle dont on entend beaucoup parler. Celle des rapports de forces, des jeux d'influence et des effets de toge. Celle qui attire le regard et l'attention. Celle qui vise à gagner des points et à en arracher aux adversaires.

Il y a aussi la politique avec un grand P, celle qui change le cours des choses. Globalement pour le mieux si l'on prend un grand angle, si l'on embrasse par exemple les dernières décennies au Québec.

Cette politique avec un P majuscule est aussi faite de «petites» choses. Les guillemets sont nécessaires, car ce qualificatif est employé ici comme élément de différenciation avec ce qu'on qualifie généralement de «grands enjeux».

Des «petites» choses pourtant souvent bien nécessaires, mais qui parviennent malheureusement trop peu jusqu'aux citoyens. C'est que le système politico-médiatique, entraîné sur lui-même et par lui-même, sautille souvent d'une controverse à l'autre. C'est aussi que de nombreuses plus petites avancées politiques sont éclipsées par de plus grandes, par les fameux grands enjeux. Normal. Il va de soi par exemple qu'une assemblée législative place au coeur de ses discours et de ses priorités d'action les questions touchant à la protection de l'enfance — et que les médias les donnent à lire, à entendre et à voir.

Tous ces mots un peu emphatiques sur la nécessité de la politique visent à introduire ce qui suit, un «petit» dossier qui a pourtant une longue histoire. Qui démontre par la bande qu'il existe plus de continuité que de ruptures d'un gouvernement à l'autre au Québec. Et qui nous rappelle que la politique doit se pencher sur 1000 facettes de notre organisation sociale.

C'est un «petit» exemple parmi tant d'autres.

UNE PM ET DEUX MINISTRES...

À partir de 2020, les dizaines de milliers de personnes qui passent par les agences de placement de personnel et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires seront mieux protégées au Québec. Les activités de ces agences seront encadrées.

Elles devront entre autres et pour la première fois détenir un permis délivré par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Le ministre du Travail, Jean Boulet, a édicté le mois dernier un règlement à cet effet.

Son règlement s'appuie sur une loi que la ministre du Travail du gouvernement Couillard, Dominique Vien, a fait adopter en 2018. Mais il manquait toujours ce règlement d'application. Il est maintenant là.

Avant la libérale Dominique Vien, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, avait promis, en campagne électorale, en 2012, qu'un gouvernement qu'elle dirigerait instaurerait des mesures visant à mieux encadrer ces agences offrant du personnel à d'autres employeurs. Son gouvernement minoritaire n'a pas pu aller jusqu'au bout.

La longue boucle vient d'être bouclée au profit de ces travailleurs.

Cette question aurait dû être réglée bien plus tôt. D'autant qu'il s'agit de travailleurs bien souvent vulnérables. Malheureusement, les sans-voix parviennent difficilement à imposer leurs priorités, à attirer le regard et l'attention. Il y a toujours tant et tant à faire.

Les gouvernements ont aussi été ralentis par le souci qu'ils ont eu de ne pas mettre toutes les agences dans le même sac. Ils ont longtemps cherché à distinguer celles se comportant comme de bons citoyens corporatifs — lesquelles forment la majorité d'entre elles, ont-ils toujours insisté — des autres.

La politique a avancé lentement, mais elle a avancé. L'encadrement de ces agences est un exemple parmi d'autres de sa nécessité.

Cet exemple est... trop petit pour figurer dans les revues et bilans de fin d'année. Mais il est bien réel, concret, pertinent et utile.

DÉFINITION

Qu'est-ce que la politique avec un P majuscule? C'est tout ce qui reste à faire.

La liste est évidemment longue! Il n'y a qu'à suivre l'actualité des derniers jours pour s'en convaincre.

La politique dans l'acception large et noble du terme, c'est tout ce qui reste à accomplir et tout ce qui restera toujours à faire, car rien n'est statique. Elle est un outil à la fois collectif et naturel permettant d'assurer la vie en société; permettant de donner la main à d'autres.

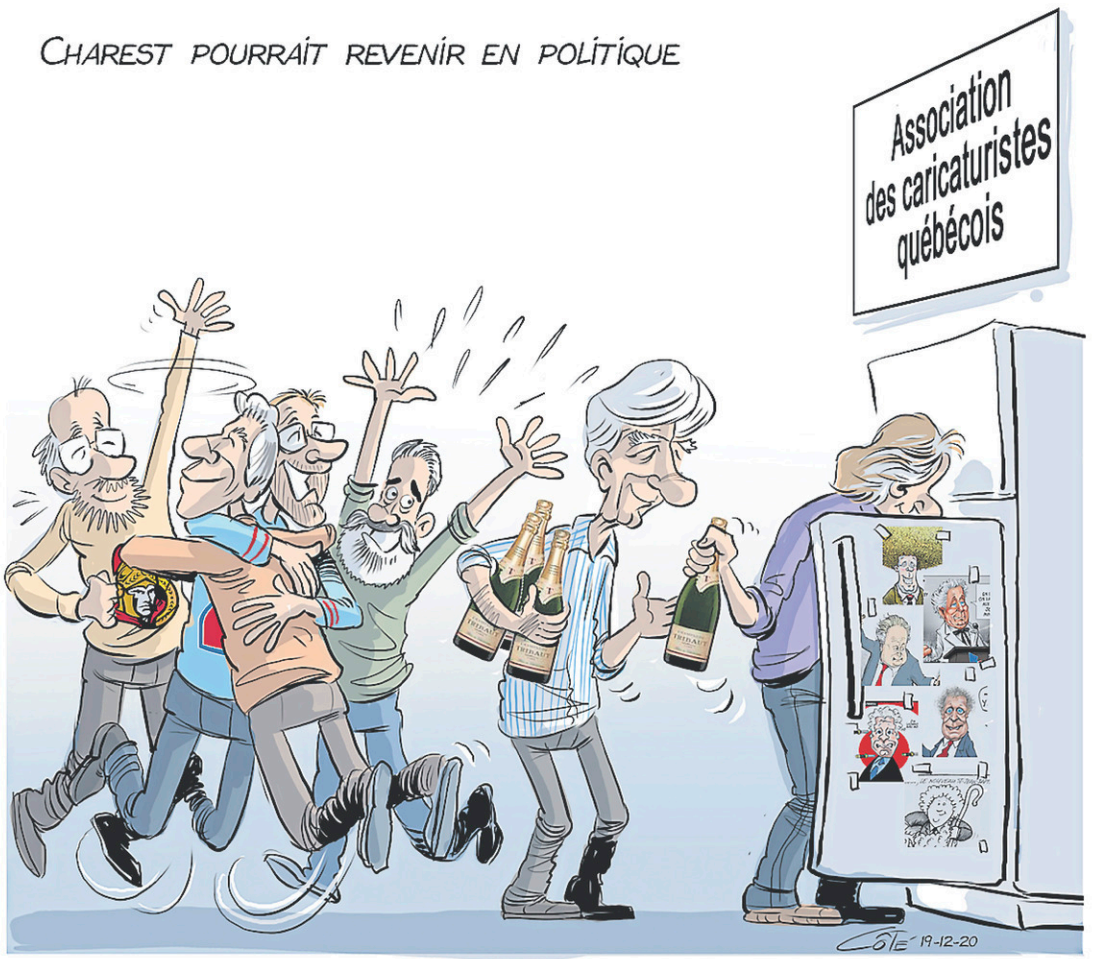

CARREFOUR DES LECTEURS

Une profonde humanité

Lorsque Mgr André Gaumond est arrivé à Sherbrooke en 1995, j'étais réceptionniste à l'archevêché. Un emploi idéal pour un étudiant féru de lecture comme je l'étais. Le premier contact avec lui n'a pas été aussi instantané qu'avec Mgr Jean-Marie Fortier, son prédécesseur. Rien de plus normal puisque les deux hommes n'étaient pas taillés du même bois.

J'ai découvert en Mgr Gaumond un personnage non seulement brillant, mais aussi profondément humain. Que dire de son rire jovial, lequel se manifestait lors des nombreuses blagues que nous partagions. Nous discutions pratiquement toujours de livres, lui me suggérant de plonger dans les œuvres de Benoît XVI et moi l'invitant sur les sentiers de l'histoire et de la politique.

Lorsque mon père est décédé, Monseigneur était alors en déplacement à l'extérieur. Avec empressement, il avait demandé à sa secrétaire de m'appeler pour m'offrir ses condoléances. De manière discrète, mais bien affirmée, il savait être proche des gens qui le côtoyaient. Et il aimait aller à la rencontre de l'autre.

En 2011, je prêtais main-forte au directeur général de l'aile québécoise du Congrès juif canadien pour l'organisation du repas du Seder (pâque juive) prévu à Sherbrooke. Je connaissais bien cette organisation, pour avoir collaboré avec ses représentants. L'objectif était d'établir des ponts entre la communauté juive locale et le milieu. Au-delà des questions logistiques, il fallait naturellement dénicher un président d'honneur.

J'avais donc soumis l'idée de lancer l'invitation à mon ancien patron. Quelques minutes seulement après lui avoir acheminé un courriel exprimant ce désir, Mgr Gaumond me répondait et acceptait avec enthousiasme. Le Seder fut un succès retentissant, notamment en raison de sa présence. Et la table où les gens ont eu le plus de plaisir est celle où il prenait place!

Incontestablement, son passage parmi nous aura été marqué du sceau de l'humilité et de la discrétion, mais je conserve de lui le souvenir reconnaissant d'une profonde humanité. C'était l'une de ses principales qualités et c'était probablement la plus importante.

Marc Nadeau
Sherbrooke

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents par :

Courriel :
opinions@latribune.qc.ca

Télécopieur : ***819 564-8098***

Poste :
Opinions des lecteurs
1950, rue Roy, Sherbrooke
Québec, J1K 2X8

Yves Massariol
AMBASSADEUR OR

AmericanBiltrite

Steve Lussier
Maire de Sherbrooke
AMBASSADEUR ARGENT

Sherbrooke

Daniel Lambert
AMBASSADEUR ARGENT

Portes Mackie

Les entreprises Lachance
AMBASSADEUR ARGENT

Les entreprises Lachance
construction résidentielle

Etienne Labrie
AMBASSADEUR ARGENT

Plume
Clinique spécialisée d'aide à l'apprentissage

Pablo Marapin
AMBASSADEUR ARGENT

Financière Sun Life
Services Financiers
Pablo Marapin inc.

Bernard Bélanger
Entrepreneur électricien inc.
AMBASSADEUR ARGENT

Bernard Bélanger
Entrepreneur électricien inc.
Commercial • Industriel • Institutionnel

IMMEX
Société immobilière
AMBASSADEUR ARGENT

IMMEX
Société immobilière

Éric Laroche
AMBASSADEUR BRONZE

Groupe Laroche

Adam Chouinard
AMBASSADEUR BRONZE

Groupe financier
Côté · Caron · Chouinard
Financière Banque Nationale
Gestion de patrimoine

Yannick Crack
AMBASSADEUR BRONZE

Therrien Couture
Vos affaires. À cœur.

De la Fontaine
AMBASSADEUR BRONZE

De la Fontaine
Imaginez. Nous réalisons.

Royer
AMBASSADEUR BRONZE

19 34
ROYER

Calile & Maria Agustina Haddad
AMBASSADEUR ARGENT

Burger King

Alain Ouzilleau
AMBASSADEUR ARGENT

CABICO armoires sur mesure

Publiforme
AMBASSADEUR ARGENT

Publiforme
Affichage en tous genres

Éric Chênevert
AMBASSADEUR ARGENT

VERBOM

Nicholas Charland Dubois
AMBASSADEUR ARGENT

pepsi

Jean Caron
AMBASSADEUR ARGENT

Ball

RBC
Banque Royale
AMBASSADEUR ARGENT

RBC

Louis-Philippe Longpré Construction Guy Sébas
AMBASSADEUR ARGENT

Constructions Guy Sébas inc.

Isabelle P. Mercure & Luc R. Borduas
AMBASSADEUR BRONZE

lavery Avocats

Daniel Lemay
AMBASSADEUR BRONZE

ROULEAU GRANIT

Antoine Latendresse
AMBASSADEUR BRONZE

Les fruits et légumes de l'Estrie inc.
Distribution de produits alimentaires

FLE
Services alimentaires

Dalkotech
AMBASSADEUR BRONZE

DALKO TECH

Francis Vandal
AMBASSADEUR BRONZE

TD

Corrine Reid Karine Bourassa
AMBASSADEUR BRONZE

Karine Bourassa
Avocate
Reid Notaires

Construction Vincent
AMBASSADEUR BRONZE

Construction Vincent

2019 2020

LE CLUB DES AMBASSADEURS

Le Club des Ambassadeurs du Phœnix de Sherbrooke vous souhaite un joyeux temps des fêtes.

0027455

PANIERS DE L'ESPOIR

Tout est en place pour la distribution

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les bénévoles de la Fondation Rock-Guertin sont à pied d'œuvre. Vendredi matin, dès 5 h 30, la préparation en vue de la grande distribution des Paniers de l'espoir va s'amorcer. Objectif : livrer des milliers de boîtes de denrées à 2275 portes aux quatre coins de la grande ville de Sherbrooke.

Les bénévoles Lise Robidas et Cécile St-Pierre s'activent dès 5 h 30 ce matin afin de livrer des milliers de boîtes de denrées à 2275 portes aux quatre coins de Sherbrooke. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

Dans le grand bâtiment de la Fondation Rock-Guertin, les étagères sont pleines. Tout est bien ordonné, bien classé. On est prêts. « Les gens ont été incroyablement généreux cette année. Nos étagères sont pleines. Tout est prêt pour la distribution », soutient Denis Fortier, le directeur général de la Fondation Rock-Guertin.

Parmi les exemples frappants, il y a les boîtes de céréales. Il y a en a de tous les formats, de toutes les marques. « Nous avons 2700 boîtes de céréales! » explique M. Fortier.

Un logiciel permet de faire une distribution logique et mathématique du nombre de boîtes à distribuer. Le matin venu, les bénévoles sauront exactement combien placer de boîtes de céréales dans chacune des boîtes de denrées qu'ils vont remplir pour les bénéficiaires.

« Par exemple, une personne seule et une famille de deux recevront une seule boîte. Une famille de quatre en recevra deux. Les bénévoles vont s'assurer de prendre la variété quand ils vont monter les paniers », image Denis Fortier.

Et l'exercice sera ainsi fait pour chacune des denrées sans exception, des conserves de tomates en passant par le beurre d'arachides, le jus en boîte, les enveloppes de riz ou le maïs en conserve.

Le but de l'exercice est aussi simple qu'essentiel : « On veut que les paniers soient aussi beaux, du premier au dernier! » explique Denis Fortier.

Vendredi matin, quelque 500 bénévoles seront à l'œuvre pour mener à bien cette généreuse distribution de panier qui fera une très grande différence dans la vie de 3000 à 4000 personnes. Il y aura 46 camions sur la route.

« Il faut rappeler qu'on ne téléphone pas aux gens, qu'on ne leur confirme pas s'ils recevront ou non un panier. Les gens qui ont fait la demande doivent rester à la maison entre 8 h et 20 h pour recevoir leur Panier de l'espoir s'ils ont été acceptés. Si les livreurs sonnent à la porte et qu'il n'y a personne, il n'y aura pas de paniers malheureusement », indique M. Fortier.

0024234

Un feu de circulation a plombé la collecte de la guignolée des médias

Moisson Estrie et la Fondation Rock-Guertin se partagent 61 300 $

TOMMY BROCHU
tbrochu@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Moisson Estrie et la Fondation Rock-Guertin se partagent les quelque 61 300 $ que les Sherbrookois ont remis aux bénévoles de la grande guignolée des médias. Un excellent montant, considérant les difficultés techniques qu'ont eu les organisateurs.

La Sûreté du Québec a notamment demandé à ce que le feu de circulation de l'intersection King Ouest et Don Bosco revienne à la normale, puisque le bouchon de circulation se ressentait jusque sur l'autoroute. Habituellement, quatre feux rouges clignotants sont installés pour que les bénévoles puissent intercepter tous les véhicules. L'an dernier, 67 000 $ — un record — avaient été remis aux organismes.

« On se doit d'assurer un équilibre entre la sécurité pour le public et les bénévoles, et la collecte, indique la coordonnatrice régionale pour la région Estrie/Bois-Francs, Claudine Roussel. Ce n'est absolument pas possible que les véhicules s'arrêtent sur l'autoroute. On ne peut pas créer une situation où les véhicules sont arrêtés sur l'autoroute. On a dû faire passer les véhicules un peu plus vite. »

« On se doit d'assurer un équilibre entre la sécurité pour le public et les bénévoles, et la collecte. »

— Claudine Roussel, coordonnatrice régionale

« Les gens sont formidables, ils avaient leur don prévu, poursuit-elle. Ils avaient leur sac d'argent. On martèle donc le message suivant : ceux qui n'ont pas été interceptés, allez faire votre don au guignolee.ca. »

BELLE SOMME

Pour le directeur général de la Fondation Rock-Guertin, Denis Fortier, il s'agit d'un beau montant. « Ce n'est pas final, car on a toujours un deuxième chèque au mois de mars, rappelle-t-il. C'est important. Cette somme va permettre de payer une bonne partie des denrées périssables qui seront dans les paniers de l'espoir. Les gens ont été généreux, ils peuvent encore l'être jusqu'au 24 décembre. »

« Nous, c'est pour le non périssable, enchaîne Geneviève Côté, directrice générale de Moisson Estrie. On a déjà beaucoup de nourriture périssable avec le programme de récupération dans les épiceries. On va s'en servir pour la période des Fêtes, mais également pour janvier et février où on va renflouer les tablettes. »

Les directeurs généraux gardent espoir que les Sherbrookois soient généreux d'ici le 24 décembre. « On espère que le retard va se rattraper. Sinon, on va être créatifs pour trouver d'autres moyens de financement », assure M^me^ Côté.

LA RÉGION BRILLE

Les citoyens des autres municipalités de l'Estrie et des Bois-Francs ont également été très généreux. Au total, 226 338 $ ont été donnés aux différents organismes, soit 30 000 $ de plus que l'an dernier.

À Victoriaville, 76 500 $ ont été amassés, alors que le précédent don avait été de 47 500 $. « Il y a eu une très belle campagne. Les gens se sont mobilisés, c'est beau à voir. Ça motive tout le monde à bien travailler », se réjouit Claudine Roussel.

LE CÉGEP S'ACTIVE

Les étudiants et membres du personnel du Cégep de Sherbrooke et de la Fondation se sont mobilisés et ont confectionné 82 paniers de Noël. Ils seront remis à des étudiants dans le besoin.

« Le Cégep compte de plus en plus de jeunes et de moins jeunes qui poursuivent des études malgré une situation financière précaire. On retrouve parmi ces étudiants et étudiantes autant de parents, de gens nouvellement arrivés aux Québec que de personnes seules. La période des Fêtes est donc l'occasion pour les membres de la communauté collégiale de poser un geste tangible face à une situation de pauvreté présente sur le campus », rappelle l'établissement dans un communiqué de presse, précisant que les bénéficiaires ont reçu des denrées non périssables, du pain, des fruits, des légumes et des bons d'achat d'épicerie.

JOURNÉE HISTORIQUE AU SPS

Trois policiers à la retraite le même jour

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Jeudi matin, pour la première fois de l'histoire du Service de police de Sherbrooke (SPS), trois cortèges d'autopatrouilles rendant hommage à des agents prenant leur retraite se sont mis en branle.

On soulignait ainsi la fin de carrière de trois policiers le même jour, une première à Sherbrooke, convient Martin Carrier, porte-parole du SPS.

L'heure de la retraite a sonné pour les sergents-détectives Alain Lapointe, Mario Hamel et Sylvain Geoffroy.

« C'est près d'un siècle d'expérience qui quitte le Service de police de Sherbrooke d'un coup », fait remarquer M. Carrier.

« C'est la première fois que trois policiers prennent leur retraite le même jour. Nous vivons une journée exceptionnelle. La tradition s'est poursuivie; les trois policiers ont eu droit à un cortège de chez eux jusqu'au poste de police pour souligner leur départ. »

> **« C'est près d'un siècle d'expérience qui quitte le Service de police de Sherbrooke d'un coup. »**
>
> — Martin Carrier

Alain Lapointe et Sylvain Geoffroy revendiquent chacun 33 ans de service. Mario Hamel a été policier pendant 32 ans.

« On parle de trois policiers d'expérience très appréciés de toute l'équipe », ajoute M. Carrier.

« Ils avaient chacun leur couleur. Ils vont nous manquer. »

Il se pourrait que d'autres situations du genre se produisent dans le futur, compte tenu des dates d'embauche des cohortes il y a plusieurs années.

C'est aussi évidemment la première fois que trois membres de l'escouade des enquêtes prennent leur retraite en même temps. On a pris des mesures pour que ces départs n'affectent pas les opérations, assure Martin Carrier.

« C'est prévu depuis quelques mois. Le transfert de connaissance a eu lieu vers d'autres membres de l'équipe des enquêtes. Trois enquêteurs déjà en place vont prendre leur suite, dit-il. Trois membres de l'équipe deviennent permanents. »

« Chacun des enquêteurs qui ont pris leur retraite avait leur champ d'expertise. »

Les sergents-détectives Alain Lapointe, Mario Hamel et Sylvain Geoffroy, du Service de police de Sherbrooke, ont pris leur retraite jeudi. — PHOTO FOURNIE

0024401

0022884

0021175

CONFINEMENT À L'ÉCOLE MASSEY-VANIER DE COWANSVILLE

Trois interpellations

La Presse canadienne

Le confinement a été imposé par le biais d'un code bleu, un protocole mis en place par les autorités scolaires pour répondre à « une situation d'urgence mettant en danger la vie de personnes à l'école ». — PHOTO LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

COWANSVILLE — La mesure de confinement barricadé a été levée à l'école secondaire Massey-Vanier, à Cowansville, en Montérégie, jeudi matin, après l'interpellation de trois personnes.

Deux d'entre elles ont été appréhendées à l'intérieur des murs de l'école, a précisé une porte-parole de la Sûreté du Québec, Aurélie Guindon. Personne n'était armé.

La Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) rapportait quelques minutes plus tôt que deux de ses élèves avaient été interpellés. Aucun blessé n'a été rapporté.

La Sûreté du Québec précise que le confinement s'est étiré de 9 h 15 à 11 h. Lors d'un point de presse en début d'après-midi, la responsable des communications de la CSVDC, Alexandra Langlois, a expliqué que la décision de confiner les élèves avait été prise par la direction, qui avait reçu des informations pouvant laisser craindre pour leur sécurité. Elle n'a pas précisé la nature de ces informations.

« À ce moment-là, la direction de l'établissement ne prend pas de chance », a-t-elle ajouté.

En fin d'avant-midi, la commission scolaire a annoncé sur sa page Facebook que « les vérifications faites sur place ne laissent pas croire à une menace directe pour la sécurité des personnes sur les lieux ».

La SQ indique de son côté sur Twitter que l'enquête se poursuit.

Le confinement a été imposé par le biais d'un code bleu, un protocole mis en place par les autorités scolaires pour répondre à « une situation d'urgence mettant en danger la vie de personnes à l'école ».

« Toutes les directions d'établissement détiennent cette information-là lors d'une telle situation, de la même façon lorsqu'il y a un feu. Toutes les directions détiennent un cartable avec toutes les étapes et elles les maîtrisent », a expliqué Mme Langlois.

Le protocole stipule qu'en cas de code bleu, les élèves et le personnel doivent demeurer dans leurs locaux et verrouiller les portes. Ils doivent se tenir loin des fenêtres et garder un silence complet pour éviter d'être repérés. Plusieurs parents inquiets s'étaient rendus à l'école à l'annonce du confinement, bien que les autorités leur avaient conseillé de ne pas le faire.

Après la levée de la mesure, les parents qui souhaitaient aller chercher leur enfant étaient invités à le faire. Le reste de la journée se déroulera tout de même selon l'horaire habituel, avec une prise en charge professionnelle des élèves et employés en besoin de soutien, a-t-on précisé.

SNC-Lavalin: la Couronne suggère neuf ans pour Bebawi

DIRK MEISSNER
La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'ex-cadre de la firme de génie SNC-Lavalin Sami Bebawi a terni la réputation du Canada et contribué à perpétuer le régime dictatorial corrompu de Mouammar Kadhafi en Libye, a déclaré jeudi la procureure fédérale Anne-Marie Manoukian en demandant qu'il soit condamné à neuf ans de prison.

Pendant qu'il dirigeait les activités de l'entreprise en Libye, à partir de la fin des années 1990, Bebawi a mis en place un « stratagème de fraude complexe » pour assurer à SNC-Lavalin des contrats lucratifs et empocher des millions de dollars, a affirmé Me Manoukian dans les observations sur la peine devant le juge de la Cour supérieure du Québec Guy Cournoyer.

Me Manoukian a recommandé que Bebawi soit condamné à neuf ans pour fraude, 4,5 ans pour corruption d'un agent public étranger et 45 mois pour le recyclage de produits de la criminalité, les peines étant purgées simultanément. Le seul facteur atténuant qui pourrait réduire sa peine, a-t-elle dit, est l'âge de Bebawi — il a 73 ans.

La défense a répliqué qu'une peine de six ans de prison serait appropriée : six ans pour fraude, 3,5 ans pour corruption et trois ans pour le recyclage de produits de la criminalité, purgés simultanément.

Dimanche, un jury a rendu un verdict de culpabilité contre le septuagénaire sur l'ensemble des cinq chefs d'accusation auxquels il faisait face.

Après quatre jours de délibérations, les jurés ont reconnu Bebawi coupable de fraude, de recyclage de produits de la criminalité, de possession de biens volés et de corruption d'un agent public étranger.

La poursuite alléguait que SNC-Lavalin avait transféré environ 113 M$ à des sociétés fictives pour payer des gens, dont Saadi Kadhafi, fils du défunt dictateur Mouammar Kadhafi, dans le but de décrocher des contrats en Libye, à partir de la fin des années 1990.

La Couronne a soutenu au procès que ce qui restait dans les comptes après le paiement des pots-de-vin et des factures était divisé à parts égales entre Bebawi et son ancien subordonné Riadh Ben Aissa — chacun empochant 26 millions $.

La Davie préqualifiée pour devenir le 3e joueur de la Stratégie navale

OTTAWA — C'est bientôt mission réussie pour que le chantier naval Davie, à Lévis, soit partie intégrante de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN).

Un communiqué de presse émis par Services publics et Approvisionnement Canada confirme que le chantier québécois s'est « préqualifié » en vue de devenir le troisième partenaire de la SNCN.

Si la Davie est confirmée comme troisième partenaire, elle construira six brise-glaces de programme pour la Garde côtière canadienne.

La Davie passera donc à la prochaine étape du processus de sélection, soit la présentation d'une proposition officielle et un processus visant à confirmer qu'elle a les capacités financières pour réaliser le projet.

Si cette étape est concluante, Ottawa entamera des négociations afin de convenir d'une entente-cadre qui devrait être en place d'ici la fin de 2020.

La Stratégie nationale de construction navale vise à renouveler la flotte canadienne de navires, militaires ou civils. **LA PRESSE CANADIENNE**

Prévost pourrait livrer 330 autocars à New York

SAINT-NICOLAS — Le constructeur d'autocars Prévost dit avoir décroché le plus important contrat de son histoire alors que l'entreprise pourrait livrer jusqu'à 330 véhicules à la société responsable de la gestion des transports à New York — la Metropolitan Transportation Authority (MTA).

Annoncé jeudi, le contrat comporte une commande ferme de 307 autocars dont les livraisons débuteront l'an prochain pour s'échelonner jusqu'en 2022. La MTA dispose également d'une option pour commander 23 autocars supplémentaires. La valeur totale de l'entente est estimée à 260 M $.

La compagnie prévoit embaucher 20 personnes à son usine de Sainte-Claire, dans Bellechasse, ainsi que 25 autres salariés à son site de Plattsburgh. L'entreprise est une filiale du géant suédois Volvo depuis 2004. **LA PRESSE CANADIENNE**

CARTEL DU PAIN

Feu vert à une demande d'action collective

MONTRÉAL — Un juge de la Cour supérieure du Québec a donné le feu vert, jeudi, à une demande d'action collective qui avait été déposée au Québec en octobre 2017 dans la foulée d'une affaire entourant la fixation des prix du pain.

La requête concerne toutes les personnes, sociétés et associations résidant dans la province et qui auraient acheté au moins un pain emballé entre le 1er janvier 2001 et le 19 décembre 2019 — jour où la demande a été acceptée.

Cette démarche vise les Compagnies Loblaw Limitée, George Weston, Metro, Sobeys, Walmart Canada, Boulangerie Canada Bread et la chaîne Tigre Géant.

Des documents allèguent que les plus grands épiciers et grossistes en boulangerie du pays ont conspiré pour gonfler artificiellement d'au moins 1,50 $ le prix du pain et des produits dérivés de 2001 à 2017. **LA PRESSE CANADIENNE**

COURSE À LA DIRECTION DU PCC

Deux candidatures confirmées

OTTAWA — Un militant enthousiaste est la deuxième personne à annoncer publiquement qu'il sera de la course à la direction du Parti conservateur du Canada (PCC).

Rodolphe Husny, qui a été candidat conservateur en 2011 et en 2015 dans Outremont, confirme qu'il compte être sur les rangs pour tenter de succéder à Andrew Scheer.

Son nom s'ajoute à celui de Bryan Brulotte, un organisateur politique et homme d'affaires, qui a lui aussi confirmé dans les derniers jours qu'il compte se lancer dans la course à la direction.

L'ancien premier ministre du Québec, Jean Charest, a confirmé au *Devoir* son intérêt pour la direction du PCC.

Des politiciens de l'Ouest souhaitent aussi voir l'ancienne chef conservatrice par intérim, Rona Ambrose, se lancer dans la course.

M. Scheer a annoncé la semaine dernière qu'il allait démissionner, mais qu'il restera comme chef par intérim jusqu'à l'élection de son successeur. **LA PRESSE CANADIENNE**

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
17 064	544,64	76,21	28 376,96	3205,37	8887,22	1484,40	61,18
+ 32,06	+ 5,93	+ 0,98	+ 137,68	+ 14,23	+ 59,49	+ 5,70	+ 0,33

TVA SPORTS

Québecor gagne son combat contre Bell

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Après s'être fait rabrouer à chaque round par les instances chargées d'arbitrer leur affrontement, Québecor a finalement remporté son combat contre Bell Canada entourant la diffusion de TVA Sports.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a en effet donné raison au groupe de Pierre Karl Péladeau et oblige Bell Canada à offrir d'ici le 5 février prochain la chaîne sportive du Groupe TVA aux mêmes conditions que sa propre chaîne sportive RDS.

Arbitre ultime, le CRTC a jugé que Bell a accordé une préférence indue à son propre service de sports RDS sur ses plateformes et un désavantage indu à TVA Sports en n'offrant pas ce dernier aux mêmes conditions que RDS. Bell refusait d'inclure TVA Sports dans son forfait le plus populaire, obligeant ses abonnés à obtenir la station sportive du Groupe TVA soit en s'abonnant à un forfait plus coûteux, soit en payant pour l'obtenir à la carte.

Groupe TVA et surtout son grand patron, Pierre Karl Péladeau, se plaignaient depuis des lunes au CRTC et sur la place publique de cette situation, surtout que Bell ne se livrait pas à la même discrimination du côté anglophone, accordant à Sportsnet, propriété de Rogers Communications, la même distribution qu'à sa propre station sportive TSN, le pendant anglophone de RDS.

PRIVÉS DE HOCKEY

L'affrontement avait donné lieu à de multiples escarmouches sur la place publique, le tout culminant lorsque Québecor avait tenté de porter un grand coup en retirant le signal de TVA Sports aux abonnés de Bell au moment même où débutaient les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey, le 10 avril dernier. Le conglomérat québécois avait tenté d'en faire porter l'odieux au géant canadien en martelant à grands coups de publicité que « Bell avait décidé de pénaliser » ses auditeurs, alors que la décision était uniquement celle de Québecor.

Bell avait aussitôt lancé une contre-attaque juridique, réclamant de la Cour supérieure qu'elle intervienne pour forcer Québecor à respecter ses ententes et ses engagements auprès du CRTC. Québecor avait tenté une riposte avec une requête en demandant au tribunal de déclarer abusive la demande d'injonction. Le juge Claude Champagne, de la Cour supérieure, avait balayé cette dernière requête du revers de la main et donné le premier round à Bell, émettant une injonction ordonnant à Groupe TVA de rétablir le signal deux jours après son interruption.

Le CRTC avait pourtant émis, dès le 8 avril, soit deux jours avant que le signal ne soit coupé aux abonnés de Bell, un avis indiquant que la règle du statu quo devait s'appliquer, c'est-à-dire que, dans le cas d'un différend, les parties doivent continuer à exercer leurs ententes telles que conclues jusqu'à ce que le différend soit résolu. Or, devant le maintien de la menace de couper le signal, le Conseil était revenu à la charge le 10 avril même, avec une ordonnance enjoignant Groupe TVA de respecter le statu quo sous peine de voir la licence de TVA Sports suspendue.

Entente après huit semaines de grève chez Olymel Princeville

MONTRÉAL — Olymel et le syndicat représentant ses employés de Princeville ont confirmé en être venus à une entente sur un nouveau contrat de travail.

En fin de journée, jeudi, le syndicat des employés d'Olymel Princeville, affilié à la CSN, a annoncé par voie de communiqué qu'il mettait fin à huit semaines de grève. Les employés ont voté en accord avec la recommandation déposée par la conciliatrice.

Le conflit de travail qui a été déclenché le 28 octobre doit prendre fin dès maintenant.

Dans le camp patronal, Olymel soutient que c'est « à l'issue d'une nouvelle séance de conciliation », tenue mercredi à Québec, que l'on a pu dénouer l'impasse. Selon l'employeur, l'entente serait le « résultat des compromis » faits de part et d'autre dans le but d'améliorer les conditions de travail des travailleurs. **LA PRESSE CANADIENNE**

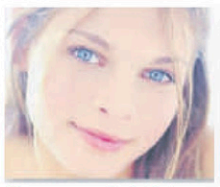

LA SUBSTANCE QUI PROTÉGEAIT LA PEAU DE BÉBÉ TOUTE NEUVE, PEUT MAINTENANT ÊTRE UTILISÉE EN COSMÉTOLOGIE ET APAISER LA PEAU ABÎMÉE PAR LES RAVAGES DES ANNÉES

Une peau de bébé

Les années qui passent laissent parfois une image cruelle se refléter dans le miroir du temps. Même condamnés à subir le passage dans ans, vous pouvez maintenant donner à votre peau un regain de vitalité que vous ne pensiez même plus retrouver.

Les chercheurs du Skin Sciences Institute du Children Hospital Center de Cincinnati ont fait une découverte étonnante : la douceur de la peau des bébés pourrait être attribuée au vernix, la substance blanchâtre qui recouvre le foetus dans le ventre de sa mère. Ils ont réalisé que ce produit précieux est un hydratant naturel aux propriétés anti-oxydantes et anti-infectieuses. Il permet à la peau des nouveau-nés de na pas de désscher et d'être moins desquamée.

La substance qui protégeait la peau toute neuve, peut maintenant être utilisée en cosmétologie et apaiser la peau abîmée par les ravages des années. Préfix, une crème des produits Bio-Actif à base de squalane redonne à la peau toute sa souplesse perdue. D'une parfaite tolérance et d'une très grande facilité de pénétration dans l'épiderme, Préfix sans parfum à base de squalane provoque un travail de fond qui a pour but d'activer les molécules actives et naturelles des actifs propres aux produits Bio-Actif.

Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M

Valide du 20 au 26 décembre 2019. Jusqu'à épuisement des stocks.

Natur-Santé
733, boul. Frontenac O.,
bureau 104,
Thetford Mines
418 334-1071

L'ALVÉOL
104, rte du Président-Kennedy # 100, Lévis
Commandes postales
418 833-5933
1 877-833-5933
Fermé dimanche et lundi

L'ALVÉOL
2622, rue King Ouest,
Sherbrooke
(à l'arrière de l'édifice 2630)
819 823-3322
Fermé mercredi et dimanche

L'ALVÉOL
227, rue Principale O.,
Magog
Commandes postales
819 868-3368
1 877-511-3368
Fermé mercredi et dimanche

0016208

NOUVELLE PHASE ÉTÉ 2020

QUARTIER SANTÉ

2015, 12e Avenue Nord
Près du CHUS
Sherbrooke

groupelaroche.com
819 340-0229

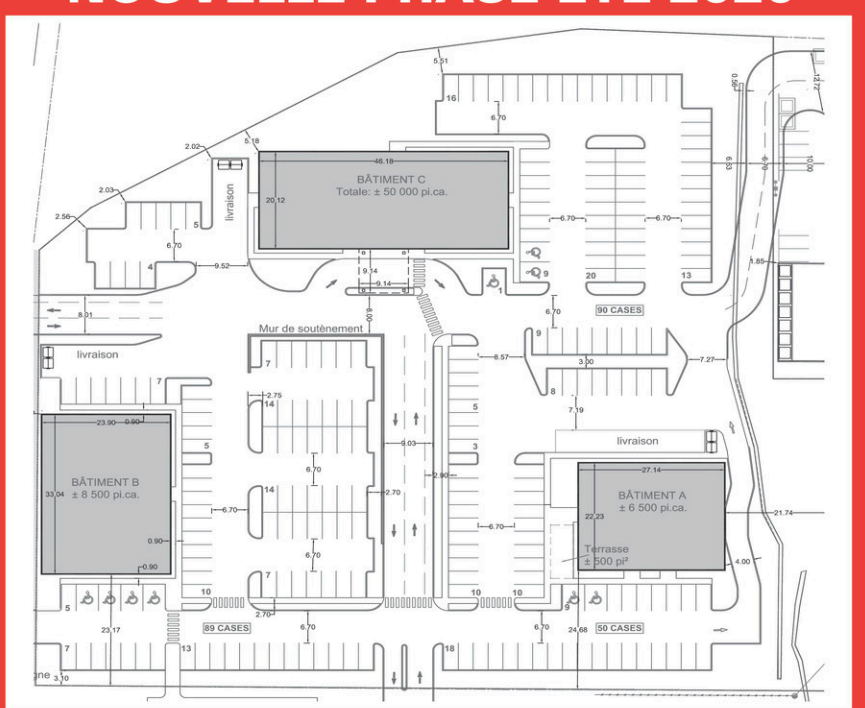

A&W · sushi shop · Extreme pita · Tim Hortons · Voisin · PETRO-CANADA · Benny&Co. · PIZZBOX · Thaï express · Ben&Florentine

Réservez votre espace dès aujourd'hui

0024389

Plus de stabilité pour les infirmières

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS compte environ 5500 professionnelles en soins de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), dont 2000 sont détentrices d'un poste à temps partiel. Grâce à une entente paritaire, ces salariées recevront une offre de rehaussement permanent de leurs heures, selon leurs disponibilités et leurs intérêts, ce qui générera davantage de stabilité en soins infirmiers et cardiorespiratoires.

« Nous sommes très fières d'annoncer le rehaussement permanent d'heures de postes qui s'actualisera avant la saison estivale 2020. Le rehaussement sera offert prioritairement par centre d'activités plutôt qu'à l'équipe volante », précise Sophie Séguin, présidente du FIQ-SPSCE.

Depuis longtemps, les professionnelles qui souhaitaient accéder à un poste devaient obtenir un poste sur l'équipe volante. Elles pouvaient donc être affectées dans n'importe quel département des deux hôpitaux de Sherbrooke ou dans l'un des quatre CHSLD de Sherbrooke, par exemple.

« C'est une première entente prometteuse pour les conditions de travail des salariées et la continuité des services. »

— Josée Paquette, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques au CIUSSS

« La bonne nouvelle maintenant, c'est que les infirmières pourront appliquer sur des postes sur des centres d'activités en fonction de leurs intérêts. Un centre d'activités, ce sont les contours de chaque service. Par exemple, la néonatalité est un centre d'activités. La maternité et les soins intensifs en sont deux autres. Il y a des centres d'activités différents à l'intérieur d'un CHSLD comme Argyll par exemple. Les professionnelles pourront donc accéder plus rapidement aux services qui les intéressent, ce qui est vraiment une bonne nouvelle », explique Annie-Andrée Émond, porte-parole du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

« PREMIÈRE PROMETTEUSE »

Cette entente paritaire entre le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et le syndicat FIQ-SPSCE (Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est) a été signée cette semaine pour les titres d'emploi d'infirmières, d'infirmières auxiliaires et d'inhalothérapeutes. Elle vise à améliorer la qualité et les conditions de travail de ces professionnelles, à atteindre une meilleure stabilité au sein des équipes et à faciliter la continuité des services à la population. Elle vient aussi consolider la volonté des deux parties de favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

D'une part, l'entente vise à rehausser à l'interne les postes des salariées à temps partiel et, d'autre part, à créer de nouveaux postes. Cette démarche marque une étape importante pour la stabilisation des équipes de travail, car en plus de contribuer à l'autosuffisance de celles-ci, elle permettra d'offrir les postes plus attractifs aux salariées.

Sophie Séguin, présidente du FIQ-SPSCE. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

« C'est une première entente prometteuse pour les conditions de travail des salariées et la continuité des services », mentionne Josée Paquette, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Le rehaussement des postes n'occasionne pas de coûts supplémentaires pour l'organisation puisque les heures contenues dans le rehaussement étaient déjà travaillées par les détentrices de postes elles-mêmes en heures supplémentaires ou par le recours à la liste de rappel.

Des travaux sont prévus au cours des prochaines semaines afin de rejoindre l'ensemble des salariées visées.

« Il est important de souligner qu'un comité paritaire sera mis en place afin d'effectuer un suivi des travaux de cette entente. Nous souhaitons nous assurer de la pérennité du projet de rehaussement des postes pour nos membres à temps partiel », ajoute Sophie Séguin.

Apprivoiser la mort pour *mieux vivre*

Que la magie des fêtes rayonne en vos cœurs et vous apporte de l'amour et du bonheur en 2020.
Joyeux temps des Fêtes à vous tous!

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
Le témoignage d'une vie

GRANBY ❄ BROMONT ❄ VALCOURT ❄ WATERLOO
997, rue des Colombes, Granby 450 777-1171 1 888 730-6666

famillebessette.com

0008982

Les bébés de l'année 2019

Le vendredi **17 janvier 2020**, **La Tribune** publiera l'album photos des bébés nés au cours de l'année 2019.

À GAGNER

Séance de photos
au studio de La Tribune

Parents, grands-parents, oncles, tantes, amis, **réservez dès maintenant** la place de bébé dans notre cahier spécial pour **seulement 19,95 $.**

Date limite pour la réception de votre envoi : **le 6 janvier**.

Le tirage aura lieu à La Tribune **le 13 janvier à 10 h**.

Zack Plourde
Fils de Carolane Giguère et Michael Plourde
Gagnant du concours 2018

POUR VOUS INSCRIRE :

Remplissez ce coupon et retournez-le avec une photo de bébé.
(maximum 5 po x 7 po)

Notez que cette photo pourrait ne pas vous être retournée.

par la poste à
Les bébés de l'année 2019
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

par courriel à
bebe@latribune.qc.ca

en ligne sur le site
bebe.latribune.ca

Renseignements
Christine Daigneault
819 564-5450 poste 5236

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 2019

laTribune

Nom et prénom de l'enfant : .....

☐ Fille ☐ Garçon Date de naissance : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Nom et prénom du père : .....

Je souhaite effectuer le paiement de 19,95 $ taxes incluses

Nom et prénom : .....

Adresse : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Courriel : .....

Tél. maison : ..... Tél. travail : .....

Ci-joint : ☐ chèque à l'ordre de La Tribune ☐ mandat poste à l'ordre de La Tribune

ou par carte de crédit : ☐ Visa ☐ MasterCard .....

Nº de carte : ..... Date d'expiration : .....

☐ J'autorise les partenaires du concours à communiquer avec moi.

0023229

STAR WARS — L'ASCENSION DE SKYWALKER

Du pareil au même

L'ASCENSION DE SKYWALKER
SCIENCE-FICTION
★★½

Réalisé par J. J. Abrams.
Avec Daisy Ridley, Adam Driver, Oscar Isaac, John Boyega.

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

CRITIQUE

QUÉBEC — J'avais un mince espoir que *L'ascension de Skywalker* vienne conclure la saga intergalactique *Star Wars* avec un long métrage épique, plus de 40 ans après avoir vu le premier film au défunt cinéma Charest. Si mince, en fait, que je n'ai même pas été déçu de me faire servir cette bouillabaisse fade qui recycle, encore une fois, les éléments empruntés aux épisodes précédents.

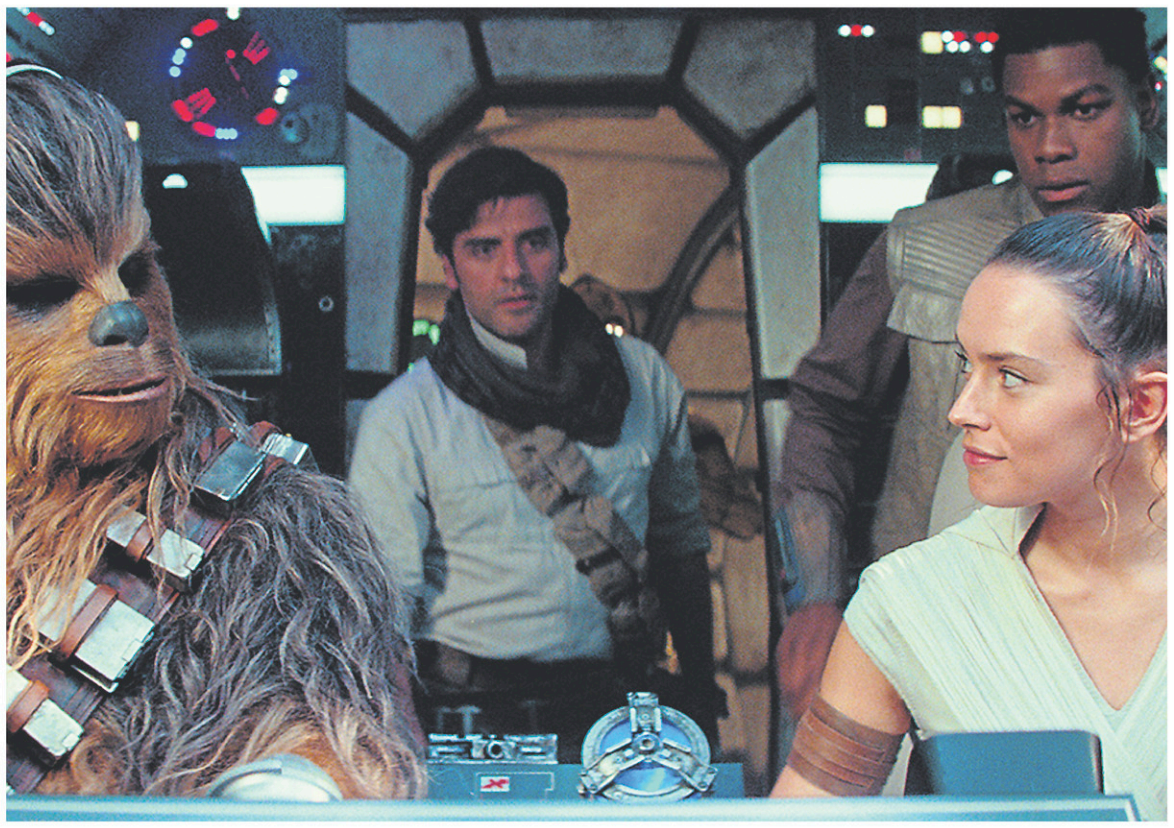

Avec ses fidèles amis de la rébellion, Poe (Oscar Isaac), Finn (John Bogeya) et Chewbacca, Rey va tenter de rétablir la suprématie du Bien sur le Mal. — PHOTO BUENA VISTA

Le manque d'enthousiasme des spectateurs en ce soir d'ouverture, pourtant des supporteurs dévoués, était palpable au générique. Oui, le dernier chapitre de la trilogie de trilogies boucle la boucle — d'assez belle façon d'ailleurs. Mais ce fut long et ardu avant d'y arriver.

Ce qui devient agaçant à la longue sous l'emprise Disney, qui envisage ses franchises comme de vulgaires machines à imprimer de l'argent, c'est cette volonté de tout lisser pour plaire au plus grand nombre. Ce faisant, on dépouille l'œuvre de son essence, tout en affichant un respect préfabriqué de sa mythologie.

Même si certains, moi compris, constatent qu'on donne aux inconditionnels ce qu'ils veulent — et ils en redemandent. Rian Johnson (*À couteaux tirés*) avait à peine osé sortir du carcan dans *Les derniers Jedi* (2017). Les purs et durs n'avaient pas aimé...

Le chapitre IX débute un an après celui-ci. L'empereur Palpatine, revenu d'entre les morts (voir *Le retour du Jedi*, 1983), fourbit ses armes. Le mécréant seigneur Sith a créé une énorme flotte de destroyers pour reconquérir la galaxie.

Ben Solo, alias Kylo Ren (Adam Driver), y voit une menace à son pouvoir. Il tente de convaincre Rey (Daisy Ridley) de forger une alliance pour éliminer cet ennemi tout-puissant…

Mais la Jedi en devenir a d'autres idées en tête, dont connaître la vérité sur ses origines. Avec ses fidèles amis de la rébellion, Poe (Oscar Isaac) et Finn (John Bogeya), Rey va tenter de rétablir la suprématie du Bien sur le Mal.

La trame respecte en tout point les passages obligés : courses-poursuites, sur terre et dans les airs; batailles de sabre laser; présence du Faucon millénium; références à Vader; apparition-surprise de personnages des épisodes précédents; etc.

J.J. Abrams joue à fond sur la familiarité pour conforter le spectateur dans son sentiment de reconnaissance. *Le réveil de la force*, qu'il a réalisé en 2015 en ouverture de la dernière trilogie, était, à peu de choses près, un copié-collé d'*Un nouvel espoir* (1977), de George Lucas.

Cette fois encore, le réalisateur agit en soldat docile, qui connaît le cahier de charge imposant de multiples explosions et des effets spéciaux à profusion. Mais trop, c'est comme pas assez!

Abrams redémontre qu'il sait être bon technicien, mais pas un grand cinéaste. D'ailleurs, des passages de son *space opera* sont tellement plaqués qu'ils en deviennent grandiloquents.

Certaines scènes tirées par les cheveux souffrent d'un sérieux déficit de crédibilité. Sans parler que les protagonistes se promènent dans l'espace avec pas d'casque...

Plus que jamais la présence de Rey, en femme déterminée, droite et inspirante, s'avère le pilier du récit. Le magnétisme de Daisy Ridley et son sourire éclatant en font un personnage fascinant et à multiples facettes. Adam Driver tire aussi son épingle du jeu.

Peu importe ce que les critiques vont dire ou écrire, les amateurs nombreux de *Stars Wars* vont se ruer aux guichets. Les autres vont continuer à passer leur chemin. Comme la très grande majorité des franchises, l'univers est tellement autoréférentiel qu'il devient presque indéchiffrable aux non-initiés.

Je vais révéler un secret à ceux-ci : la Force, au fond, se veut la manifestation de notre détermination à vaincre les peurs qui nous paralysent pour accomplir de petites et grandes choses.

Que la Force soit avec vous.

› LE RETOUR DE LA FORCE

Pour la troisième fois en quatre ans, la folie *Star Wars* a pris d'assaut les cinémas hier soir, avec la sortie du dernier volet de la plus récente trilogie. Yan Lepage, Nancy Cadorette et le jeune Benjamin Quezada, prêts à se déguiser ou à dégainer leur sabre laser pour l'occasion, font partie des amateurs qui tenaient à assister à la toute première représentation de *L'ascension de Skywalker*, à la Maison du cinéma de Sherbrooke. — SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Décès d'Alain Barrière à 84 ans

Agence France-Presse

Connu pour des succès comme *Ma vie* ou *Elle était si jolie* dans les années 1960, le chanteur Alain Barrière est mort mercredi soir.

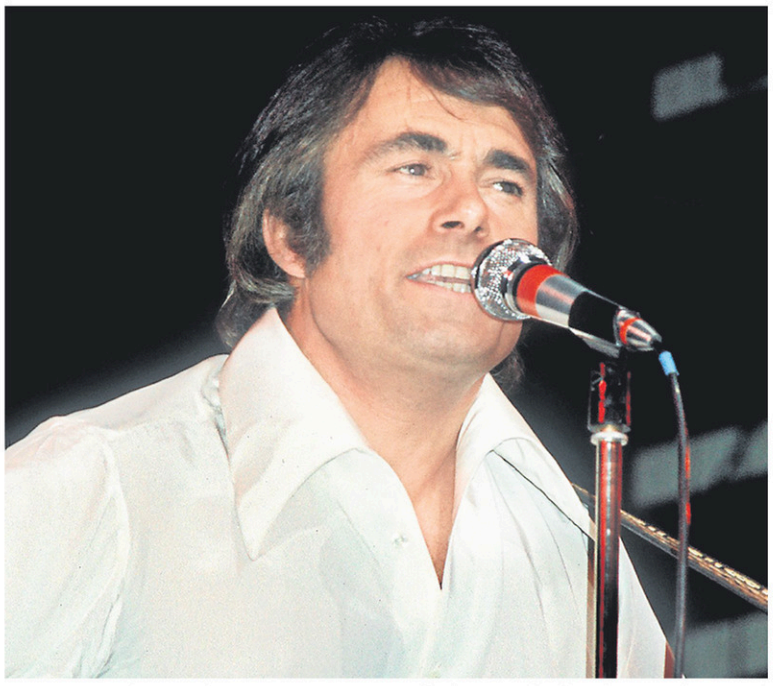

Connu pour des succès comme *Ma vie* ou *Elle était si jolie* dans les années 1960, le chanteur Alain Barrière est mort mercredi soir. — PHOTO ARCHIVES L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Déjà victime de plusieurs AVC dans les dernières années, Alain Barrière en a subi un autre avant le décès de sa femme, au début de décembre. Il est mort mercredi soir à Carnac, en France, des suites d'un arrêt cardiaque, a précisé son agent, Fabien Lecoeuvre. Le chanteur avait dû renoncer à la scène en 2011 après deux AVC.

Promu vedette en 1964 après *Ma vie*, une complainte tourmentée qui reste son titre le plus célèbre, le chanteur populaire connaît rapidement un passage à vide et tentera, jusqu'à la fin des années 1980, plusieurs retours.

Durant 20 ans, Alain Barrière a été poursuivi par de lourdes difficultés financières, après la construction coûteuse d'un complexe hôtelier-discothèque à Carnac, le Stirwen, déclaré en faillite. Écrasé par les dettes, révolté par les rappels d'impôts, le chanteur, dépressif, déclarait en 1989 : « J'ai vécu l'enfer. Ils ont foutu ma carrière en l'air. Ou je règle le problème avec le fisc, ou je me fous en l'air. » Cette bataille homérique a trouvé son épilogue en 1998.

FAMILLE DE MAREYEURS BRETONS

Alain Barrière, de son vrai nom Bellec, est né le 18 novembre 1935 à La Trinité-sur-Mer, dans une famille de mareyeurs bretons. Ingénieur diplômé des arts et métiers en 1955, il travaille un an pour une entreprise de pneus avant de préférer la guitare et la poésie.

Au début des années 1960, le patron de l'Olympia, Bruno Coquatrix, le remarque à un concours de chansons où il apparaît sous un pseudonyme, Alain Barrière. Sa carrière explose en 1963, avec *Elle était si jolie*, qui représente la France au concours de l'Eurovision. L'année suivante paraît son premier album, *Ma vie*. Jusqu'en 1969, succès, disques et tournées s'enchaînent.

Mais Alain Barrière, têtu et peu maniable, agacé par l'industrie du spectacle, crée sa propre maison de production et achète un vieux moulin où il vivra en retrait quelques années. Il retrouve toutefois un temps le succès avec *Tu t'en vas* (1975), interprétée en duo avec Noëlle Cordier, qui se vend à 1 million d'exemplaires.

Dénonçant le harcèlement dont il fait l'objet pour ses impôts, il part s'installer en 1977 à Los Angeles avec sa famille, revient en France en 1981, enregistre deux albums qui n'ont pas le succès escompté, puis s'exile à nouveau au Québec. Rentré en France, il publie en 1998 simultanément deux albums, l'un consacré à ses grands succès (*30 années en chansons, ma vie*), l'autre de nouveautés (*Barrière 97*).

Retiré dans sa Bretagne natale, il publie en 2006 son autobiographie, *Ma vie*, et retrouve l'Olympia en 2007. En 2010 paraît un album de ses meilleurs succès, avec 53 titres. Mais ces tentatives de retour sont brisées l'année suivante par ses ennuis de santé.

Le photographe Antoine Desilets s'éteint à 92 ans

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le photographe de presse Antoine Desilets s'est éteint, jeudi, à l'âge de 92 ans.

Primé maintes fois sur diverses tribunes, il a donné son nom aux prix qui honorent chaque année les photographes ayant produit les meilleures photos de presse au Québec.

Sa famille a annoncé la triste nouvelle sur son compte Facebook, disant qu'il s'était éteint jeudi, à 19 h 30, entouré de sa femme Jeannine, « l'amour de sa vie », de ses enfants, petits-enfants, brus et gendres, « de façon sereine et digne ».

Antoine Desilets a notamment œuvré à *La Presse* de 1961 à 1974, puis au journal *Le Jour* pendant deux ans.

Il a été désigné photographe de presse de l'année en 1966, 1968 et 1969 par la National Press Photographers' Association North America, sections Canada et État de New York. En 1967, il obtient une mention spéciale à la World Press Photo, une première au Canada.

Ayant marqué de nombreux artisans, Antoine Desilets a publié plusieurs ouvrages au fil de sa carrière.

En 1982, la ville de Paris lui remet le premier prix du Musée de la Photographie pour son livre *Découvrez le monde merveilleux de la photographie*. Il a été professeur invité de l'École du Cesti de l'Université de Dakar pour des cours de photojournalisme.

Ayant fait l'objet de plusieurs expositions, il était présenté par plusieurs comme le « père du photojournalisme au Québec ».

Antoine Desilets était né à Montréal en 1927, et avait d'abord œuvré comme photographe industriel.

0025734

0024593

MOTS CROISÉS JUNIOR

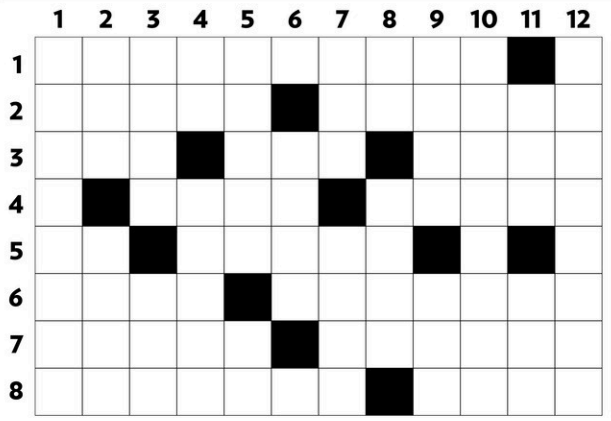

HORIZONTALEMENT

1 Limites qui séparent deux pays.
2 Appareil qui produit des rayons intenses et qui a des usages variés. – Personne qui conduit un avion.
3 Il est parfois très pluvieux. – Qui est d'une seule couleur. – Masse d'eau qui s'écoule, se déplace.
4 Poisson de mer plat, aux nageoires triangulaires très développées. – Chagrin, tristesse.
5 Troisième personne. – Moyen de transport souterrain.
6 Douleur d'enfants. – Paisible et calme.
7 Emplacements, endroits. – Vêtement faisant partie du complet masculin.
8 Art de manier l'épée. – Peut permettre d'évaluer la force de quelqu'un.

VERTICALEMENT

1 Qui est susceptible de s'adapter aux circonstances.
2 Rongeur au museau pointu et à longue queue. – Règles qui définissent les droits et les devoirs de chacun dans une société.
3 Avoir du courage. – Celui du colibri est long et mince.
4 Qui a vu le jour. – Sentiment d'attachement très intense.
5 Femelle du porc. – Onze, en chiffres romains.
6 Dont on distingue bien les contours.
7 Bout de la tige du maïs portant les grains. – Suite d'images qui se forment dans l'esprit quand on dort.
8 Ricané. – Minuscule orifice à la surface de la peau.
9 Génie qui symbolise l'air, le feu ou la terre, dans les pays du Nord. – Est opposé à l'ouest.
10 Robustesse.
11 Expression de la voix. – Qui sont à nous.
12 D'une manière stupide.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	A	S	S	O	U	I	L	L	E	T
2	L	E	G	U	E	R	■	M	E	U	T	E
3	A	V	R	I	L	■	R	I	■	N	E	T
4	N	U	E	E	■	M	A	T	I	E	R	E
5	D	■	S	■	S	E	M	E	S	■	N	■
6	E	N	S	U	I	T	E	■	L	O	U	P
7	S	I	E	N	■	I	N	H	A	L	E	R
8	■	D	R	E	S	S	E	■	M	E	R	E

MOT MYSTÈRE

INFORMATIQUE - Un mot de 9 lettres

ACCES
ANGERS
ASSEMBLER
AVIONIQUE

BIT
BOITE
BUG
BUS

CADRE
CARTE
CLE
CLIC
CLIQUER
CLONE
COBOL

DEBOGUER
DEDIE
DONNEE

ECRASER
EDITEUR
EMULER
ENSEIGNEMENT
ENTREE

FTP

GROUPE

IBM
ICONE

JEU

MENU
MIPS
MOT

NAVIGUER

E	J	E	R	T	S	I	G	E	R	A	M	E	N	U
P	E	L	C	R	E	L	B	M	E	S	S	A	E	S
U	U	T	E	G	A	D	O	C	S	N	A	R	T	U
O	E	N	I	T	U	O	R	L	A	T	D	N	E	R
R	E	U	G	O	B	E	D	O	R	A	E	T	E	I
G	E	M	C	P	B	R	R	N	C	M	E	U	I	V
B	B	T	E	N	T	R	E	E	E	N	G	A	D	C
I	E	R	R	U	S	F	E	N	A	I	T	C	E	I
T	L	U	N	A	Q	I	G	L	V	M	F	S	D	L
R	B	E	N	O	C	I	P	A	U	I	O	I	O	C
A	A	T	S	R	E	G	N	A	E	M	S	R	N	O
C	T	I	O	S	B	S	M	O	T	P	E	U	N	B
E	R	D	N	U	R	E	U	Q	I	L	C	O	E	O
U	O	E	G	B	T	F	E	M	N	V	C	S	E	L
R	P	R	L	R	U	E	T	C	U	D	A	R	T	T

Solution du dernier numéro : OPUSCULE **20-12-2019**

OCTET
ORDRE

PLANETE
PORTABLE

RAM
REGISTRE
RISC
ROM
ROUTINE

SOFT
SOURIS

TAPIS
TOUT
TRACEUR

TRADUCTEUR
TRANSCODAGE

UNITE
URL

VIRUS
VISUEL

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Chargés de mission.
2. Partie du globe oculaire - Lichen de couleur grisâtre.
3. Montée des eaux - Mollusque bivalve - Sert à l'identification des criminels.
4. Voyage riche d'incidents - Marche derrière.
5. Charognard.
6. Inclinaison d'un terrain - Tissus.
7. Oud ou sarod - Flûte ou ballon.
8. Indique le moment - À peu près 6 mois après Noël - Ho que non !.
9. Paroi - Parcourir à grandes enjambées.
10. Présente un angle droit - L'aigle y atterrit.
11. En costume d'Eve - On y fixe une ampoule.
12. Grande frayeur - A la forme d'une lettre.

VERTICALEMENT

1. Union.
2. Croque - Gardien de harem.
3. Assourdissant - Lever les pattes.
4. Ils ont la tête dure - Collation.
5. Pronom personnel - Est en eau - Se fait attendre.
6. Distancer - Système de fermeture.
7. Chêne vert - Phobie.
8. Impayée - Joue un mauvais tour à.
9. Existes - Se dit d'une glande.
10. Il se déplace lentement - Aimables.
11. Écrit - Arbres africains.
12. Perçoit une impression physique - Tour complet d'une hélice.

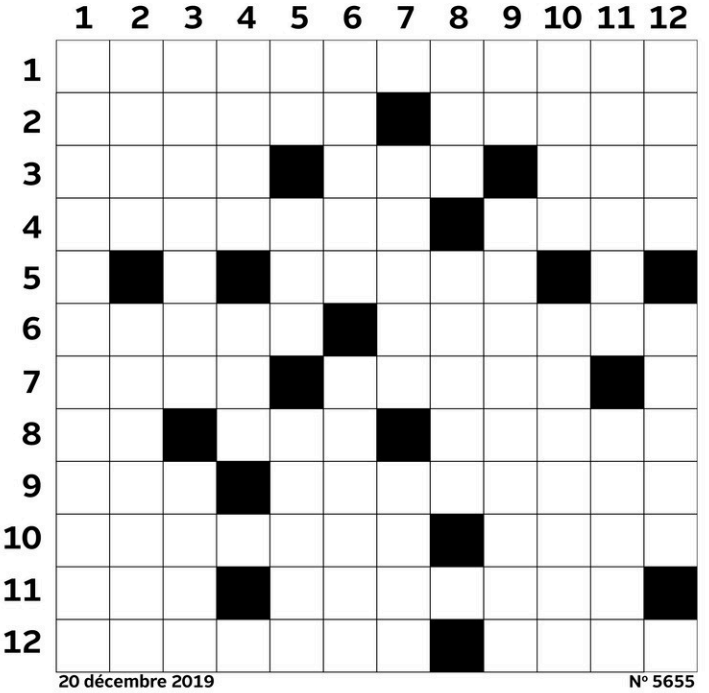

20 décembre 2019 **N° 5655**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	C	H	O	T	T	E	R	I	E	S
2	A	G	H	A	■	O	U	V	E	R	T	E
3	P	O	I	N	D	R	E	■	M	A	R	I
4	I	R	A	■	O	E	U	F	■	N	E	Z
5	T	A	N	K	S	■	R	A	K	I	■	E
6	O	■	T	E	E	S	■	R	E	E	R	■
7	N	O	I	R	■	O	P	■	P	N	E	U
8	N	B	■	A	P	L	A	T	I	■	T	R
9	E	T	A	T	I	S	E	R	■	D	I	A
10	■	E	X	I	T	■	L	I	S	E	R	E
11	I	N	I	T	I	A	L	■	E	M	E	T
12	F	U	S	E	E	■	A	D	M	I	R	E

0009084

SUDOKU

9			6	3				
					8			9
6	5	7					8	
5	2	1				4		
		3	2				9	
7			1			3		
	6				7	9		8
1		2	5				6	

Niveau de difficulté : facile **4932**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	2	3	1	5	9	8	7	4
8	5	7	6	4	2	1	3	9
9	1	4	8	7	3	6	5	2
3	6	2	5	1	8	4	9	7
1	7	9	2	6	4	3	8	5
5	4	8	9	3	7	2	1	6
2	3	5	4	9	1	7	6	8
7	8	6	3	2	5	9	4	1
4	9	1	7	8	6	5	2	3

4931

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

F Q C	A O U P	O U A E	T N U U	R D R	L	D O S E	N O	O G I	A A R	R	U D I	L N E	R
					■			■		■			■
					■		■			■			■
				■			■						
■					■				■				

Thème : Citation d'Henri Jeanson

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Paul Guillaume: Si on répétait toujours le même acte on n'apprendrait jamais rien.

HOROSCOPE Vendredi 20 décembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Grâce à l'influence de la Lune en Balance, face au Bélier, les efforts que vous fournissez maintenant devraient vous procurer des résultats rapidement. Voici le moment idéal pour vous consacrer à des projets qui vous tiennent à cœur ou vous investir joyeusement pour la semaine prochaine. Les petites trouvailles seront bénéfiques pour vos cadeaux...

Taureau (20 avril au 20 mai)
La chance devrait vous sourire tandis que Jupiter se trouve dans un Signe de Terre ami du vôtre. Voici une bonne période pour entreprendre une démarche audacieuse ou prendre un petit risque bien calculé. Si vous hésitez entre deux alternatives, vous devriez demeurer fidèle à votre première idée. Et ne négligez surtout pas de répondre à vos messages...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Un curieux hasard pourrait venir agrémenter votre fin d'année, notamment dans le cadre de votre vie sociale. Les amis et connaissances de vos proches pourraient jouer un rôle important dans votre vie. Car en présentant certaines personnes les unes aux autres vous pourriez élargir votre cercle de fréquentations et créer un groupe dynamique. Préparez la prochaine semaine...

Cancer (22 juin au 22 juillet)
La présence de Jupiter dans votre Signe opposé, le Capricorne, devrait aiguiser vos aptitudes et rafraîchit votre mémoire, ce qui bénéficiera grandement à vos préparatifs de la semaine prochaine. Si par ailleurs vous devez subir un test, vous n'avez aucune raison de craindre l'échec. Et en soirée, vous devriez même donner un second souffle à une relation tendue...

Lion (23 juillet au 22 août)
Essayeriez-vous de donner ce que vous n'avez pas à des gens qui n'ont pas envie de le recevoir? La visite du cycle de la Lune en Balance vous invite à examiner vos rapports personnels avec un maximum de lucidité. Si certaines relations paraissent difficiles ou semblent aller à sens unique, il faudrait probablement tenter d'harmoniser le tout au mieux en cette fin d'année...

Vierge (23 août au 22 sept.)
Les astres en Capricorne, amis de votre Signe, devraient grandement vous favoriser actuellement. En effet, le moment semble parfait pour vos projets, et bien planifier votre fin d'année. Parallèlement, vous ne devriez pas avoir peur d'obtenir la réponse à une question qui vous tracasse. La situation est moins grave que vous ne l'anticipez et la solution se trouve à votre portée.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
L'éloquence de votre discours devrait vous ouvrir des portes. La Lune est en Balance! Voici un moment propice pour rallier des appuis à une cause que vous jugez importante. Si vous prenez l'initiative, les changements que vous proposerez devraient entraîner des répercussions positives. Ne laissez pas quelqu'un de négatif vous décourager ou vous dissuader de poursuivre un objectif.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
L'arrivée demain de la Lune en Scorpion devrait vous offrir une fin de semaine stimulante, voire palpitante. Si vous avez envie de poser un geste audacieux ou inusité, le moment s'y prête parfaitement. Hier ne vous concerne plus, alors concentrez-vous sur l'instant présent et agissez avec un maximum de spontanéité pour bien organiser demain...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Les amis de vos amis pourraient également devenir vos amis. Il est probable qu'une ou plusieurs personnes que vous n'attendiez pas viennent se greffer à vos activités. Avec Mercure en Sagittaire, essayez de garder l'esprit ouvert, et ne jugez pas les gens trop rapidement. C'est une bonne fin d'année pour pratiquer une nouvelle activité. La chance pourrait même se manifester...

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Une époque riche en émotions qui pourrait chatouiller une ou deux cordes sensibles. Jupiter est en Capricorne, et le Soleil viendra le rejoindre sous peu... Permettez-vous d'exprimer vos sentiments et de verbaliser vos états d'âme. Les entretiens en tête à tête et les réunions intimes ne devraient pas vous déplaire. Et une nouvelle responsabilité vous ouvrira des portes...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Il est probable que la visite de Vénus maintenant en Verseau vous fasse ressentir des émotions supplémentaires. Commencez toutefois par admettre qu'il est impossible d'obtenir l'approbation unanime et faites ce qui vous semble juste sans vous laisser influencer par d'autres. Ne vous sentez surtout pas coupable d'accorder la priorité à vos besoins et à vos envies...

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Les aveux et confidences pourraient prendre davantage d'importance en cette époque particulière. Une chose dont vous vous doutiez pourrait être confirmée, mais vous ne devriez pas propager la nouvelle. Sur le plan professionnel, une initiative originale vous vaudra la reconnaissance qui vous est due. Mais si vous ne saisissez pas l'occasion, quelqu'un d'autre pourrait le faire...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

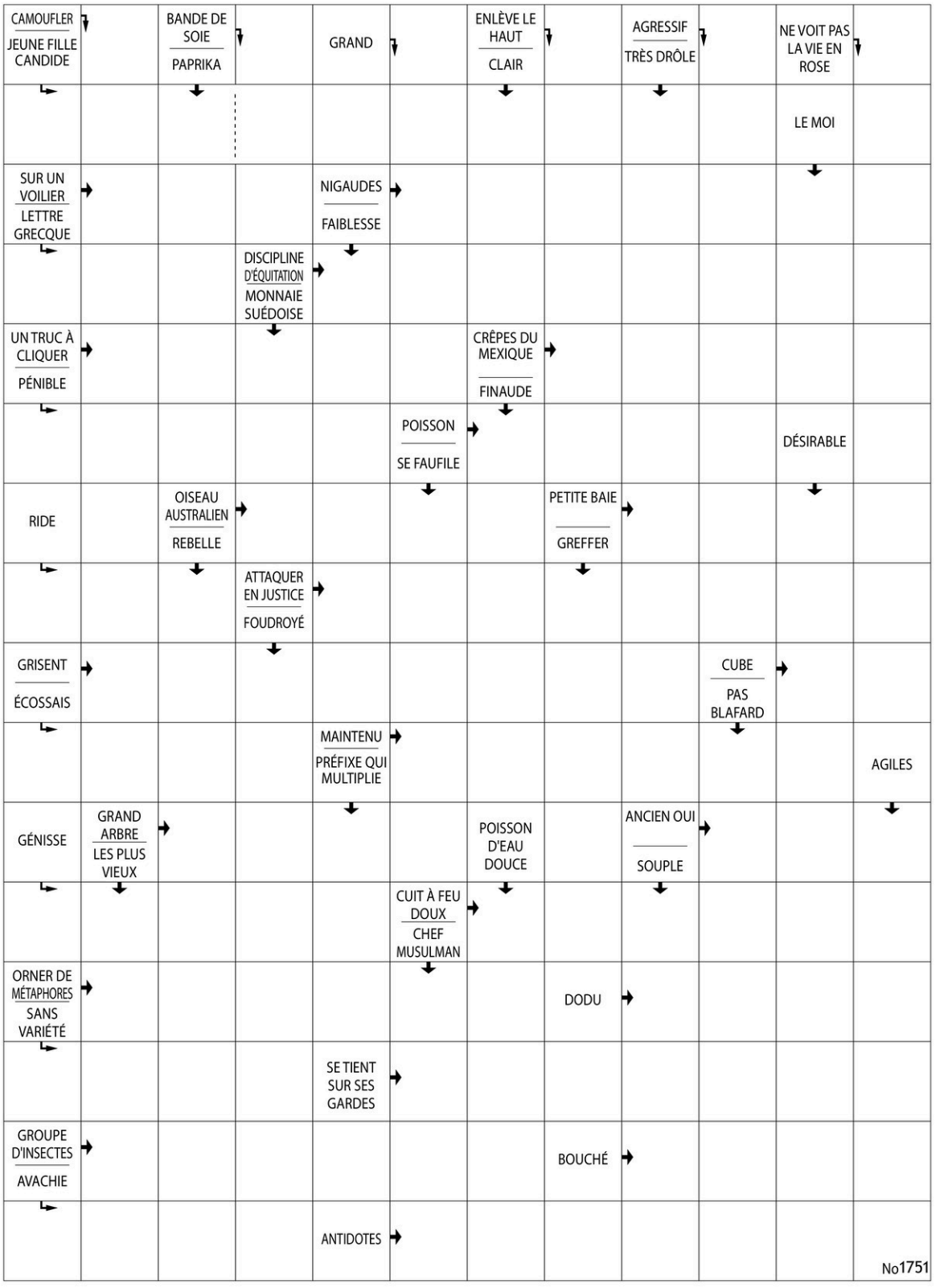

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

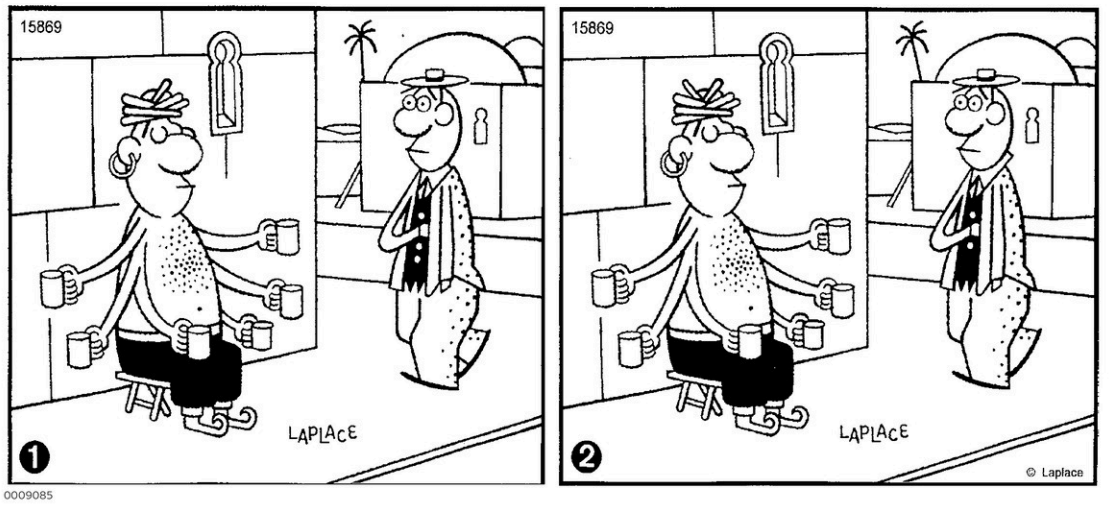

0009085

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Le dos du mendiant est incomplet. 2 Main incomplète sur la timbale du milieu. • 3 Une bandelette en plus sur le turban. 4 Le col du piéton est plus large. 5 La jambe droite de son pantalon est plus large. • 6 Un bouton en moins sur son gilet. • 7 Trottoir incomplet à gauche de la maison de droite. 8 Le tronc du palmier.

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

5819 Messages personnels

MASSAGE
JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
714, rue King Est, Sherbrooke

BRENDA, BON MASSAGE
Fille très chaleureuse.
Reçoit / se déplace. 24/24h 819-212-7079

5819 Messages personnels

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
Fondation québécoise du cancer

5819 Messages personnels

★ ROSE SPA ★
MASSAGE
NOUVELLE & CHARMANTE ASIATIQUE
BILINGUE
8 h à minuit, 7/7 jours
Meilleur service.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

5776 Avis, événements

APRÈS TA RETRAITE, C'EST TON ANNIVERSAIRE!
C'EST LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE!
BONNE FÊTE GUYLAINE, MON AMOUR...

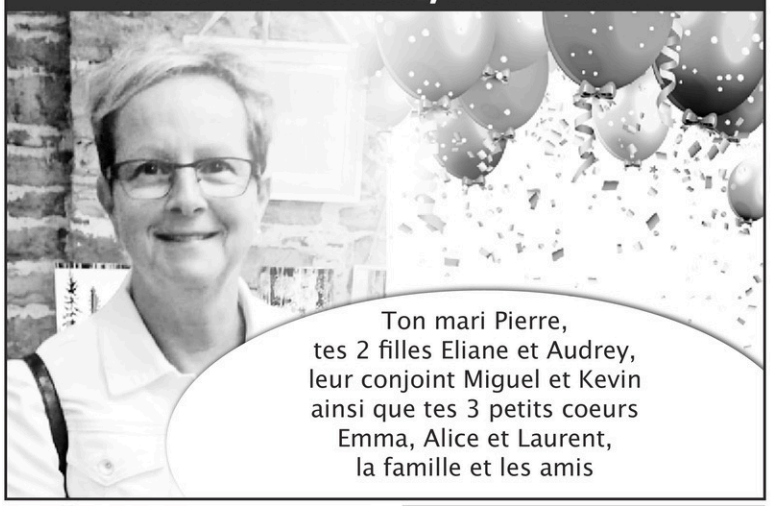

Ton mari Pierre,
tes 2 filles Eliane et Audrey,
leur conjoint Miguel et Kevin
ainsi que tes 3 petits coeurs
Emma, Alice et Laurent,
la famille et les amis

BEN

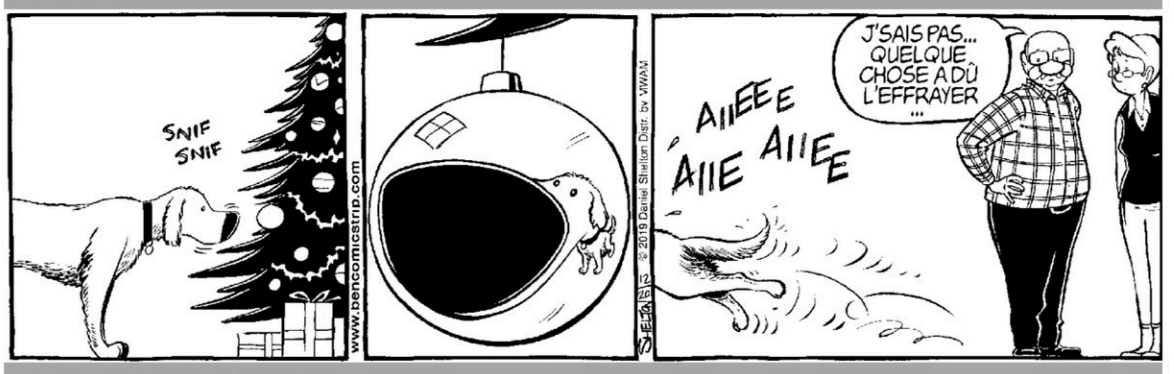

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

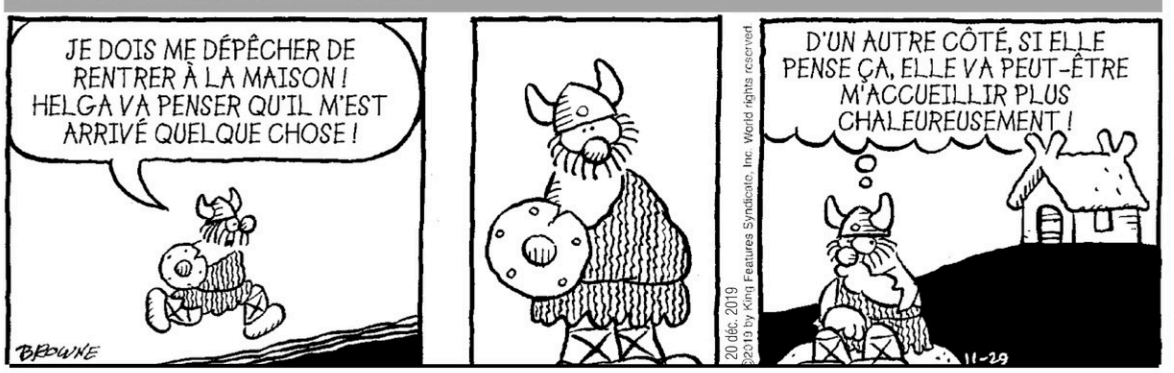

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, pour la ville de Coaticook. Travail tôt le matin. 819 835-5660, demandez Lucie (répondeur).

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
temps partiel, ven, sam. dim., 16h à 20h .
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

LIVREUR - temps partiel, soirs et fin de semaine. **Pot au Feu, tél. : 819 580-6767**

Recherchons concierge résident Sherbrooke
-Assurer l'entretien général et la gestion des locataires
-Expérience entretien général de bâtiment
-Salaire annuel concurrentiel
-Responsabilités diversifiées
Faites parvenir votre CV :
info@giustimmo.com / Tél. : 819 791-3335.

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., au restaurant exp., sur maitre D
Pot au Feu, tél. : 819-434-2044

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur Bromptonville. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5772 (PAD)

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes, centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

VÉHICULES

5851 Automobiles

ACCENT GL 2016
5 portes, 35,000 KM, tout équipée, 4 pneus hiver neufs, 11,200$ nég. 873-200-2299.

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilebrisson.com

Honda Civic 2000, 197,000km, 4 portes, manuel, mécanique A-1, 1,500$ 819-846-4559.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

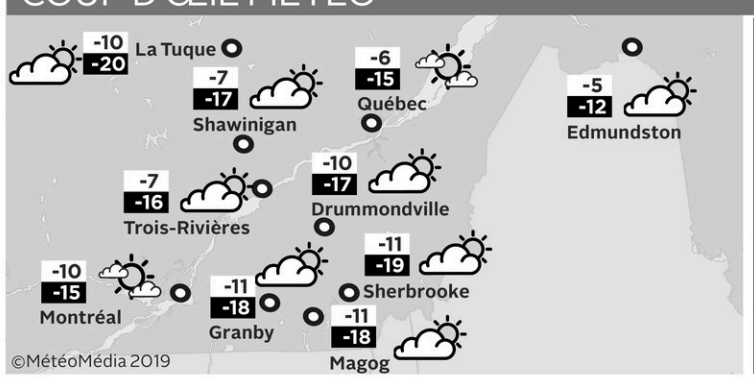

Demain
Max. -5
Min. -9
Ciel variable
Précipitations : 20 %

Dimanche
Max. 1
Min. -3
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %

Lundi
Max. 2
Min. -3
Ciel variable
Précipitations : 20 %

Mardi
Max. 1
Min. -6
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Variable	-11	-18
Baie-Comeau	Beau	-1	-7
Bromont	Variable	-11	-18
Coaticook	Variable	-13	-19
East Angus	Variable	-12	-20
Gatineau	Ensoleillé	-12	-19
Lac-Mégantic	Variable	-12	-19
La Malbaie	Variable	-5	-10
Rimouski	Ave neige	-3	-9
Saguenay	Éclaircies	-8	-14
Thetford Mines	Variable	-11	-18
Valcourt	Variable	-12	-19
Victoriaville	Variable	-10	-17
Weedon	Variable	-12	-18
Windsor	Variable	-11	-19

LE SOLEIL
7h22 16h05
Durée du jour: 8h43

LA LUNE
Lever : 0h43 Coucher : 12h57
26 déc. 02 janv. 10 janv. 17 janv.

ALMANACH

Maximum hier	-14,0°
Minimum hier	-21,0°
Normale le jour	-4,5°
Normale la nuit	-15,4°
Record max	7,2°/1988
Record min	-33,9°/1980

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	18,7 mm
Ce mois-ci l'an dernier	3,1 mm
Cette saison	1086,0 mm
La saison dernière	993,9 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur nord, pour les rues Elgin, Prospect, Vermont et Jacques-Cartier. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5772 (PAD)

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur Rock Forest pour les rues Président Kennedy, Coombs, Georges V et Hervé. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteurs Coaticook, Compton, St-Herménégilde et Dixville. Travail tôt le matin. Doit posséder petit véhicule. **819 868-3614 (SC)**

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

POULET de grains, 6 à 10 lb, grade A, emballé sous vide, poitrine de poulet, poulet coupé en 2, livré à domicile, 450-375-4696, 450-777-2096

5895 Avis publics

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(ARTICLES 136 ET 137 C.P.C.)

Avis est donné à CHRISTINA CLOUTIER de vous présenter au greffe de la COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse) du district de Bedford situé au 77, rue Principale, Granby afin de recevoir Demande introductive d'instance en déclaration d'admissibilité a l'adoption (Articles 559 C.C.Q et 435 C.P.C.Q.) Déclaration sous serment, Avis d'assignation selon l'Articles 145 C.P.C.Q.) qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 460-43-000378-196

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de PATRICK LALIBERTÉ, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document ci-haut mentionné.

Sherbrooke, le 19 Décembre 2019
Richard Plante, Huissier
Hussiers Sherbrooke inc.

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

LOCATION À MOYEN TERME DE VÉHICULES LÉGERS, COMMERCIAUX ET LOURDS APPEL D'OFFRES Nº 14941

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1330732 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 22 janvier 2020 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

LOCATION DE PELLES HYDRAULIQUES ET CHARGEURS SUR CHENILLES AVEC OPÉRATEURS POUR LES SAISONS 2020-2021-2022 - APPEL D'OFFRES Nº 14910

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1330276 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 23 janvier 2020 à 14 heures.** Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

ACQUISITION DE CAMIONS 12 ROUES À CABINE CONVENTIONNELLE AVEC SYSTÈME DE CHARGEMENT TRANSROULIER (ROLL-ON/ ROLL-OFF) AINSI QUE DES CONTENEURS TRANSROULIERS (ROLL-OFF) EN ACIER APPEL D'OFFRES Nº 14946

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1330515 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 23 janvier 2020 à 14 heures.** Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

ville de Cookshire-Eaton
AGGLOMÉRATION

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la l'agglomération de Cookshire-Eaton :

QUE le conseil de ladite municipalité à une séance spéciale du conseil d'agglomération tenue le 16 décembre 2019 a adopté le règlement numéro 262-2019-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2020.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du directeur général/ secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville, 220, rue Principale Est, Cookshire où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 20 décembre 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Martin Tremblay

COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

AVIS PUBLIC

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019

La Commission scolaire des Sommets (CSS) invite la population à la présentation de son rapport annuel 2018-2019.

La présentation se fera le 21 janvier 2020 à 19 h 30 à la salle des Sommets du centre administratif de la CSS, situé au 449, rue Percy à Magog.

Donné à Magog (Québec)
ce 20 décembre 2019.

Note : en cas d'annulation de la séance, le rapport annuel sera présenté le 18 février 2020.

Lyne Beauchamp, avocate
Secrétaire générale

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de madame **Thérèse BROCHU** survenu à Sherbrooke le 4 novembre 2019, un inventaire de ses biens a été dressé conformément aux articles 794 et suiv. du Code Civil du Québec.

Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées à l'étude Gagnon et Gagnon, notaires, située au 2630, rue King Ouest, bureau 105, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de madame **Louise MAILLETTE**, survenu le 18 juin 2019, un inventaire a été fait en conformité des articles 794 et ss du Code civil du Québec. Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées à l'étude du notaire Richard Drapeau, 65, rue Belvédère Nord, bureau 200, Sherbrooke (Québec) J1H 4A7

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

1220	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	Un gars, une fille	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		**NOËL & CIE** (2017) avec Golshifteh Farahani, Pio Marmaï, Alain Chabat.				Véronic DiCaire: Autrement		Le Téléjournal		Sports express / **CHASSE-GALER...**	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	**NOËL CHEZ LES COOPER** (2015) avec Steve Martin, Diane Keaton.				Noël arrive en campagne		TVA nouvelles	22h35 **AU COEUR DE L'OCÉAN** (2015) 0h55		
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Rire et délire	**LE PACTE SECRET DE NOËL** (2017) avec Eion Bailey, Candace Cameron Bure.				**NOËL DANS LA PEAU D'UNE AUTRE** (2018) avec Ashley Wood, Jackie Seiden.				Rire et délire	NVL
TQc	17h20 Grizzy	Trolls/17h55 Trolls	18h20 Grizzy	**ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR**	19h50 Les Dalton		**GATSBY LE MAGNIFIQUE** (2013) avec Joel Edgerton, Tobey Maguire, Leonardo DiCaprio.					22h35 **MOULIN ROUGE** (2001) Nicole Kidman. 0h50		
CBC	Jamie Oliver's Christmas Cookbook		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Rudolph, the Red-Nosed Reindeer		**ARTHUR CHRISTMAS** (2011) avec Jim Broadbent, Bill Nighy, James McAvoy.				CBC News: The National		CBC News: Mont.	**A CHRISTMAS ...**
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk Presents:	Big Bang Theory	The Social / Year in Gossip		Magnum P.I. / Day of the Viper		Blue Bloods / Authority Figures		CTV National News	News Montreal
GBL-Q	Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	**FOREVER CHRISTMAS** (2018) avec Christopher Russell, Chelsea Hobbs.				Private Eyes / The Extra Mile		Global News	23h35 Colbert
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Celebrating Marvel's Stan Lee		20/20				Local 22 News	23h35 J. Kimmel
CBS	News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	I Love Lucy Christmas Special		Magnum P.I. / Day of the Viper		Blue Bloods / Authority Figures		Channel 3 News	23h35 Colbert
FOX	Mom	Mom / Chris Pratt	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	WWE Friday Night Smackdown! (D)				Local 44 News at 10:00 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Global Citizen Prize		Dateline NBC				NBC5 News @ 11	TonightShow
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		M.Lake Journal	New York NOW	Three Steps to Pain-Free Living				BBC World News	Amanpour/Com
ARTV	Révolte des filles	Quelle famille!	Moi et l'autre	Moi et l'autre	Eaux turbulentes		Pour emporter		Lumière sur...		Luc Langevin, tours de ville		**ANNA KARÉNINE** (2012) 1h30	
CD	Alaska: La ruée vers l'or		Affaires de familles / Mine de rien		Douanes	Douanes	Trop jeunes pour la prison? / Preston		Docu-D / Jonestown: Les femmes derrière le massacre				Satellites espions	
Cinépop	**FILIÈRE 13** (2009) Claude Legault.			**L'ART DE L'ARNAQUE** (2013) Kurt Russell.			**LA GUERRE DES GUIRLANDES** (2010) Daniel Stern.			**NOËL TRAGIQUE** (1974) avec Keir Dullea, Olivia Hussey.			23h10 **SERGENT BILKO** (1996) 0h45	
Evasion	Le marcheur des Amériques		Croisières de rêve		**RECHERCHE FIANCÉ POUR LES VACANCES** Ashley Clements.				Avec ou sans cash / Santiago		Benoit à la plage / Urville-Nacqueville		Métropoles / La Nouvelle Orléans	
HI	Transmission	À fond la caisse	Hors route / L'alllume-feu		Hors route / Les frères Bandanas		Les montagnards / Le système D		Les montagnards / Au bout du monde		Dans les pas de...	De père en fils	Yukon Gold / Sur le fil du rasoir	
MMAX	**LA VÉRITÉ TOUTE CRUE** (2009) avec Gerard Butler, Bree Turner, Katherine Heigl.				**NOËL EN FOLIE AU BUREAU** (2016) avec Olivia Munn, Jason Bateman.				**LA BLONDE DE MON PÈRE** (1998) avec Susan Sarandon, Julia Roberts, Ed Harris.					**NOËL EN FOLIE...**
ELLE	**LE RENNE DES NEIGES** (2015)		**LA MAGIE DE NOËL** (2011) avec Paul McGillion, Derek McGrath, Lindy Booth.				**UN MARIAGE SOUS LES FLOCONS** (2016) avec Niall Matter, Erin Krakow.				**À LA RECHERCHE DE PAPA NOËL** (2016) avec Erin Krakow, Niall Matter.			
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les décrypteurs	Le National	Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National
S+	Détectives privés		Les enquêtes du NCIS		Les enquêtes du NCIS / Semper fortis		FBI / Apex		Le code / Cible manquée		Mélinda, entre deux mondes		Mélinda/ deux mondes / Appels à l'aide	
SE	**RIVES DU PACIFIQUE: LA RÉVOLTE** (2018) John Boyega.			18h45 **BOHEMIAN RHAPSODY** (2018) avec Lucy Boynton, Gwilym Lee, Rami Malek.					**AURORA TEAGARDEN: DRAME EN COULISSE** (2019)			**BRIGHTBURN: L'ENFANT DU MAL** (2019) 0h05		
TFO	Minivers/ Minivers	Sauvenature	Les sapiens	Subito texto	Top!/19h15 Top!	Amélie	Boum, c'est canon!	Les jumelles	**2 JOURS À NEW YORK** (2012) avec Chris Rock, Julie Delpy.		22h40 ONFR+		Tombe/ Failles	**L'HOMME ORC...**
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	On va s'aimer / Emma		Emmenez-moi... chez Pierre Arditi en Provence			Étoilé.e.s	Chacun son île / Palaos		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Soupers semaine	Ma maison	Mères à boutte	Mères à boutte	Notre premier flip	Design V.I.P.	Les héros de la réno		On efface et on recommence / Upton		Mères à boutte	Mères à boutte	Big Love (v.f.)	
Zeste	Opération sabotage		BBQ non-stop	BBQ non-stop	L'atelier culinaire		Opération sabotage		Hell's Kitchen		Coups de Food / Jean-Marc Généreux		Félipé la saucisse	Félipé la saucisse
Ztélé	En prison	Prêt sur gage	Remorquage	Direct dans l'net	Le dernier garage	Jobs de bras	Les pires chauffards canadiens		Américars / Premier amour		Infiltration	Infiltration	Dexter / Le coeur a ses raisons	
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360° (D)	Faites vos jeux	D'un autre angle / Internationaux des États-Unis: finale féminine 2019				L'antichambre (D)		Sports 30	Faites vos jeux	Hors-jeu 2.0
SPN	Tim & Sid (D)				NHL's Best	NHL Classics / Pit./Edm.		Hockey Central (D)	LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Oilers d'Edmonton (D)					Sportsnet Central
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	NBA Basketball / Wizards de Washington c. Raptors de Toronto (D)					SportsCentre	Basketball / New Orleans vs Golden State (D)		
TVAS	JiC				Le top LNH	Dave Morissette en direct		Avant-match (D)	LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Oilers d'Edmonton (D)					Le TVA sports
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs/ Mike	Spirit	Rev & Roll	LeBricoleur	RainbowRuby	Mike/ Mike	Insp.Gadget	L.People	Kate et Mim-Mim	Twirlywoos	TTubbies	23h10 Justin rêve	23h35 Village Dany
TTF	LEGO Ninjago	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	TeenTitans	TeenTitans	Pokémon, la série	Professeur Zarbi	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Grandes Gueules	RobotChicken	Les Simpson	Family Guy
VRAK	Friends	Big Bang Theory	Jane l'Immaculée / 5 ans de Jane!		Jane l'Immaculée - Jane et Rafael se préparent pour leur grand jour; Petra a du mal à contrôler ses émotions.						Journal d'un vampire		Journal d'un vampire	

IN MEMORIAM

AUDET (LUCIEN-EUGÈNE)
87 ans, Coaticook
CASTONGUAY (JEANNINE)
84 ans, Sherbrooke
CÔTÉ (CARMEN)
55 ans, Stoke
GIGUÈRE (ROLAND)
75 ans, Asbestos
GRIMARD (JEANNINE)
92 ans, Sherbrooke
LAREAU (RICHARD)
65 ans, Ascot Corner
LAURENDEAU (ANDRÉ)
77 ans, Bromptonville
PERREAULT (LISE (BERGERON))
85 ans, Sherbrooke
VERPAELST (CLÉMENT)
80 ans, Sherbrooke

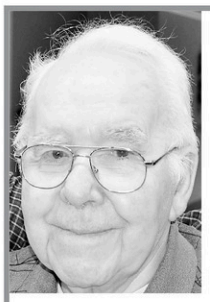

LUCIEN-EUGÈNE AUDET
(1932 - 2019)

Au Centre hospitalier de Coaticook, le 16 décembre 2019, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Lucien-Eugène Audet, époux de feu Mme Séda Sarkissian, fils de feu Désiré Audet et de feu Alice Corriveau, demeurant à Coaticook.

La famille vous accueillera au Centre funéraire Coopératif de la région de Coaticook, 284 rue Child, Coaticook, Qc, J1A 2B7, le samedi 21 décembre 2019 de 9 h à 10 h 50. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 décembre 2019 à 11 h en l'église St-Edmond à Coaticook.

M. Audet laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Bertrand, f.e.c., Léandre (Thérèse Payeur), Rachel (feu Marcel Poulin), Simone (Camille Riendeau) et Rock (Ida Prévost). Il était le frère de feu Roland (feu Thérèse Brochu), feu Jean-Louis (feu Rita Ladouceur), feu Roger (Susan) et feu Jacqueline. Il était le beau-frère de feu Assia et de feu Sarkis (Angélique), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Pavillon Ste-Catherine II du CHSLD de Coaticook pour les soins exemplaires prodigués à M. Audet.

CENTRE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF RÉGION DE COATICOOK
Centre fun. coopératif région de Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B7
Tél.: 819 849-6688 - Téléc.:819 849-3068
Michel Belzil, directeur général
Mary Brus et Éliette Dubé
www.salonfunerairecoaticook.com

JEANNINE CASTONGUAY
(1935 - 2019)

Femme de grand coeur, Jeannine Castonguay est décédée le 14 décembre 2019, dans la douceur et l'amour de sa famille, à l'âge de 84 ans.

Jeannine laisse dans la tristesse ses six enfants tant aimés et leurs conjoints : Bertin Desrosiers (Gisèle Letarte), Christian Desrosiers (Nancy Boisvert), Johanne Desrosiers (François Morin), Diane Desrosiers (Alain Gaudette), Nathalie Desrosiers (Sylvain Mathieu) et Marie-Josée Desrosiers (Mario Aubé). Elle manquera aussi à ses 10 petits-enfants chéris : Marie-Ève (Patrick), Émilie, Vincent (Valérie), Simon (Rithy), Sophie (Jayson), Sébastien, Félix, Arianne (Mikaël), Frédéric (Emma) et Florence ainsi qu'à ses 4 arrière-petits-enfants (Olivia-Rose, Samuel, Sarah et Philippe).

Elle laisse aussi dans le deuil ses soeurs et frères qu'elle a beaucoup aimés : Lauréanne, Florian (Suzanne), Marianne, Charles (Doris), Claude (Réjeanne), Jacqueline, Gaétan (Cécile), Ginette, Jean-Noël et Germain (Denise), ainsi que de nombreux autres parents et amis. Elle a été l'épouse de Jean-Guy Desrosiers de 1954 à 2000, qui est décédé la semaine dernière.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire de l'Estrie au 485 rue du 24-Juin, Sherbrooke, le jeudi 19 décembre de 18 h à 21 h et le vendredi 20 décembre de 10 h à 12 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 12 h à la chapelle du même endroit.

La famille tient à remercier toutes les personnes qui l'ont côtoyée, soutenue et aimée tout au long de sa vie. Un merci spécial au personnel de l'unité de neurologie du CHUS Fleurimont pour leurs soins et leur présence respectueuse et empathique lors des trois derniers jours précédant son décès.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DU CHUS**.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

CARMEN CÔTÉ
(1964 - 2019)

À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 18 décembre 2019, est décédée à l'âge de 55 ans, madame Carmen Côté, fille de feu Léonide Côté et feu Florence Nadeau. Elle demeurait à Stoke.

Madame Côté laisse dans le deuil son époux Jacques Gamache et leur fille Émilie Gamache (Simon Fournier). Elle était la mère de feu Charles Gamache. Outre son époux et leur fille, madame Côté laisse également dans le deuil ses frères et soeurs : Raymond (Francine Therriault), Janine (André Fredette), Lyse (Yvan Fréchette), Robert (Bernadette Tremblay), Irène (Cyrille Tremblay), Ginette, Réal, Renald (Chantal Groulx) et feu Marielle; ses beaux-parents Daniel Gamache et Fleurette Côté; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mireille (Normand Guertin), Marc (Sylvie Labrie), Benoit, Caroline et feu François. Plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Un merci spécial est adressé à son amie Chantal Brochu.

La famille accueillera parents et amis à la Coopérative funéraire de l'Estrie, salon Short (505, rue Short, Sherbrooke J1H2E6), le vendredi 20 décembre 2019 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 21 décembre 2019 de 9 h jusqu'au départ du salon. Le service religieux suivra à 11 h à l'église Saint-Philémon (411 route de l'église, Stoke J0B 3J0).

En guise de sympathie, des dons à **MOISSON ESTRIE** peuvent être acheminés.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc J1H 2E6
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346
Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

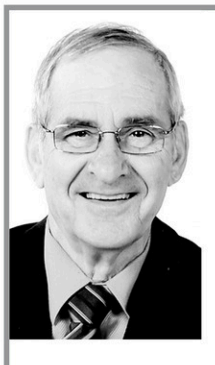

ROLAND GIGUÈRE

Au CIUSSS-Installation des Sources d'Asbestos le 10 décembre 2019, est décédé M. Roland Giguère à l'âge de 75 ans, demeurant à Asbestos. Il était l'époux de Mme Aline Jutras.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re Avenue, Asbestos, le vendredi 20 décembre 2019 de 19 h à 21 h 30 et le samedi 21 décembre 2019, jour de la liturgie, ouverture à 9 h. La liturgie suivra à 11 h au salon funéraire. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos au printemps.

Outre son épouse, M. Giguère laisse dans le deuil ses fils : Sylvain (Maria), Kuujjuaq, Patrick (Christèle), Montréal; ses petites-filles : Charlie et Jordane; ses soeurs : Micheline (Reynald), Francine (Louison); ses beaux-frères et belles-soeurs : Lise (André), André (Nicole), Guy (feu Jocelyne), plusieurs neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CHUS-Fleurimont ainsi que le groupe de médecine familiale des Sources, en particulier l'infirmière Stéphanie Houle.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES** ou à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**. Cartes disponibles au salon.

Résidences Funéraires Fréchette
Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affilliée à la C.T.Q.

5895 Avis publics

ville de Cookshire-Eaton

AVIS PUBLIC
(Article 126 de la LAU)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 264-2019 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 371-2000 AFIN DE REVOIR LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE EN FONCTION DES CHANGEMENTS APPORTÉS AU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC »

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 264-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 371-2000

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE le conseil de la ville, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 2019-12-7174 à sa séance du 2 décembre 2019, du premier projet de règlement portant le numéro 264-2019 et visant la modification du règlement de zonage numéro 371-2000, tiendra une assemblée publique de consultation le 13 janvier 2020 à compter de 19 h 15 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

QUE l'objet du premier projet de règlement 264-2019 est de modifier le règlement de zonage numéro 371-2000 afin :

- de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- de créer la nouvelle zone « CONS-1 » (territoire d'intérêt écologique du parc écoforestier de Johnville) à même une partie des zones « RU-3 » et « A-2 »;
- d'établir les usages autorisés ainsi que les normes d'implantation à l'intérieur de la nouvelle zone « CONS-1 ».

L'illustration des zones peut être consultée au bureau de la ville.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la ville du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 20 décembre 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Martin Tremblay

5895 Avis publics

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de madame **Laurianne DAIGLE** survenu à Sherbrooke le 15 octobre 2019, un inventaire de ses biens a été dressé conformément aux articles 794 et suiv. du Code Civil du Québec. Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées à l'étude Gagnon et Gagnon, notaires, située au 2630, rue King Ouest, bureau 105, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de monsieur **Laurent NICOL** survenu à Sherbrooke le 25 novembre 2019, un inventaire de ses biens a été dressé conformément aux articles 794 et suiv. du Code Civil du Québec.
Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées à l'étude Gagnon et Gagnon, notaires, située au 2630, rue King Ouest, bureau 105, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de madame **Gabrielle PATRY** survenu à Sherbrooke le 29 novembre 2019, un inventaire de ses biens a été dressé conformément aux articles 794 et suiv. du Code Civil du Québec.
Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées à l'étude Gagnon et Gagnon, notaires, située au 2630, rue King Ouest, bureau 105, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(795 C.c.Q.)

Prenez avis qu'à la suite du décès de Réjane CÔTÉ, en son vivant domiciliée au 1111, rue du Haut-Bois Nord, app. 228, Sherbrooke (Québec) J1N 1A4, survenu le 14 octobre 2019, un inventaire de ses biens a été dressé par le liquidateur, Pierre Arbour, et peut être consulté par les intéressés au 1123, rue Victor-Dupuis, Sherbrooke (Québec).
Fait à Sherbrooke, le 18 décembre 2019.
Pierre Arbour

Société Alzheimer de l'Estrie

L'aide d'aujourd'hui.
L'espoir de demain...MD

Donnez généreusement :

819 821-5127
www.alzheimerestrie.com

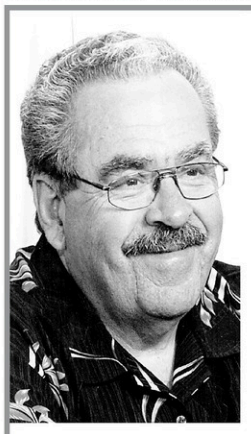

ANDRÉ LAURENDEAU
(1942 - 2019)

Au CHUS Fleurimont, suite à un dur combat contre le cancer, le 15 décembre 2019, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur André Laurendeau, époux de madame Denise Bégin, fils de feu Gilberte Boissé et de feu Wilfred Laurendeau. Il demeurait à Bromptonville.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie - Salon Brompton (72, rue du Curé-Larocque, arr. Bromptonville J1C 0T2), le vendredi 20 décembre 2019, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 21 décembre 2019 à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux suivra à 11 h 30 en l'église Sainte-Praxède.

Outre son épouse Denise Bégin, monsieur Laurendeau laisse dans le deuil son fils Éric (Anne Messier). Il était le père de feu Jacinthe et de feu Roch. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Jean-Gabriel et Marika; ses frères et soeurs : Jean-Paul (Carmen Charron), Marie-Claire (Roger Lemay), Solange (Lucien Bégin), Lise et Pierrette (Oscar Fuentes). Il était le aussi le frère de feu Jacques et le beau-frère de feu Roland (feu Irène), feu Gérard (feu Jeannine), feu Roger (feu Thérèse), feu Maurice (feu Irène), feu Rita (feu Émile), Berthe (feu Eugène), feu Marie-Jeanne (feu Hervé), feu Gaston (feu Thérèse), feu Lionel (Lise) et Pauline. Il laisse également derrière lui de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du CLSC ainsi que le Dr Hanel et son équipe du département d'hématologie du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Laurendeau. Un merci tout spécial à Jacqueline pour son grand dévouement.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coop. funéraire de l'Estrie (Bromptonville)
72, rue du Curé-Larocque, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél. 819 565-7646 – Téléc.: 819 348-3777

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

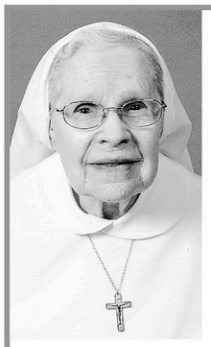

JEANNINE GRIMARD
(1927 - 2019)

Soeur Jeannine Grimard âgée de 92 ans, native de Shawinigan, en religion Sr Marie-de-la-Guadeloupe.

Les membres de sa famille et de sa communauté vous accueilleront Salon des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, Au Boisé d'Élodie, 1900 rue Galt Ouest, Sherbrooke, Québec J1K 1H8, le lundi 23 décembre 2019 de 8 h 30 h jusqu'à la célébration à 14 h. Funérailles, le lundi 23 décembre à 14 h, en la chapelle des Petites-Soeurs de la Sainte-Famille, 1900 rue Galt Ouest Sherbrooke QC. Inhumation au cimetière de la Communauté.

Outre sa famille religieuse, Sour Jeannine Grimard laisse dans le deuil ses soeurs : Jacqueline Grimard (Gérard Hardy), Thérèse Grimard (feu Marcel Jourdain), Angèle Grimard (feu Raymond Villemure); ses beaux-frères et belles-soeurs : Raymond Bélanger (feu Rita Grimard), Pauline Tousignant (feu Roger Grimard), Luce Brière (feu Benoit Grimard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

RICHARD LAREAU
(1954 - 2019)

À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 16 décembre 2019, à l'âge de 65 ans, tendrement entouré de ses proches, est décédé des suites d'une longue maladie Richard Lareau, fils de Mathilde Auger et de feu Nicolas Lareau, conjoint de Marie Gagnon. Il demeurait à Ascot Corner.

Outre sa mère et sa conjointe, Richard laisse dans le deuil ses deux fils, François et Guillaume Gagnon-Lareau, ainsi que son petit-fils Ariel (sa mère Charlotte Crevier). Il laisse également ses soeurs : Johanne Lareau (Gérald Roy) et Jacynte Lareau (Paul Boudreau); sa soeur Suzanne l'ayant précédé il y a 16 ans. Il manquera aussi à ses beaux-frères Gagnon : André (Marie Santerre) et Louis (Josée Martin). Neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que de nombreux amis, amies et collègues se souviendront de Richard avec affection et même avec le sourire.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin à Sherbrooke), le samedi 21 décembre à compter de 13 h. Une cérémonie d'adieu suivra à 15 h.

La famille désire remercier le personnel de l'Unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu, ainsi que la Dre Caroline Veilleux et le Dr André Cantin pour leur sollicitude et leur gentillesse.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

La Maison Aube-Lumière

Posez un geste d'amour
Donnez...
819
821-3120

lamaisonaube-lumiere.qc.ca

LISE (BERGERON) PERREAULT
(1934 - 2019)

C'est avec une immense tristesse que la famille vous partage le décès de Mme Lise Perreault (née Bergeron) à l'âge de 85 ans, survenu le mardi 10 décembre 2019, fille de feu Léon Bergeron et feu Annette Lecours et épouse de feu Yvon Perreault, demeurant à Sherbrooke.

Elle laisse dans le deuil son fils Christian Perreault (Manon Soucisse) et sa fille Brigitte Perreault (André Chaperon), son petit-fils Gabriel et ses soeurs Anita Hamel (feu René Hamel) et Jeanne Beaudin (feu Charles Beaudin). Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux et nièces qui ont partagé avec elle de nombreux moments mémorables et de nombreux autres parents et amis.

Le service aura lieu à 11 h le samedi 21 décembre au Complexe funéraire Elkas, 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke (Québec), J1N 1X6. La famille recevra les condoléances et sera disponible pour partager de bons souvenirs de Lise à compter de 9 h.

En témoignage de sympathie, des dons à la **FONDATION VITAE** seraient appréciés de la famille. Des formulaires seront disponibles sur place.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

CLÉMENT VERPAELST
(1939 - 2019)

Au CSSS-IUGS Pavillon d'Youville, le 15 décembre 2019, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Clément Verpaelst, fils de feu Laurette Létourneau et de feu Oscar Verpaelst. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1), **le samedi 21 décembre 2019**, de 13 h à 15 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis.

Monsieur Verpaelst laisse dans le deuil ses fils Stéphane (Roseline Labrecque) et Frédéric (Danika Dupuis) sans oublier sa petite-fille Kasilia Dupuis (Nicolas). Il laisse également derrière lui plusieurs frères, soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du 4e étage du Pavillon Youville pour les soins prodigués à monsieur Verpaelst.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

› Mgr ANDRÉ GAUMOND EXPOSÉ EN CHAPELLE ARDENTE

Décédé le 14 décembre, l'ancien archevêque de Sherbrooke Mgr André Gaumond est exposé en chapelle ardente à la basilique-cathédrale Saint-Michel. L'exposition se poursuit vendredi à compter de 9 h. Les funérailles seront célébrées à 11 h par Mgr Luc Cyr, archevêque de Sherbrooke. Il sera inhumé dans la crypte de la cathédrale Saint-Michel. Rappelons que l'archevêque émérite de Sherbrooke avait été hospitalisé une semaine avant son décès puisqu'il souffrait de pertes cognitives. André Gaumond est né le 3 juin 1936 à Saint-Thomas-de-Montmagny, dans le Bas-Saint-Laurent. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

le monde

La présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi, a déclaré que l'accord était « à des années-lumière » de ce que l'administration Trump a négocié avec le Canada et le Mexique. « Nous savions que nous pouvions faire mieux », a dit Mme Pelosi. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, SCOTT APPLEWHITE

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA - ÉTATS-UNIS - MEXIQUE

Premier test réussi

The Associated Press

WASHINGTON — La Chambre des représentants a approuvé par une forte majorité, jeudi, le nouvel accord commercial entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Par 385 voix contre 41, la Chambre à majorité démocrate a entériné le projet de loi qui fixe les termes de l'Accord Canada — États-Unis — Mexique (ACEUM).

Le texte a été adopté après d'importantes concessions obtenues par les démocrates. L'administration de Donald Trump tient à ce que l'accord soit ratifié avant le début du cycle électoral qui s'amorce aux États-Unis.

Le projet de loi doit maintenant être transmis au Sénat à majorité républicaine, qui devrait l'étudier après le retour du congé des Fêtes.

Donald Trump avait promis de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) lors de sa campagne présidentielle de 2016, une promesse qui avait séduit les électeurs de la classe moyenne dans des États clés comme le Michigan et l'Ohio.

Le nouvel accord a été conclu par les trois pays l'année dernière. Les Mexicains l'ont rapidement ratifié, mais aux États-Unis, les démocrates réclamaient des protections pour les travailleurs. Et au Canada, on ne voulait pas procéder à la ratification avant que les républicains et les démocrates ne s'entendent.

Les démocrates estimaient notamment que l'accord révisé ne contenait pas suffisamment de mesures pour empêcher les emplois américains d'être transférés au Mexique.

En coulisses, le représentant américain au commerce Robert Lighthizer a travaillé avec les démocrates de la Chambre pour apporter des changements permettant de répondre à leurs préoccupations. L'accord comprend ainsi des mesures qui pourraient mener à des inspections des usines et des installations au Mexique ne respectant pas les normes du travail, ainsi qu'une somme de 600 millions $ pour faire face aux problèmes environnementaux.

« À DES ANNÉES-LUMIÈRE »

La présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi, a déclaré que l'accord était « à des années-lumière » de ce que l'administration Trump a négocié avec le Canada et le Mexique. « Nous savions que nous pouvions faire mieux », a dit Mme Pelosi.

Les démocrates affirmaient depuis des années que l'ALENA avait causé d'importantes pertes d'emplois manufacturiers bien rémunérés aux États-Unis au profit du Mexique, où les salaires sont plus bas.

Avec sa rhétorique dénigrant l'ALENA, Donald Trump s'était distingué de la position traditionnelle des républicains sur le libre-échange, et il a forcé le Canada et le Mexique à renégocier l'accord conclu en 1994.

L'approbation du nouvel accord par la Chambre des représentants représente donc une victoire pour M. Trump, au lendemain de sa mise en accusation formelle par la même Chambre dans le cadre d'une procédure de destitution.

Le Sénat américain, à majorité républicaine, risque d'être absorbé par le procès en destitution au retour des Fêtes, et on ne sait pas précisément à quel moment il se penchera sur l'ACEUM.

Quant aux élus canadiens, ils ne reviendront à la Chambre des communes que le 27 janvier.

Plusieurs acteurs de l'industrie canadienne de l'aluminium ont exprimé de vives inquiétudes et ont réclamé que les parlementaires canadiens ne ratifient pas l'ACEUM.

L'industrie estime que des changements de dernière minute, obtenus par les Mexicains, font en sorte de lever la protection qui aurait été accordée à l'aluminium nord-américain, le Mexique utilisant de l'aluminium de la Chine et d'ailleurs pour fabriquer ses pièces automobiles.

Le gouvernement de Justin Trudeau maintient que l'économie canadienne a tout à gagner avec l'entrée en vigueur de l'ACEUM.

Ottawa demande à Washington de ne pas signer avec la Chine

CATHERINE LÉVESQUE
La Presse canadienne

OTTAWA — Justin Trudeau a demandé aux États-Unis de ne pas finaliser un accord de libre-échange avec la Chine tant que deux Canadiens seront détenus par les autorités chinoises.

C'est ce que le premier ministre a révélé pendant une entrevue à l'émission matinale de TVA *Salut bonjour!*, jeudi.

M. Trudeau s'est fait demander si la signature d'un accord de libre-échange commercial entre les États-Unis et la Chine allait faire débloquer « tout le reste ».

« On l'espère, a-t-il répondu. On leur dit qu'il ne faudrait pas que les États-Unis signent une entente finale et complète avec la Chine qui ne règle pas la question de Meng Wanzhou et des deux Canadiens (détenus). »

« Évidemment, je regrette la situation. Je regrette qu'il y ait deux Canadiens en détention en Chine. Mais je ne peux pas regretter qu'on ait rempli les conditions d'un traité d'extradition international avec notre allié et partenaire le plus proche. »

— Justin Trudeau

Les tensions diplomatiques entre le Canada et la Chine ont débuté le 1er décembre 2018, alors que la dirigeante de Huawei a été arrêtée à Vancouver à la demande des États-Unis qui souhaitent son extradition.

Quelques jours plus tard, deux Canadiens, Michael Kovrig et Michael Spavor, ont été arrêtés en Chine pour des raisons arbitraires selon Ottawa.

M. Trudeau a déclaré dans la même entrevue que le Canada travaille « presque à tous les jours » pour tenter de faire comprendre à la Chine qu'elle doit libérer MM. Kovrig et Spavor.

« VRAIMENT FRUSTRANT »

Le fait de les détenir n'aidera pas la cause de Mme Meng, puisque le Canada a un système de justice indépendant, a précisé M. Trudeau.

« Quelle que soit la pression qu'ils mettent sur nous en arrêtant deux Canadiens, ça ne va pas changer la décision de la cour en Colombie-Britannique par rapport à un traité d'extradition », a-t-il dit.

Le Canada, quant à lui, est en train de remplir ses obligations pour extrader la dirigeante de Huawei, mais le processus pourrait prendre « des années », a-t-il souligné.

M. Trudeau a ajouté que le Canada va continuer de discuter avec les États-Unis et la Chine pour tenter de dénouer l'impasse parce que « c'est vraiment frustrant ».

Affaires mondiales Canada a confirmé que d'autres visites consulaires ont eu lieu avec MM. Kovrig et Spavor cette semaine.

Des agents consulaires ont rencontré M. Spavor le 16 décembre et M. Kovrig le 17 décembre. Les agents continuent de fournir des services consulaires aux deux hommes ainsi qu'à leurs familles respectives.

Lors d'une entrevue avec *La Presse canadienne*, mercredi, M. Trudeau a réaffirmé que la détention de ces deux hommes est « au premier plan de la relation entre le Canada et la Chine ».

« Évidemment, je regrette la situation. Je regrette qu'il y ait deux Canadiens en détention en Chine, a-t-il dit. Mais je ne peux pas regretter qu'on ait rempli les conditions d'un traité d'extradition international avec notre allié et partenaire le plus proche. »

Le premier ministre assure que des pays alliés continuent de mettre de la pression sur la Chine pour libérer MM. Kovrig et Spavor « parce que cette décision (...) a des conséquences pas seulement sur le Canada, mais pour des pays à travers le monde ».

CHAMPIONNAT CANADIEN

L'Impact aurait manifesté son désaccord

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal défendra son titre au Championnat canadien en 2020 dans des conditions qui ne plairaient pas entièrement à l'organisation montréalaise, selon des sources.

Il appert que l'Impact aurait aimé, en tant que champion canadien en titre, bénéficier d'un laissez-passer jusqu'à la ronde demi-finale, comme ce fut le cas pour le Toronto FC en 2019.

L'équipe montréalaise, qui est classée au premier rang parmi les 12 équipes en lice, aurait même fait des démarches à Canada Soccer pour présenter une proposition alternative de format. La requête aurait été refusée, selon ces sources.

Toutefois, l'Impact aurait au moins l'avantage d'accueillir les matchs retour dans chacune des rondes.

Invités à confirmer leur mécontentement, les dirigeants de l'Impact ont refusé de commenter.

L'année dernière, l'Impact a dû disputer six parties — trois séries de deux matchs aller-retour — pour mériter le titre aux dépens du Toronto FC, le tout au beau milieu du calendrier de la MLS.

L'équipe montréalaise avait d'abord pris part à la ronde quarts de finale, en juillet contre le York9 FC, une équipe de la région torontoise de la Première Ligue canadienne. En août, elle a participé aux demi-finales face au Cavalry FC, une formation basée à Calgary qui évolue dans le même circuit, avant de se mesurer à ses rivaux du Toronto FC en septembre.

Le premier match de l'Impact au stade Saputo sera présenté le 18 avril. Le Dynamo de Houston sera le club visiteur. – PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, BERNARD BRAULT

L'Impact retrouvera le stade Saputo le 18 avril

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal devra disputer quatre parties de suite à l'étranger avant de jouer son premier match au stade Saputo à la mi-avril.

C'est ce qui ressort du calendrier de l'équipe en vue de la saison 2020, dévoilé conjointement avec la MLS jeudi midi.

L'Impact avait déjà annoncé qu'il allait amorcer sa saison régulière au Stade olympique le 29 février, contre le Revolution de la Nouvelle-Angleterre. L'équipe devra ensuite attendre au samedi 18 avril pour retrouver son domicile régulier, pour y affronter le Dynamo de Houston.

D'ici là, l'Impact rendra visite au FC Dallas, le 7 mars, au Minnesota United FC, le 21 mars, au Orlando City SC, le 4 avril et à l'Union de Philadelphie, le 11 avril.

L'année dernière, l'Impact avait dû jouer ses six premiers matchs à l'étranger, et huit de ses neuf premiers.

L'Impact disputera un total de 26 matchs le samedi, quatre matchs le mercredi, deux matchs le vendredi et deux matchs le dimanche.

Sept des 11 derniers matchs de la saison du club montréalais seront disputés à domicile, dont le dernier de la saison face au FC Cincinnati le dimanche 4 octobre, à 16 h 30, au Stade Saputo, dans le cadre du Jour décisif de la MLS.

Par ailleurs, pour la première fois depuis son entrée en MLS, l'Impact n'affrontera pas toutes les équipes de la ligue. Les Montréalais ne verront pas le Galaxy de Los Angeles, les Timbers de Portland et le Nashville SC, l'une des deux équipes admises via un élargissement des cadres en 2020.

Le premier duel de la saison contre les grands rivaux du Toronto FC sera joué le samedi 13 juin, au BMO Field. Les Torontois visiteront ensuite le Stade Saputo le samedi 22 août, en soirée, dans le cadre de la Semaine des rivalités de la MLS.

L'Impact affrontera l'Inter Miami CF, l'autre équipe issue de l'expansion en 2020, le mercredi 17 juin au Stade Saputo et le samedi 19 septembre à Fort Lauderdale.

Les Sounders de Seattle FC, les champions de la Coupe MLS 2019, accueilleront l'Impact le mercredi 27 mai.

L'Impact amorcera son prochain camp d'entraînement le mardi 14 janvier au Complexe Marie-Victorin. L'équipe s'envolera pour la Floride le jeudi 16 janvier pour s'entraîner à Orlando jusqu'au 29 janvier.

L'équipe reviendra à Montréal pendant quelques jours, avant de quitter de nouveau pour l'État floridien le 3 février, pour s'installer à St. Petersburg pour une cinquième année consécutive.

LA VICTOIRE FACE AUX ÉTATS-UNIS

Le moment de l'année au soccer canadien

La Presse canadienne

OTTAWA — La victoire de 2-0 de l'équipe nationale masculine du Canada contre les États-Unis, le 15 octobre à Toronto, a été identifiée comme ayant été le meilleur moment de 2019 au soccer canadien.

Dans un communiqué, Canada Soccer a rappelé que c'était la première fois que l'équipe nationale masculine battait celle des États-Unis en 34 ans. Pour le programme masculin, il s'agissait aussi d'une troisième victoire face à l'une des meilleures équipes de la Concacaf en 2019, après celles face au Costa Rica au niveau U-17 et au Mexique au niveau U15.

« La victoire historique face aux États-Unis représente un moment marquant pour Canada Soccer et le programme de l'équipe nationale masculine dans une année remplie de moments historiques », a affirmé Peter Montopoli, secrétaire général de Canada Soccer.

« Les réalisations de notre programme d'équipe nationale en 2019 ont démontré le potentiel d'un système harmonisé avec des succès à tous les niveaux de compétition internationale. Cette victoire face à nos rivaux mérite d'être le meilleur moment de 2019 de Canada Soccer. »

Le top-5 inclut le triomphe de l'Impact de Montréal au Championnat canadien, face au Toronto FC en septembre dernier. L'exploit de la formation montréalaise, qui participera à la Ligue des Champions de la Concacaf à compter de février, vient en cinquième place.

Activités sportives familiales uniques en Estrie!
LES JOURNÉES TURBO DU CAP
27, 28 et 29 décembre 2019 – 10 h à 16 h
Jeux gonflables
Course à obstacles
Parcours gymnique (4 ans et moins)
Escalade
Piscine
Trampoline
et plus encore...
ACHAT DE PASSEPORT FAMILLE ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
visitez notre site Internet :
cegepsherbrooke.qc.ca/CAP
Profitez dès maintenant du tarif prévente pour votre Passeport famille
cap Centre de l'activité physique
cégep de Sherbrooke
0024516

SUSPENDUE PAR L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

La Russie logera appel

The Associated Press

MOSCOU — La Russie a annoncé jeudi qu'elle fera appel de sa suspension de quatre ans de grandes compétitions sportives internationales, incluant les Jeux olympiques, que lui a imposée l'Agence mondiale antidopage (AMA) et que le président du pays, Vladimir Poutine, a qualifiée d'injuste.

Le président russe Vladimir Poutine estime que l'exclusion imposée à son pays par l'Agence mondiale antidopage (AMA) « est non seulement injuste, mais ça ne correspond pas au sens commun ni à la loi ». C'est pourquoi le gouvernement et les comités olympique et paralympique feront appel de cette décision auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS). — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, PAVEL GOLOVKIN

Le conseil de surveillance de l'Agence russe antidopage a voté en faveur de cette mesure, qui doit être déposée au Tribunal arbitral du sport (TAS) en Suisse. La semaine dernière, l'AMA avait décrété que la Russie avait manipulé les données de laboratoires de dopage pour camoufler des transgressions passées.

Poutine a affirmé qu'il était injuste de menacer la Russie de nouvelles sanctions liées au dopage, et que toute punition devrait être imposée sur une base individuelle.

« Je pense que c'est non seulement injuste, mais ça ne correspond pas au sens commun ni à la loi », a-t-il déclaré.

Le dossier sera vraisemblablement transmis au TAS d'ici 10 à 15 jours, a précisé le président du conseil de surveillance, Alexander Ivlev. Une fois qu'un comité de trois arbitres du TAS sera identifié, un verdict sera prononcé dans un délai maximum de trois mois.

« La balle sera dans le camp de l'AMA et l'affaire sera discutée dans un contexte juridique, a noté Ivlev. Nous considérons que les arguments sont assez solides et nous verrons comment le dossier évoluera. »

La décision de jeudi doit d'abord être approuvée par un autre comité composé de personnalités des domaines du sport et de la lutte au dopage en Russie, ce qui semble être une formalité. La plupart des membres du comité, incluant le Comité olympique russe et le Comité paralympique russe, ont fait savoir qu'ils comptaient déposer une requête en appel.

De nombreuses personnalités politiques, dont le président Poutine, avaient fait part de leur intention de faire appel.

« Nous devons attendre patiemment les décisions pertinentes, incluant le verdict du tribunal arbitral, et nous saurons dans quelle position nous sommes, a-t-il également mentionné. Les athlètes russes s'entraînent et continueront de s'entraîner pour toutes les compétitions. »

Les sanctions de l'AMA, annoncées la semaine dernière, interdisent l'utilisation du nom de l'équipe de la Russie, de son drapeau ou de son hymne national lors de nombreuses compétitions sportives d'importance au cours des quatre prochaines années, incluant les Jeux olympiques de 2020 et de 2022 et la Coupe du monde de soccer de 2022.

Cependant, les athlètes de la Russie seront admis à titre de « compétiteurs neutres » s'ils franchissent un processus de vérification qui permettra de scruter leur passé en matière de tests de dopage et une possible implication dans des opérations de camouflage au laboratoire.

Cette mesure a semé le mécontentement parmi des athlètes de l'Occident et des organisations comme l'Agence américaine antidopage, qui voulaient une suspension complète des athlètes russes.

Le président Poutine a ajouté que la proposition de l'AMA visant à empêcher la Russie de tenir de grandes compétitions sportives pendant quatre ans n'aura que très peu de répercussions. Il a notamment fait allusion au Championnat du monde de volleyball masculin de 2022, que le pays compte accueillir. L'AMA demande que les compétitions soient transférées à moins qu'il ne soit « impossible légalement et pratiquement » de le faire.

Par ailleurs, une telle interdiction ne pourra être mise en pratique lors de l'Euro 2020, qui présentera des matchs à Saint-Pétersbourg, ni à la finale de la Ligue des Champions de 2021, parce que ce sont des championnats continentaux et non mondiaux.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019

Célébration 2020 — Audi A3* 223A895 (non décomposable)

*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 40 000 $.

Lotto 649 : 18 22 25 36 38 44 — 08 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 49358197-02

Québec 49 : 05 08 09 41 43 47 — 31 compl.

Extra 1357833

Tout ou Rien : 01 04 06 07 09 11 12 14 18 20 22 24

Quotidienne : 2 68 3 522 4 7740

Loto Poker : 8♠ 9♡ D♢ A♢ A♠

Banco — Turbo x2 : 09 12 13 17 18 22 25 27 28 40 42 45 49 52 55 59 60 61 68 69

Sprint : 13 22 24 29 48

Lotto-D : 3 2 4 1 6 4 3 1

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 09 MAI 25 POISSONS

Triplex : 03 05 25 34 37

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

0009297

POUR UNE 2E FOIS EN TROIS ANS

Denis Shapovalov est le joueur de l'année au pays

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Tennis Canada a annoncé jeudi que Denis Shapovalov a été choisi joueur de l'année, joueur de simple de l'année ainsi que joueur de double de l'année. Les autres Prix d'excellence de 2019 ont été décernés à Félix Auger-Aliassime en tant que joueur le plus amélioré et à Liam Draxl dans la catégorie joueur junior de l'année.

C'est la deuxième fois en trois ans que Shapovalov mérite un tel honneur. Il succède à Milos Raonic qui s'était également approprié le titre lors de six années consécutives, entre 2011 et 2016.

Dans un communiqué de presse, Michael Downey, président et chef de la direction de Tennis Canada, a noté que Shapovalov s'était démarqué grâce à un automne lors duquel il a excellé semaine après semaine et battu plusieurs joueurs de l'élite de l'ATP. Ces performances lui ont permis de progresser au classement et d'atteindre le 15e rang.

Lors de cet automne productif, Shapovalov a remporté son premier titre de l'ATP à l'Open de Stockholm et a atteint sa première finale du Circuit Masters 1000 à Paris après avoir signé des gains face à Fabio Fognini, Alexander Zverev et Gaël Monfils, entre autres.

Cette belle séquence s'est poursuivie à Madrid alors qu'il a mené le Canada vers la première finale de la Coupe Davis de son histoire. Plus tôt dans la saison, il avait également atteint le carré d'as du Masters de Miami ainsi que le troisième tour des Internationaux d'Australie et des États-Unis.

Si Shapovalov s'est illustré en simple, il a également connu du succès en double et c'est pourquoi il mérite le prix du Joueur de double de l'année. Aux côtés de son partenaire Rohan Bopanna, il a participé au carré d'as du double de la Coupe Rogers de Montréal et a été finaliste du tournoi ATP 250 de Stuttgart. Lors des Finales de la Coupe Davis, il a également signé deux victoires importantes avec Vasek Pospisil pour permettre au Canada de battre l'Australie et la Russie.

Quant à Auger-Aliassime, il reçoit le titre de joueur le plus amélioré un an après avoir été nommé joueur junior par excellence au Canada.

Après avoir entamé l'année à l'extérieur du Top 100 (106e), il s'est hissé au 17e échelon pour finalement terminer la saison au 21e rang. Il s'en est fallu de peu pour qu'il remporte son premier titre de l'ATP, prenant part à trois finales, à Rio, Lyon et Stuttgart. Le Québécois de 19 ans s'était également illustré au Masters de Miami avec un parcours jusqu'en demi-finale.

Draxl, pour sa part, a connu du succès chez les juniors. Présentement 18e raquette mondiale au classement de l'ITF, il a atteint le 9e échelon en mai dernier.

Denis Shapovalov reprend le titre de joueur de tennis de l'année au Canada pour la deuxième fois en trois ans. En 2018, le titre était allé à Milos Raonic. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, OLIVIEER JEAN

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	36	21	7	3	5	21	120	93	50	12-1-2-5	9-6-1-0	3-4-2-1	P-2
Buffalo	36	16	13	6	1	15	111	114	39	10-3-2-1	6-10-4-0	4-3-3-0	P-3
Tampa Bay	33	17	12	4	0	16	117	107	38	9-7-2-0	8-5-2-0	5-4-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	35	24	6	3	2	21	125	100	53	9-3-2-2	15-3-1-0	8-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	33	23	8	2	0	20	98	82	48	13-3-1-0	10-5-1-0	7-3-0-0	G-1
Caroline	34	21	11	2	0	19	113	89	44	10-5-0-0	11-6-2-0	6-3-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	34	20	10	4	0	18	114	90	44	14-4-2-0	6-6-2-0	7-3-0-0	G-3
Philadelphie	35	19	11	0	5	16	111	101	43	12-2-0-4	7-9-0-1	6-4-0-0	G-2
Montréal	34	16	12	5	1	14	108	108	38	8-8-3-0	8-4-2-1	5-4-1-0	G-1
Toronto	35	17	14	2	2	16	115	112	38	8-4-2-2	9-10-0-0	6-4-0-0	G-2
Floride	33	16	12	2	3	13	115	109	37	10-7-2-0	6-5-0-3	4-6-0-0	G-1
N.Y. Rangers	33	16	13	2	2	16	105	106	36	8-7-1-1	8-6-1-1	4-4-1-1	P-2
Columbus	35	15	14	5	1	15	90	103	36	10-8-1-0	5-6-4-1	4-4-2-0	G-3
Ottawa	36	15	18	2	1	15	99	117	33	10-5-0-0	5-13-2-1	4-4-2-0	G-1
New Jersey	33	11	17	1	4	10	80	116	27	5-7-1-4	6-10-0-0	3-6-0-1	G-2
Detroit	36	9	24	2	1	9	79	141	21	5-13-1-0	4-11-1-1	2-8-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	36	22	8	3	3	22	109	96	50	12-4-1-2	10-4-2-1	7-3-0-0	G-4
Colorado	34	22	9	3	0	22	123	92	47	10-3-2-0	12-6-1-0	8-1-1-0	G-1
Dallas	36	20	12	2	2	19	95	85	44	12-5-1-1	8-7-1-1	5-3-1-1	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	36	20	12	2	2	15	100	86	44	8-8-0-1	12-4-2-1	5-4-0-1	G-1
Vegas	37	19	13	5	0	16	112	105	43	10-6-3-0	9-7-2-0	7-2-1-0	G-3
Edmonton	37	19	14	3	1	17	109	112	42	8-6-3-0	11-8-0-1	3-6-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	35	20	13	1	1	18	105	101	42	10-7-0-1	10-6-1-0	5-4-1-0	P-2
Calgary	36	18	14	4	0	15	96	108	40	10-5-2-0	8-9-2-0	7-2-1-0	P-2
Nashville	34	16	12	4	2	15	119	111	38	9-6-3-1	7-6-1-1	5-3-2-0	P-1
Minnesota	35	16	14	4	1	15	107	115	37	9-1-2-1	7-13-2-0	6-3-0-1	P-2
Vancouver	35	16	15	3	1	13	111	108	36	8-5-2-1	8-10-1-0	4-6-0-0	P-3
San Jose	36	16	18	1	1	14	98	125	34	10-9-0-0	6-9-1-1	3-6-0-1	P-1
Chicago	36	14	16	2	4	13	99	115	34	8-8-1-2	6-8-1-2	4-5-0-1	G-1
Los Angeles	37	15	18	3	1	15	96	117	34	10-6-1-0	5-12-2-1	4-4-1-1	P-1
Anaheim	35	14	17	3	1	12	89	104	32	9-7-2-0	5-10-1-1	3-6-0-1	P-2

LNH

Mercredi 18 décembre
Anaheim 1 New Jersey 3
Colorado 4 Chicago 1
Edmonton 1 St. Louis 2
Jeudi 19 décembre
Dallas 4 Tampa Bay 3 (P)
Los Angeles 2 Columbus 3 (P)
N.Y. Islanders 3 Boston 2 (F)
Buffalo 1 Philadelphie 6
Nashville 4 Ottawa 5 (P)
Chicago 4 Winnipeg 1
Caroline au Colorado, 21h.
Montréal à Calgary, 21h.
Minnesota en Arizona, 21h30.
Vegas à Vancouver, 22h.
Vendredi 20 décembre
Dallas en Floride, 19h.
Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
Washington au New Jersey, 19h.
Pittsburgh à Edmonton, 21h.
Samedi 21 décembre
Los Angeles à Buffalo, 13h.
Anaheim à N.Y. Islanders, 13h.
Winnipeg au Minnesota, 14h.
Nashville à Boston, 19h.
Montréal à Edmonton, 19h.
Philadelphie à Ottawa, 19h.
Floride en Caroline, 19h.
Tampa Bay à Washington, 19h.
Detroit à Toronto, 19h.
New Jersey à Columbus, 19h.
Chicago au Colorado, 21h.
Pittsburgh à Vancouver, 22h.
St. Louis à San Jose, 22h30.
Dimanche 22 décembre
Anaheim à N.Y. Rangers, 12h30.
Arizona à Detroit, 19h.
Calgary à Dallas, 19h.
Vegas à San Jose, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 19 décembre.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	20	39	59
Draisaitl, Edm	21	37	58
Mackinnon, Col	21	31	52
Marchand, Bos	18	33	51
Eichel, Buf	24	26	50
Pastrnak, Bos	28	21	49
Carlson, Was	12	33	45
Panarin, NYR	20	23	43
Huberdeau, Flo	11	30	41
Kane, Chi	18	22	40
Barkov, Flo	11	26	37
Matthews, Tor	21	15	36
Guentzel, Pit	17	19	36
Scheifele, Win	16	20	36
Pacioretty, Vegas	15	20	35
Pettersson, Van	14	21	35
Svechnikov, Car	14	21	35
Kucherov, TB	11	24	35
Perron, STL	15	19	34
Hamilton, Car	12	22	34
Teravainen, Car	7	27	34
Ovechkin, Was	21	12	33
Aho, Car	20	13	33
Olofsson, Buf	14	18	32
Kopitar, LA	14	18	32
Boeser, Van	12	20	32
Stone, Vegas	12	20	32
Kuznetsov, Was	12	20	32
Couture, SJ	11	21	32
Laine, Win	11	21	32
O'Reilly, STL	6	26	32
Connor, Win	14	17	31

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	34	13	17	30
Weber	34	11	17	28
Gallagher	34	14	13	27
Danault	34	7	19	26
Domi	34	6	16	22
Armia	32	11	9	20
Petry	34	3	13	16
Drouin	19	7	8	15
Suzuki	34	6	9	15
Lehkonen	34	6	7	13
Cousins	28	5	6	11
Chiarot	34	4	7	11
Thompson	34	2	7	9
Mete	26	3	5	8
Kotkaniemi	22	3	2	5
Weal	26	3	1	4
Byron	19	1	3	4
Reilly	12	0	4	4
Kulak	23	0	2	2
Fleury	28	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Price	27	0	0	0
Poehling	7	0	0	0
Leskinen	5	0	0	0
Barber	4	0	0	0
Peca	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1410	3	75	1		2,85	,908
Primeau	1	1	0	5	0	2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0	4,24	,875

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 18 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	35	19	7	26
Pageau	35	16	8	24
Brown	35	6	15	21
Chabot	35	3	18	21
Tkachuk	35	11	8	19
Tierney	35	4	15	19
Ennis	35	8	9	17
Namestnikov	32	7	10	17
Borowiecki	35	3	8	11
Paul	30	3	6	9
Brown	20	1	7	8
Zaitsev	32	0	8	8
White	28	2	5	7
Hainsey	35	1	6	7
Anisimov	17	5	1	6
Demelo	32	0	6	6
Chlapik	18	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	25	0	3	3
Sabourin	11	1	1	2
Beaudin	17	0	1	1
Davidsson	6	0	1	1
Boedker	6	0	1	1
Goloubef	9	0	0	0
Lajoie	4	0	0	0
Veronneau	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	5	8	0	42	0	3,01	,901
Hogberg	0	1	1	7	0	2,56	,913

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laval	18	12	4	1	1	93	75	26
Thet. Mines	16	12	4	0	0	70	50	24
Sorel-Tracy	16	10	5	0	1	53	52	21
Riv.-du-Loup	16	8	7	1	0	59	62	17
Jonquière	15	3	8	3	1	56	73	10
St-Georges	17	4	11	0	2	55	74	10

Samedi 7 décembre
Sorel-Tracy 1 Thet. Mines 4
Dimanche 8 décembre
St-Georges 7 Laval 6 (F)
Vendredi 13 décembre
St-Georges 3 Thet. Mines 5
Riv.-du-Loup 3 Laval 6
Jonquière 4 Sorel-Tracy 7
Samedi 14 décembre
Thet. Mines 2 Riv.-du-Loup 7
Sorel-Tracy 5 Jonquière 4 (F)
Laval 3 St-Georges 4 (P)
Jeudi 19 décembre
St-Georges 1 Sorel-Tracy 2
Vendredi 20 décembre
Thet. Mines Riv.-du-Loup, 20h.
Laval à St-Georges, 20h.
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.
Samedi 21 décembre
Jonquière à Thetford, 19h
Vendredi 27 décembre
St-Georges à Thetford, 20h
Jonquière à Laval, 20h
Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	28	23	4	0	1	161	63	47
Princeville	29	20	4	1	4	160	110	45
Côte du Sud	29	17	11	1	0	117	111	35
Granby	29	12	14	3	0	118	139	27
Chambly	30	12	16	2	0	115	149	26
St-Gabriel	29	5	22	1	1	95	174	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	32	24	6	2	0	157	82	50
St-Jérôme	29	19	9	1	0	135	82	39
Terrebonne	28	17	10	0	1	130	96	35
Gatineau	30	11	18	1	0	107	151	23
Montréal-Est	28	9	18	1	0	99	149	19
West Island	29	6	22	0	1	85	173	13

Jeudi 19 décembre
Longueuil 6 Valleyfield 5
Vendredi 20 décembre
Valleyfield à St-Jérôme, 19h.
Princeville à Côte Sud, 19h30.
Chambly à Longueuil, 19h30.
Mtl-Est à Terrebonne, 19h30.
St-Gabriel à Granby, 19h45.
West Island à Gatineau, 20h.
Samedi 21 décembre
St-Jérôme à Terrebonne, 14h.
Côte du Sud à Montréal-Est, 16h.
Dimanche 22 décembre
Granby à St-Gabriel, 15h.
Gatineau à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	33	24	6	3	0	128	93	51
Rimouski	34	20	8	3	3	144	106	46
B.-Comeau	33	13	15	4	1	98	112	31
Québec	33	13	19	0	1	104	134	27

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	33	18	12	2	1	109	110	39
B.-Boisbriand	33	16	14	2	1	106	125	35
Val-d'Or	33	15	13	5	0	111	120	35
Gatineau	31	7	21	3	0	89	130	17

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	33	24	9	0	0	139	90	48
Charlottetown	36	20	12	4	0	109	108	44
Cap-Breton	33	17	13	2	1	127	116	37
St-Jean	35	17	17	1	0	129	148	35
Halifax	33	15	15	2	1	96	111	33
A.-Bathurst	33	5	22	3	3	87	140	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	34	27	5	2	0	146	77	56
Drummondville	34	21	13	0	0	126	117	42
Shawinigan	33	18	15	0	0	124	118	36
Victoriaville	35	11	17	4	3	100	117	29

Pause jusqu'au 28 décembre

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	32	23	47	70
Paré, Rimouski	34	31	31	62
Khovanov, Moncton	26	20	33	53
Sokolov, C.-B.	30	24	27	51
Robert, Sherbrooke	26	18	32	50
Simoneau, Drummond	33	19	30	49
Pelletier, Moncton	26	18	31	49
Bourque, Shaw.	32	19	27	46
Francis, C.-B.	33	15	30	45
Voyer, Sherbrooke	34	21	23	44
Lavoie, Halifax	30	18	26	44
Beaucage, R.-N.	33	26	17	43
Zavgorodniy, Rimouski	23	16	27	43
Houde, Chicoutimi	33	16	27	43
Trépanier, Shaw.	30	22	20	42
Trépanier, Halifax	30	22	20	42
Mercer, Drummondville	26	18	24	42
Guay, Rimouski	35	16	26	42
Guay, St-Jean	35	16	26	42
Harvey-Pinard, Chic	33	17	24	41
Groulx, Halifax	26	15	26	41
Abramov, Victoriaville	35	21	19	40
Belliveau, Rimouski	34	7	32	39
Boudrias, C.-B.	31	19	19	38
Burns, St-Jean	35	20	17	37

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	18	15	2	1	0	66	45	31
UQTR	18	13	3	1	1	70	46	28
Ottawa	17	12	4	0	1	55	45	25
McGill	16	9	6	1	0	53	44	19
Concordia	16	6	7	3	0	50	53	15
Queen's	17	7	9	0	1	44	46	15
Ontario Tech	18	6	9	3	0	43	53	15
Nipissing	18	6	9	1	2	52	69	15
RMC	17	6	11	0	0	50	76	12
Laurentienne	18	3	13	1	1	45	77	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	16	14	2	0	0	73	40	28
Windsor	17	12	4	0	1	53	41	25
Ryerson	17	11	4	1	1	59	50	24
Guelph	16	9	4	3	0	68	52	21
Brock	17	10	6	1	0	58	47	21
Lakehead	16	7	7	2	0	48	61	16
Waterloo	17	7	9	1	0	50	65	15
Laurier	17	6	9	2	0	52	53	14
Western	15	5	7	3	0	50	62	13
York	17	5	11	1	0	41	55	11

Pause des Fêtes, de retour le 2 janvier

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	24	15	8	0	1	89	66	31
St. Lawrence	24	14	7	3	0	101	78	31
Ste-Foy	26	10	11	1	4	78	99	25
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	25	18	5	2	0	112	64	38
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Sorel-Tracy	25	13	10	1	1	84	79	28
Laflèche	25	10	11	3	1	61	80	24

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	24	18	6	0	0	100	68	36
A.-Laurendeau	24	15	7	1	1	92	74	32
Lionel-Groulx	25	6	16	2	1	54	108	15
Abitibi-T.	23	5	15	2	1	52	97	13

Pause des Fêtes, de retour le 10 janvier

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Providence	31	19	9	1	2	109	79	41
Hartford	30	16	7	2	5	83	81	39
Hershey	28	14	9	2	3	75	77	33
Scranton	29	14	11	3	1	79	88	32
Springfield	30	15	14	1	0	89	85	31
Charlotte	28	13	12	3	0	80	80	29
Lehigh Valley	28	11	12	1	4	66	77	27
Bridgeport	30	11	15	3	1	66	100	26

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	27	18	5	2	2	89	62	40
Toronto	27	17	7	2	1	94	78	37
Utica	29	16	10	1	2	103	88	35
Laval	31	15	12	3	1	86	93	34
Belleville	27	16	10	1	0	95	88	33
Syracuse	28	15	11	2	0	91	89	32
Cleveland	28	13	12	1	2	82	75	29
Binghamton	28	9	15	4	0	74	98	22

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	30	21	4	3	2	105	70	47
Rockford	27	16	10	0	1	79	80	33
Iowa	29	14	11	2	2	79	88	32
Chicago	30	13	15	2	0	76	90	28
San Antonio	30	10	12	5	3	82	87	28
Manitoba	31	14	17	0	0	87	99	28
Grand Rapids	29	12	14	1	2	87	101	27
Texas	28	11	14	1	2	80	99	25

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	26	21	5	0	0	95	63	42
Stockton	26	17	5	2	2	104	83	38
Ontario	28	13	11	3	1	76	95	30
Colorado	26	13	10	2	1	82	78	29
Bakersfield	25	10	11	3	1	71	88	24
San Diego	23	10	11	1	1	73	73	22
San Jose	25	9	14	0	2	84	89	20

Samedi 14 décembre
San Diego 1 Colorado 3
Rochester 5 Laval 0
Belleville 4 Toronto 1
Stockton 3 San Jose 2
Syracuse 5 Charlotte 4
W./B. Scranton 3 Cleveland 1
Bridgeport 2 Hershey 5
Hartford 2 Lehigh Valley 4
Providence 5 Springfield 4 (P)
Utica 1 Binghamton 5
Tucson 3 Texas 1
Milwaukee 2 Chicago 3 (P)
Manitoba 4 San Antonio 2
Iowa 4 Ontario 3 (F)
Grand Rapids 1 Bakersfield 2
Dimanche 15 décembre
Springfield 0 Providence 5
Rockford 4 Toronto 2
Lehigh Valley 1 Hershey 3
Iowa 3 Ontario 4
San Jose 2 Stockton 5
Mardi 17 décembre
San Antonio 1 Chicago 4
Manitoba 3 Colorado 5
Rockford 3 Laval 2 (F)
Hartford 3 Charlotte 6
Grand Rapids 3 San Diego 2 (F)
Mercredi 18 décembre
Manitoba 4 Colorado 10
Syracuse 2 Bridgeport 3
Hartford 1 Charlotte 7
Utica 4 Belleville 3
Providence 6 W./B. Scranton 0
Rochester 1 Binghamton 2
San Antonio 1 Milwaukee 2
Iowa 4 Stockton 3 (P)
Ontario 4 San Jose 3
Vendredi 20 décembre
Ontario à Tucson, 13h05.
Belleville à Syracuse, 19h.
Laval à Utica, 19h.
Providence à Scranton, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Binghamton à Rochester, 19h05.
Cleveland à Milwaukee, 20h.
Texas à Rockford, 20h.
Grand Rapids à Iowa, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	27	17	8	2	0	101	68	52
Jonquière	28	16	9	2	1	82	79	50
St-François	27	15	8	1	3	118	84	48
Trois-Rivières	28	15	9	2	2	79	59	48
Notre-Dame	28	5	21	1	1	72	123	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	28	22	5	0	1	103	58	64
Châteauguay	28	15	10	1	2	115	105	45
Lac-St-Louis	27	14	9	1	3	103	95	43
St-Hyacinthe	29	13	14	1	1	82	101	37
C.C.-LeMoy.	26	8	16	1	1	59	102	23

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	27	17	10	0	0	74	74	48
Gatineau	27	14	12	0	1	91	89	42
St-Eustache	26	14	10	2	0	90	81	40
Amos	28	12	14	1	1	84	95	35
C.E.-Blondin	26	8	17	1	0	57	97	25

Pause des Fêtes, de retour le 9 janvier

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-N.-Angleterre	11	3	0	,786	372	181
x-Buffalo	10	4	0	,714	291	222
N.Y. Jets	5	9	0	,357	247	343
Miami	3	11	0	,214	241	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	12	2	0	,857	472	257
Pittsburgh	8	6	0	,571	269	259
Cleveland	6	8	0	,429	297	329
Cincinnati	1	13	0	,071	211	359

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	9	5	0	,643	341	330
Tennessee	8	6	0	,571	339	279
Indianapolis	6	8	0	,429	303	329
Jacksonville	5	9	0	,357	250	353

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	10	4	0	,714	394	284
Oakland	6	8	0	,429	274	386
Denver	5	9	0	,357	239	284
L.A. Chargers	5	9	0	,357	299	290

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	7	7	0	,500	378	288
Philadelphie	7	7	0	,500	334	328
N.Y. Giants	3	11	0	,214	283	382
Washington	3	11	0	,214	215	347

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Green Bay	11	3	0	,786	330	283
Minnesota	10	4	0	,714	378	259
Chicago	7	7	0	,500	256	253
Detroit	3	10	1	,250	304	373

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	11	3	0	,786	378	303
Tampa Bay	7	7	0	,500	416	398
Atlanta	5	9	0	,357	329	365
Caroline	5	9	0	,357	324	390

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Seattle	11	3	0	,786	371	345
x-San Francisco	11	3	0	,786	419	258
L.A. Rams	8	6	0	,571	332	306
Arizona	4	9	1	,321	310	398

Dimanche 15 décembre
Miami 20 N.Y. Giants 36
Nouvelle-Angleterre 34 Cincinnati 13
Seattle 30 Caroline 24
Tampa Bay 38 Detroit 17
Houston 24 Tennessee 21
Denver 3 Kansas City 23
Philadelphie 37 Washington 27
Chicago 13

DE RETOUR AU QUÉBEC APRÈS UN DÉBUT DE SAISON FULGURANT

« J'ai envie de gagner »

— Kim Boutin

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

Kim Boutin domine outrageusement le classement de Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste avec huit médailles, dont six d'or. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

MONTRÉAL — « J'ai envie de gagner. »

Kim Boutin connaît un début de saison du tonnerre sur le circuit de la coupe du monde de patinage de vitesse. Huit médailles, dont six d'or, un record du monde au 500 m. Une place bien établie comme favorite. Une place que la Sherbrookoise assume pleinement.

« Je ne pensais pas vraiment à ça quand je montais vers le sommet. La différence, maintenant, c'est que j'ai envie de gagner, je le pense et je le crois. Je l'assume. »

Boutin a patiné avec ses coéquipières de l'équipe nationale, jeudi à l'aréna Maurice-Richard. Un retour sur la glace avant la pause des Fêtes, une semaine complète, cette fois.

Depuis les Jeux olympiques de Pyeongchang, Boutin est sous les projecteurs. Une montée en flèche, confirmée par ses récents succès.

Malgré les médailles et les records, Boutin demeure les deux lames sur la glace.

« Ça fait déjà un an que je vis un peu ça, depuis les Jeux olympiques, que je dois gérer ça. Mais c'est la pression que je m'impose qui est plus difficile. Je sais ce que ça prend pour performer; la nutrition, le repos, le sommeil, je sais ce que ça prend pour être au *top* de ma forme. Mais je sais si bien que je ne pourrai maintenir ça pendant toute une saison. C'est ça qui est difficile; accepter qu'il y ait des moments de baisse », a-t-elle indiqué jeudi.

« Je dois accepter que je ne peux pas être sur ce rythme toute la saison. J'en suis encore à accepter cet état de fait. Je suis exigeante envers moi-même, et je veux améliorer à chaque pratique, améliorer des aspects de ma technique, pour progresser. »

LE RECORD DU 500 M

Alors, on apprécie davantage les médailles récoltées depuis le début de saison, ou le record du monde sur 500 m, un chrono de 41,9 secondes à Salt Lake City?

Boutin, en passant, devenait ainsi la première femme à patiner sous les 42 secondes, au 500 m.

« Oui, les résultats, c'est l'*fun*, mais ce n'est pas à ça que je m'attarde. Il y a des médailles que j'ai gagnées même si je n'étais pas nécessairement fière de comment j'ai patiné », a analysé la patineuse de 24 ans.

« Ce dont je suis le plus fière, c'est d'avoir patiné sous les 42 secondes sur 500 m. Et surtout, de la façon que je l'ai patiné. Mon objectif, toujours, ce n'est pas nécessairement le résultat, où les six médailles d'or, mais la façon dont j'ai patiné, comment je vais gagner une course. »

Son conjoint Samuel Bélanger-Marceau abonde dans le même sens. Le record du monde au 500 m est un exploit hors du commun.

Assis dans les gradins de l'aréna Maurice-Richard, en compagnie de Pierre, le père de Kim, il observe l'entraînement de sa blonde d'un œil attentif.

« Sans aucun doute, le chrono de 41,9 secondes au 500 m c'était inimaginable. Je connais beaucoup le patin, je suis un ancien patineur, j'adore ça, et je ne l'ai pas vu venir, même si ça devenait de plus en plus réaliste. Le vendredi, elle avait roulé vite. Je l'avais dans la tête. Même si c'est pas sa distance préférée. Après ses deux premiers tours, je savais qu'elle allait battre le record du monde, ça n'avait pas de sens comment c'était beau! »

« Quand elle a franchi la ligne, et qu'on a vu le 41 secondes au tableau, on pensait que c'était une erreur! Aussi, ses médailles, ça démontre une constance inouïe. Ce qui est plutôt rare. Ce qu'elle fait là, ça n'a juste pas de sens! À un moment, ça va arrêter, mais là, elle est dans sa bulle, et elle profite du moment. »

Comme c'est le cas très souvent, Samuel a accompagné Kim dans son long voyage en Asie.

« Ce fut un voyage rock and roll en émotions! Il y avait de l'action. Kim a tellement performé. On s'y attendait, mais pas tant que ça! Tu essaies de contrôler tout ce qui arrive après la première médaille, puisque Kim devait retomber sur ses pattes entre chaque course. J'ai vécu ça à côté d'elle et c'était ça mon rôle, être avec elle. Mais elle est tellement forte, tellement en mission! On était là pour la supporter, mais elle faisait tout. »

« Le défi actuel, c'est de demeurer au sommet. Les défis, elle en mange, et elle y fait toujours face. Elle ne se ferme pas les yeux pour demeurer dans son confort. Elle va toujours se *challenger* et c'est pour ça qu'elle s'est remise en question un peu, au cours de la dernière année. Si elle ne se sent pas bien, elle va rentrer dans le problème et elle va y faire face. Ça lui prend des défis. »

Boutin a obtenu des résultats spectaculaires, malgré les contraintes de disputer deux coupes du monde en Asie.

« J'ai trouvé ça difficile, on avait deux semaines entre les deux coupes du monde. J'ai dû puiser dans mes énergies, et je n'ai pas coursé mon dernier 1000m comme d'habitude. Même si j'ai gagné la médaille de bronze, je n'étais pas la Kim agressive qu'on est habitué de voir. »

« Je suis quand même contente de mon début de saison, mais ce que je trouve plus dur, c'est qu'il y aura des moments de baisses de régime. Je dois me convaincre que c'est normal et que ça fait partie du processus. Je ne gagnerai pas la médaille d'or chaque course », a-t-elle poursuivi.

KIM EST « ATTENDUE »

Être au sommet signifie aussi que la compétition grenouille derrière, que les autres patineuses affûtent leurs lames dans la poursuite de la championne.

« Je le vois en coupe du monde; on est attendus. Quand je fais quelque chose dans une course, ça réagit, je le vois. Quand je fais une manœuvre à l'extérieur, on va m'attaquer, on va faire en sorte que ma course soit *challengée*.

On m'attend et je dois être prête, et c'est le sentiment que j'ai quand j'arrive sur la ligne de départ. Avant, je poursuivais les meilleures, je voulais les suivre absolument. Là, c'est le contraire! »

« Les autres filles ont haussé la barre, augmenté le niveau. J'ai atteint une barrière, au 500 m, mais les filles s'en viennent. On ne restera pas à du 41,9 secondes très longtemps, je pense. »

Kim Boutin participera au Championnat des quatre continents, qui se tiendra à Montréal, du 10 au 12 janvier prochains.

Domi joue les héros

La Presse canadienne

CALGARY — Max Domi a marqué grâce à un tir foudroyant à 3:52 en prolongation, jeudi, permettant au Canadien de Montréal de gagner 4-3 face aux Flames de Calgary.

Joel Armia vient de déjouer David Rittich pour porter le pointage à 2-2 en deuxième période. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JEFF MCINTOSH

Les hommes de Claude Julien méritaient un cinquième gain à leurs six dernières rencontres.

Domi a obtenu un septième filet peu après un brillant arrêt de Carey Price, aux dépens d'Elias Lindholm.

Brendan Gallagher, Joel Armia et Nick Suzuki ont réussi les autres buts du CH, tandis que Price a fait 24 arrêts.

Le Canadien reste en Alberta pour affronter les Oilers à Edmonton, samedi soir.

Ce sera le troisième de sept matches d'affilée à l'étranger, jusqu'au 31 décembre. Le Tricolore jouera aussi à Winnipeg, Tampa, Sunrise et Raleigh.

Le public du Centre Bell va retrouver ses favoris le 2 janvier, face au Lightning de Tampa Bay.

Lindholm, Matthew Tkachuk et Oliver Kylington ont riposté pour les Flames, qui ont perdu leurs trois derniers matches.

Kylington a donné l'avance 3-2 aux Flames avec un premier but cette saison, à 6:25 au troisième vingt. Johnny Gaudreau s'est amené sur le flanc droit. Il s'est arrêté brusquement pour rejoindre Kylington, qui a touché la cible à l'aide d'un tir sec.

Mais 5:33 plus tard, Suzuki a prolongé le suspense en faisant dévier un tir de Nick Cousins. Il mettait fin à une disette de 12 rencontres.

Armia et Gallagher ont marqué au deuxième tiers, permettant au Tricolore d'effacer un retard de deux buts.

Armia a nivelé le score à 13:11 avec un tir des poignets, en provenance du cœur de la zone adverse. Il a battu David Rittich du côté rapproché, obtenant un 12e but cette saison.

Gallagher avait réduit l'écart à mi-chemin de la période, d'un angle très limité. Shea Weber a appuyé l'attaque. Filant derrière le but, il a remis à Gallagher, dans le coin de la glace, et l'Albertain a trouvé le moyen d'inscrire un 15e but. Weber obtenait un point dans un cinquième match consécutif.

Tkachuk et Lindholm ont marqué au premier vingt.

Tkachuk a fait mouche de l'embouchure gauche après du beau travail d'Andrew Mangiapane, à l'embouchure droite. Lindholm a vite saisi une rondelle libre qu'il a glissée à Tkachuk, qui a marqué à 7:34.

Lindholm a doublé la priorité en avantage numérique, à 19:52. Phillip Danault a été puni pour avoir fait trébucher Noah Hanifin. Gaudreau a fait une belle passe transversale à Tkachuk, qui a tout de suite envoyé le disque à l'embouchure droite. Lindholm a obtenu un premier but en décembre, en huit matches.

Le début de match a été plutôt tranquille. La première bonne occasion de marquer est allée aux Flames, dans la sixième minute de jeu. Sean Monahan a tiré à bout portant de l'enclave, mais Price a fait l'arrêt.

Peu avant, Joel Armia a raté de peu une longue passe qui aurait envoyé Max Domi en échappée.

QUALIFICATIONS OLYMPIQUES POUR TOKYO 2020

Anne Marcotte passe en finale contre Mandy Bujold

SEBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La boxeuse sherbrookoise Anne Marcotte participera à la finale du tournoi des qualifications olympiques de boxe pour Tokyo 2020 vendredi. Elle affrontera l'olympienne Mandy Bujold chez les 51 kg.

Jeudi, Marcotte a à nouveau été dominante dans son combat de demi-finale, une victoire par décision unanime face à l'Albertaine Amber Jane Wall (5-0).

C'était le troisième combat que la Sherbrookoise de 29 ans remportait par décision unanime.

Le défi sera fort différent face à Bujold, qui a participé aux Jeux olympiques de Rio, en 2016, et qui a participé à deux reprises aux Jeux panaméricains.

« Bujold revient d'un congé de maternité. Elle n'était pas présente aux derniers championnats canadiens, voilà pourquoi c'est Audrey Bernier (Anne Marcotte l'a battu mercredi, NDLR), qui était championne en titre. Mais elle (Bujold), c'est la favorite », a dit l'entraîneur-chef du Club de boxe de Sherbrooke (CBS), Stéphane Monast, qui accompagne Marcotte à Montréal.

« Anne devra la garder à distance. Et être très efficace dans ses déplacements. En fait, de continuer à bien faire les choses comme elle le fait depuis le début de la compétition. Mais avec plus d'intensité. Bujold est très bonne pour contrôler l'action et couper la distance à son goût. Anne n'a rien à perdre. Mandy Bujold a toute la pression. C'est elle qui ne doit pas perdre », a poursuivi Monast.

Mandy Bujold a plus de 160 combats à son actif.

MATCH PRÉPARATOIRE DU MONDIAL JUNIOR

Le Canada blanchit la Suisse 3-0

BRNO, République tchèque — Le Canada a défait la Suisse 3-0 jeudi, dans un match préparatoire en prévision du Championnat du monde de hockey junior masculin.

Dawson Mercer, Liam Foudy et Bowen Byram ont marqué les buts du Canada. Les gardiens Joel Hofer et Nico Daws ont uni leurs efforts pour inscrire le blanchissage.

Le Canada disputera un autre match préparatoire, lundi contre la Finlande. Le tournoi s'amorcera le 26 décembre alors que le Canada croisera le fer avec les États-Unis. **LA PRESE CANADIENNE**

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

VENTE D'APRÈS-NOËL

ON PAIE LES 2 TAXES††

Valable sur les meubles, matelas et accessoires de décoration Marques et modèles sélectionnés

Springwall Depuis 1949

Matelas et sommier CHOPIN

Sommiers rigides de 9 ou 6 po disponibles

1 place..... 7,90 $*/mois ou 379 $
Grand lit..... 12,48 $*/mois ou 599 $
Très grand lit ... 16,65 $*/mois ou 799 $

Mobilier de cuisine

Dessus de table en verre trempé et base au fini chromé
Table de 160 x 91 cm (63 x 36 po)

Comprend : 1 table et 4 chaises

Réfrigérateur de 19,7 pi³

Éclairage DEL/2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée
1 tablette escamotable et 2 tablettes ajustables

Cuisinière avec four à convection autonettoyant

Four de 5,3 pi³/Élément de cuisson dissimulé/Frozen Bake®

Lave-vaisselle

Capacité de 12 couverts
Cuve en acier inoxydable
Détecteur de saleté AccuSense®

Hisense

Téléviseur intelligent 4K de 70 po

HDR 10/MR 120/Roku

JUSQU'À 48 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT*

valable sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques
Marques et modèles sélectionnés

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : ***VENDREDI*** 10 h à 21 h • ***SAMEDI*** 9 h à 17 h • ***DIMANCHE*** 10 h à 17 h • ***LUNDI*** 10 h à 21 h
MARDI 10 h à 17 h • ***MERCREDI FERMÉ*** (Noël) • ***JEUDI*** 13 h à 21 h

SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt, Sherbrooke J1L 3C6

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Offres en vigueur du jeudi 19 décembre au dimanche 22 décembre 2019. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement.
Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. †††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. ††Voir conditions en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Desjardins »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiements mensuels égaux, sans intérêt* » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par Desjardins (« la carte »), un achat par versements égaux et consécutifs exigibles en mensualités égales sans intérêt. Les versements mensuels égaux sont calculés en divisant le solde de l'achat, plus, si applicable, les taxes de vente et les ÉcoFrais, par le nombre de mois que comporte la période couverte par le mode par versements égaux et consécutifs ; le montant des versements mensuels apparaîtra sur les relevés de compte mensuels qui vous seront acheminés à compter de l'achat. Au plus tard à la date d'échéance indiquée au relevé de compte relatif à une période de facturation, vous devez verser, en un seul paiement, le ou les versements mensuels de la période visée par le relevé de compte auxquels s'ajoutent, le cas échéant, les autres sommes incluses au paiement minimum dû de la carte, tel que prévu par le contrat. Si le versement mensuel ainsi exigible n'est pas versé intégralement à sa date d'échéance, des intérêts annuels d'au plus 19,9 % courront sur les sommes exigibles et impayées, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient intégralement acquittées.

Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à compter de la fin de la période de facturation, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances en argent. Le paiement minimum de la carte est constitué de 2 % à 5 %, selon la carte, du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances en argent et les chèques ; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat. Si le versement mensuel ainsi exigible n'est pas versé intégralement à sa date d'échéance, des intérêts annuels d'au plus 19,9 % courront sur les sommes exigibles et impayées, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient intégralement acquittées. Détails en magasin.

0001069